

Zeitschrift: Jahrbuch Archäologie Schweiz = Annuaire d'Archéologie Suisse =
Annuario d'Archeologia Svizzera = Annual review of Swiss Archaeology

Herausgeber: Archäologie Schweiz

Band: 108 (2025)

Artikel: Nouvelles données sur le Bronze final et le premier âge du Fer en
Valais central : les occupations d'Ardon-Châble VS

Autor: Montandon-Clerc, Jean / Reynaud Savioz, Nicole / Debard, Julie

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1096064>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JEAN MONTANDON-CLERC, NICOLE REYNAUD SAVIOZ
ET JULIE DEBARD

NOUVELLES DONNÉES SUR LE BRONZE FINAL ET LE PREMIER ÂGE DU FER EN VALAIS CENTRAL : LES OCCUPATIONS D'ARDON- CHÂBLE VS

Keywords: Âge du Bronze ; âge du Fer ; période hallstattienne ; habitat ; artisanat ; métallurgie ; archéozoologie ; Alpes ; tombes d'enfants. – Bronzezeit; Eisenzeit; Hallstattperiode; Siedlung; Handwerk; Metallurgie; Archäozoologie; Alpen; Kindergräber. – Età del Bronzo; età del Ferro; periodo di Hallstatt; insediamento; artigianato; metallurgia; archeozoologia; Alpi; sepolture infantili. – Bronze Age; Iron age; Hallstatt period; settlement; crafts; metallurgy; archaeozoology; Alps; children's graves.

Zusammenfassung

Dieser Artikel präsentiert die wichtigsten Ergebnisse der Untersuchung einer frühgeschichtlichen Siedlung, die 2020 in Ardon im Zentralwallis ausgegraben wurde. Die menschliche Besiedlung erfolgte über einen Zeitraum von mehr als fünf Jahrhunderten zwischen der Spätbronzezeit (Ha B1-B2, 10. Jh. v. Chr.) und dem Übergang von der Hallstatt- zur Latènezeit (Ha D3-LT A1, ca. 450 v. Chr.). Die Untersuchung dieser

Fundkomplexe stellt einen ersten Meilenstein in der Kenntnis der materiellen Kultur der Spätbronze- und frühen Eisenzeit im Zentralwallis im Siedlungskontext dar. Innerhalb dieser Sequenz stechen die späthallstattzeitlichen Schichten durch die Fülle an Fundmaterial, insbesondere aus Metall, hervor. Sie bilden einen soliden Referenzkomplex für die Perioden Ha D3-LT A1 (ca. 510-450 v. Chr.).

Résumé

Cet article présente les principaux résultats de l'étude d'un site d'habitat protohistorique fouillé en 2020 à Ardon en Valais central. Les occupations humaines s'y succèdent sur une période de plus de cinq siècles comprise entre le Bronze final (Ha B1-B2, 10^e siècle av. n. è.) et la transition entre premier et second âge du Fer (Ha D3-LT A1, vers 450 av. n. è.). L'étude de ces ensembles constitue un premier jalon dans la

connaissance de la culture matérielle du Bronze final et du premier âge du Fer en Valais central en contexte domestique. Au sein de cette séquence, les niveaux du Hallstatt final se démarquent par l'abondance du mobilier découvert, en particulier du mobilier métallique. Ils constituent un solide ensemble de référence pour les périodes du Ha D3-LT A1 (env. 510-450 av. n. è.).

Riassunto

Questo articolo presenta i principali risultati dello studio di un insediamento protostorico scavato nel 2020 ad Ardon, nel Vallese centrale. Le tracce di occupazione umana documentano una continuità insediativa durata oltre cinque secoli, compresa tra il Bronzo finale (Ha B1-B2, X secolo a.C.) e la transizione tra la Prima e la Seconda età del Ferro (Ha D3-LT A1, circa 450 a.C.). L'analisi di questo insieme rappresenta una tappa fonda-

mentale nella comprensione della cultura materiale del Bronzo finale e della prima età del Ferro nel Vallese centrale, con particolare riferimento a un contesto domestico. Tra le diverse fasi, i livelli relativi al periodo di Hallstatt finale si distinguono per la ricchezza e la varietà dei reperti, soprattutto metallici. Questi materiali costituiscono un solido corpus di riferimento per i periodi Ha D3-LT A1 (circa 510-450 a.C.).

Summary

This paper presents the most important results obtained from the excavation of a protohistoric settlement at Ardon in the central Valais region in 2020. The human occupation lasted for more than five centuries, from the Late Bronze Age (Ha B1-B2, 10th century BC) to the transition between the Hallstatt and La Tène periods (Ha D3-LT A1, c. 450 BC). The examination is

one of the first milestones in the study of the material culture from a Late Bronze and Early Iron Age settlement context in the central Valais region. Within the stratigraphic sequence, the Late Hallstatt period layers stand out by their abundance of finds, particularly metal. They constitute a firmly established reference complex for the periods HA D3-LT A1 (c. 510-450 BC).

1 Introduction

La construction d'un immeuble d'habitation au lieu-dit « Châble » dans le village d'Ardon (aujourd'hui rue du Pied du Village 23) a permis la découverte d'un important gisement protohistorique, une première pour cette commune valaisanne (fig. 1). Le résultat positif des sondages effectués par l'Office cantonal d'archéologie du Valais a motivé une fouille d'urgence conduite par l'entreprise InSitu Archéologie SA entre août et décembre 2020, qui a permis d'investiguer une surface d'environ 375 m². La séquence d'occupations protohistoriques débute au Bronze final (autour de 1000 av. n. è.), puis se poursuit par intermittence pour prendre fin vers 450 av. n. è., à la transition entre premier et second âge du Fer. Au sein de cette séquence, les périodes ressortant le plus distinctement sont le Ha B1-B2 et le Ha D. Quelques rares éléments se rattachant à la période laténienne, découverts sur le niveau d'abandon de l'habitat hallstattienn, laissent penser que l'occupation s'est déplacée au-delà de la surface fouillée et perdure au moins jusqu'à La Tène moyenne, avant que le site ne soit définitivement scellé par les alluvions. L'époque romaine n'est matérialisée que par un mur de terrasse apparu plus d'un mètre au-dessus du dernier horizon protohistorique. L'importante quantité de mobilier récolté, en particulier le mobilier métallique, l'identification d'activités artisanales telles que la métallurgie, et surtout le fait que les périodes représentées sont encore largement méconnues en Valais central et en Bas-Valais en contexte d'habitat ont justifié la réalisation d'une étude complète dont les principaux résultats sont rapportés ici¹. La durée d'occupation



Fig. 1. Ardon VS, Châble. Vue sur le site depuis le coteau en surplomb, en direction de Sion. La zone fouillée est délimitée par les barrières orange. Photo InSitu Archéologie SA.

d'Ardon, emblématique du milieu alpin où la topographie incite les communautés humaines à réoccuper les mêmes emplacements, constitue une occasion unique de suivre l'évolution d'un site et de la culture matérielle associée à travers les siècles.

1.1 Contexte géographique et archéologique

Le village d'Ardon est localisé dans la commune du même nom en rive droite du Rhône, dans le district de Conthey en Valais central. L'habitat protohistorique comme le village historique ont tiré profit de l'un des rares emplacements favorables à l'implantation humaine en cette zone où topographie et dangers naturels exercent de fortes contraintes (fig. 2). Tous deux se développent en bordure ouest du cône de déjection de la Lizerne, un torrent alpin prenant source à proximité du col du Sanetsch. Ils sont bordés au nord et à l'ouest par le versant abrupt du Haut de Cry, massif calcaire culminant à 2969 m d'altitude, et au sud par la plaine du Rhône.

D'un point de vue archéologique, les habitats du Bronze final restent mal connus en Valais, contrairement aux régions nord-alpines. À l'échelle du Valais central, au moins cinq sites ont jusque-là fait l'objet de fouilles d'ampleur limitée : Saint-Léonard-Sur-le-Grand-Pré², Sion-Place Zermatten, -Parking du Pénitencier et -Sous-le-Scex, l'éperon fortifié de Chiboz-Scex Rouge, et enfin Chamoson-Les Lumères. Pour l'heure, seul le site de Sous-le-Scex a été étudié et publié (Honegger 2011). Dans un contexte de moyenne montagne, il faut ajouter en Haut-Valais le site de Visperterminen-Oberstalden dont la phase principale d'occupation est au moins partiellement contemporaine de celle d'Ardon (Ha B1, Curdy/Paccolat 2023).

Pour le premier âge du Fer (fig. 3), la publication du mobilier des ensembles hallstattiens de Gamsen (Paccolat et al. 2019a/b) est venue poser les premiers jalons d'une typochronologie de référence régionale. D'autres sites d'une importance plus modeste complètent ce tableau, la période la mieux représentée étant le Ha D1 : Visperterminen-Oberstalden (Curdy/Paccolat 2023), Salgesch-Maregraben (David-Elbiali/Giozza à paraître), Varen-Sportplatz (Héritier 2002), Guttet-Schlussilachra (Sliwinski 2024) ainsi que Sembrancher-Crettaz-Polet (Benkert et al. 2021). Aucun de ces sites n'ayant livré d'occupations attribuables au Ha C, les habitats de cette période restent pour l'heure inconnus en Valais. En Valais central, on retrouve les mêmes sites séduisants que pour la période précédente : Sous-le-Scex, dans un contexte non stratifié au sein duquel Bronze final et premier âge du Fer ne sont pas toujours évidents à distinguer (Honegger 2011), ainsi que le Parking du Pénitencier et la Place Zermatten dont l'étude reste à faire. Enfin, la nécropole tumulaire de Sion-Don Bosco³, dont la chronologie recoupe l'ensemble de la séquence d'Ardon, offre une certaine complémentarité d'étude pour ce qui est des différents types de parures (fibules, anneaux divers, perles en verre).

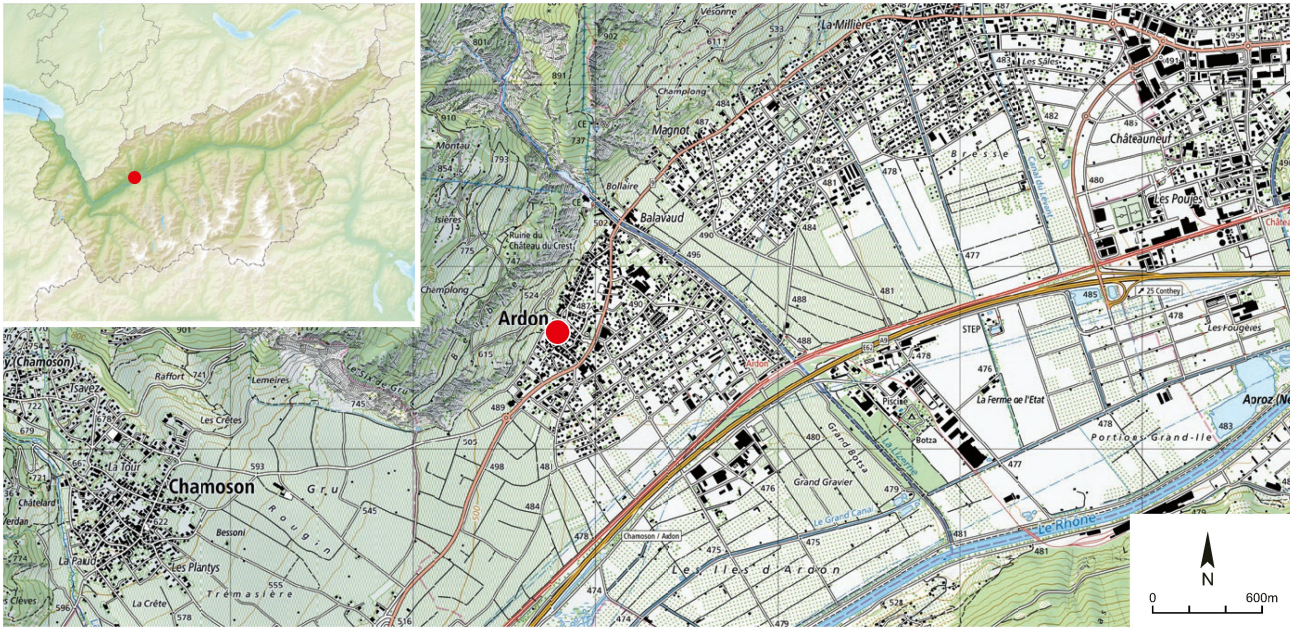


Fig. 2. Ardon VS, Châble. Localisation du site sur fond de carte nationale (éch. 1:25 000) et sur carte en relief du Valais. ©Swisstopo et Reliefkarte Wallis Blank.png, Wikimedia Commons/Tschubby.

2 Séquence chronoculturelle

Apparu à une altitude moyenne de 483 m, le site était recouvert d'une épaisseur de 2 à 7 m de sédiments (fig. 4). La puissance de cette stratigraphie donne une idée de l'importance de la dynamique sédimentaire à laquelle était exposé cet emplacement, entre les débordements répétés de la Lizerne et les laves torrentielles descendant du massif en surplomb. Sa partie sommitale est constituée de « terres à vigne », un apport moderne d'origine anthropique. L'ensemble de cette séquence a pu être divisé en 21 horizons sédimentaires (fig. 5). Parmi les onze horizons reflétant une activité anthropique (désignés sous l'abréviation d'« OC »), dix se rapportent aux occupations protohistoriques (OC-3 à OC-11, OC-15). Les neuf premiers d'entre eux forment une séquence continue et se développent entre d'épaisses couches d'alluvions d'origine torrentielle (fig. 6). Ils livrent l'essentiel du mobilier abordé dans cette étude. Cet ensemble s'inscrit dans une puissance stratigraphique moyenne de 70 cm, atteignant plus de 100 cm en pied de pente, alors qu'il n'en reste que 30 cm à l'extrémité sud-ouest du chantier où les horizons les plus récents ont été érodés par un chenal. Si l'individualisation de ces horizons était relativement évidente en coupe, elle s'est avérée plus complexe à suivre en plan. Une partie de leur épaisseur correspond probablement à des remblais amenés tout au long de la fréquentation du site. Un colluvionnement fin a également pu être observé à travers l'ensemble de ces horizons. Il matérialise vraisemblablement l'existence de phases d'abandon, dont la durée reste la plupart du temps impossible à appréhender. La plus nette d'entre elles apparaît au sein de l'OC-4. Le dernier horizon protohisto-

rique OC-15 n'est constitué que d'une fosse et d'un foyer apparus près d'un mètre au-dessus de l'horizon OC-11. La datation de ces horizons a principalement été effectuée au moyen de la typologie du mobilier récolté (fig. 7). Celle-

Site	Type	Ha B	Ha C	Ha D1	Ha D2	Ha D3	LT
Ardon VS/Châble	habitat						
Sion VS//Parking du Pénitencier/Place Zermatten	habitat						
Sion VS/Sous-le-Scex	habitat						
Sembrancher VS/Crettaz-Polet	habitat		?				
Gamsen VS	habitat						
Visperterminen VS/Oberstalden	habitat		?				
Guttet VS/Schlussilachra	habitat						
Salgesch VS/Maregraben	habitat						
Varen VS/Sportplatz	habitat						
Ermen VS/Mühlebach	habitat						
Sion VS/Don Bosco	funéraire						

Fig. 3. Ardon VS, Châble. Les principaux gisements valaisans du premier millénaire av. n. è. ; datations supposées (en clair) et avérées (en plein). Tableau J. Montandon-Clerc et C. Meylan.



Fig. 4. Ardon VS, Châble. Vue générale du site et du contexte sédimentaire. Photo InSitu Archéologie SA.

ci a ensuite été corroborée par le résultat des analyses ^{14}C (voir chap. 2.2). Il ressort de l'approche chronotypologique que les horizons OC-3 à OC-11 couvrent une période de cinq à huit siècles allant du Bronze final (Ha B1) à La Tène ancienne (LT A)⁴. Afin de simplifier la présentation des données, ces horizons stratigraphiques ont été rassemblés

en quatre phases. La phase I ne comprend que l'OC-3 ; la phase II regroupe les OC-4-5-6 ; la phase III les OC-7-8 ; la phase IV les OC-9-10-11. Dans la mesure où l'OC-15 n'a pas livré de mobilier, elle n'a pas été intégrée à ce phasage.

2.1 Les phases d'occupation du site

Les niveaux anthropiques ont permis d'identifier un total de 178 structures (fig. 8). À l'exception d'un mur de terrasse construit durant l'Antiquité, toutes se rattachent aux occupations protohistoriques. Le caractère peu contrasté des sédiments a rendu difficile l'attribution stratigraphique des structures en creux, dans la mesure où le niveau d'apparition observé ne correspond pas nécessairement à leur niveau d'ouverture réelle. Quant au mobilier, les occupations protohistoriques ont livré 6451 tessons de céramique pour un poids de plus de 47 kg (fig. 9), ainsi que 86 objets ou fragments d'objets en alliage cuivreux et 9 en fer. Les trois quarts du mobilier et des structures se répartissent dans les phases III et IV, soit au Ha D.

2.1.1 Méthodologie et introduction au corpus céramique

La classification typologique employée pour la céramique reprend celle mise au point pour l'étude de Gamsen (Paccolat et al. 2019a, 205 fig. 79). Quelques ajustements

Phase	Niveaux anthropiques	Dépôts naturels	Description	Attribution chrono-culturelle
		TV-21	Terre à vigne, apport anthropique	Moderne
	OC-20		Mur de terrasse avec céramique gallo-romaine	Époque romaine
		FL-19	Alluvions	
		T0-18	Lave torrentielle	
		FL-17	Alluvions	
		T0-16	Lave torrentielle	
	OC-15		Fosse, occupation du coteau ?	La Tène
		CO-14	Colluvions	
		CO-13	Colluvions	
		FL-12	Alluvions	
IV	OC-11		Niveau final de l'occupation hallstattienne	Ha D3-LT A1
	OC-10		Niveau d'occupation	Ha D3-LT A1
	OC-9		Dernière grande phase de construction	Ha D2-D3
III	OC-8		Niveaux d'occupation et de remblai	Ha D1
	OC-7		Nouveau niveau de structures	Ha C2-D1
II	OC-6		Niveaux d'occupation et de remblai	Ha B3/Ha C
	OC-5		Nouveau niveau de structures	
	OC-4		Phase de colluvionnement (abandon) mélangée à une reprise irrégulière de l'occupation	Ha B3/Ha C
I	OC-3		Premier niveau de structures, Bronze final	Ha B1-B2
		FL-2	Alluvions	
		FL-1	Alluvions	

Fig. 5. Ardon VS, Châble. Tableau récapitulatif des différentes phases sédimentaires et archéologiques identifiées sur le site et de leur datation typologique. Tableau J. Montandon-Clerc et C. Meylan.

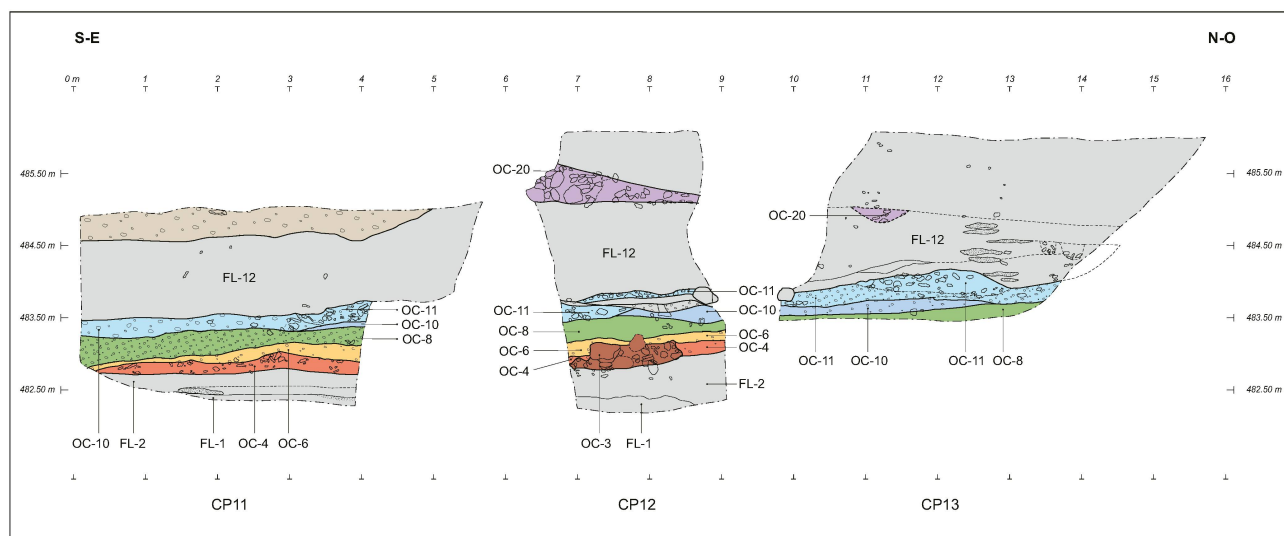


Fig. 6. Ardon VS, Châble. Coupes 11-12-13. Les couches en gris correspondent aux niveaux d'alluvions définissant les limites de l'occupation protohistorique ; les couches en couleur correspondent aux différents horizons protohistoriques. DAO C. Meylan.

terminologiques ont toutefois été adoptés, d'une part afin de la rendre plus compatible avec les modèles établis pour ces périodes au nord des Alpes (voir notamment Ruffieux/Mauvilly 2009⁵), d'autre part en raison de l'état de fragmentation du corpus d'Ardon qui rend certaines distinctions impossibles. Ces ajustements offrent par ailleurs l'avantage de pouvoir travailler avec une même terminologie pour le Bronze final et le premier âge du Fer. Ainsi, les jattes tronconiques à corps simple (soit les types B1.1, B1.2 et B1.4 de Gamsen) sont regroupées dans la catégorie des « écuelles » afin de pouvoir les distinguer des autres types de jattes, qui sont caractérisées par un corps complexe. La distinction entre jattes ovoïdes et carénées n'étant que rarement possible, les jattes sont séparées en fonction de l'orientation du rebord : vertical (types B2.2 et B3.2), rentrant (types B1.3, B2.3 et B3.3) ou déversé (types B2.4 et B3.4). Enfin, la distinction entre pots, plats creux et jarres, habituellement opérée pour le Bronze final (telle que définie dans Moinat/David-Elbiali 2003, 130 fig. 89), n'a pas été retenue, toutes ces catégories étant ici réunies dans celle des « pots ». La forme du profil n'étant pas connue pour plus des deux tiers d'entre eux, c'est avant tout sur l'orientation du rebord qu'est basée leur classification typologique.

Sept-cent-soixante éléments typologiques ont été retenus pour l'étude de la céramique. Ils se divisent en 417 bords (nombre retenu pour le NMI), 145 bases, 195 fragments de panse et 3 anses. Les horizons ayant permis d'effectuer le plus de remontages et d'appariements sont les OC-3 et OC-10, à savoir les deux horizons suivis d'une période d'abandon clairement identifiée au Bronze final et à la transition Hallstatt-La Tène. Avec un total de 176 individus, les pots représentent la catégorie la plus importante au sein de ce corpus. Les écuelles constituent la seconde forme la plus abondante avec un total de 101 individus. Relevons,

pour ce qui est des données techniques, que le dégraissant utilisé pour la céramique est uniquement minéral, la plupart du temps composé de quartzite et de micas. Trois degrés de différenciation ont été opérés quant à la nature du dégraissant : grossier, moyen et fin. Le dégraissant fin est pratiquement invisible à l'œil nu, mais est parfois associé à de rares inclusions millimétriques. Cette céramique « fine » correspond dans la majorité des cas à des formes telles que de petites jattes à rebord déversé, des gobelets et des bouteilles. Les dégraissants moyens sont compris entre un et deux millimètres. Ils constituent la classe de céramique « mi-fine », essentiellement associée à des formes basses telles que les écuelles (trois quarts du répertoire) ou les jattes à rebord rentrant. Enfin les dégraissants grossiers excèdent les deux millimètres et correspondent à la céramique « grossière ». Cette dernière coïncide essentiellement avec la catégorie des pots. Sur les 760 éléments enregistrés, 7 % ont un dégraissant fin, 33 % un dégraissant moyen et 60 % un dégraissant grossier. Un traitement de surface de la céramique (lissage, plus rarement polissage) est dans la grande majorité des cas associé aux pâtes fines ou mi-fines, le plus souvent à l'intérieur dans le cas des écuelles et des jattes à rebord rentrant. Ces proportions varient peu tout au long des quatre phases d'occupation et n'apportent pas d'éclairage chronologique ou fonctionnel particulier.

2.1.2 Phase I (Ha B1-B2)

Structures

Cette première phase ne compte que 31 structures (fig. 10). Malgré leur nombre limité, plusieurs éléments intéressants ressortent. Tout d'abord, aucun indice ne permet à ce stade d'établir la présence de bâtiments sur la surface fouillée. Un fossé empierré (UT248), dont la fonction demeure inconnue, forme un arc de cercle et renferme



Fig. 7. Ardon VS, Châble. Principaux éléments typologiques présentés par horizon stratigraphique. Céramique : éch. 1:10. Autres catégories de mobilier : éch. 1:3. De gauche à droite : écuelles, jattes à rebord rentrant, pots, autres éléments typologiques. DAO C. Bondi.

Types de structure	Phase I	Phase II	Phase III	Phase IV	OC-15	OC-20	Total
Structures de combustion	5	1	9	9	1	0	25
Trous de poteaux	18	6	45	51	0	0	120
Fosses	5	2	2	0	1	0	10
Fossé	1	0	0	0	0	0	1
Sablière	0	0	0	1	0	0	1
Mur de terrasse	1	0	0	0	0	1	2
Sépultures	0	0	0	2	0	0	2
Empièvements rectilignes (digues)	0	1	0	1	0	0	2
Empièvements rectilignes de fonction indéterminée	1	0	1	0	0	0	2
Empièvements divers	0	0	2	6	0	0	8
Aménagement de sols empièrés	0	0	5	0	0	0	5
Total	31	10	64	70	2	1	178

Fig. 8. Ardon VS, Châble. Décompte des différents types de structure par phase ainsi que dans les deux horizons anthropiques plus récents. Tableau J. Montandon-Clerc.

une importante partie du mobilier associé à ce niveau. La phase I livre la majorité des fosses documentées sur le site (fig. 8). Il s'agit de creusements évasés d'une profondeur moyenne de 50 cm et remplis de pierres, qui ne livrent que peu de mobilier et ne peuvent être interprétés comme des silos. Une fonction possible pour ces structures serait celle de puits perdus. Notons enfin la présence d'une structure de combustion semi-enterrée de grandes dimensions (UT322), dont les fonctions possibles seront abordées au chapitre 2.1.4, et d'un muret de terrasse en pierres sèches (UT328).

Ce dernier, documenté sur une longueur d'au moins 5 m (fig. 10) et conservé sur une hauteur maximale de 45 cm, se dresse directement contre le pied du coteau et se prolonge sous la coupe nord-est. S'il ne paraît pas suffisamment haut et solide pour avoir supporté l'installation d'un bâtiment sur la terrasse en amont, une fonction plus plausible serait celle de muret de cheminement d'accès vers le coteau. Autrement dit, il constitue un bon indice en faveur de la présence de terrasses d'habitation dans la pente en amont, juste en dehors de la zone fouillée. Deux constats ren-

forcent cette hypothèse : le fait qu'aucun bâtiment ne soit visible sur la zone fouillée, ainsi que l'apparition récurrente de céramique du Bronze final tout au long des occupations postérieures. Le parement du muret, conservé sur une à deux assises, a subi un affaissement important vers l'aval, avant d'être entièrement colmaté par de fines colluvions. Ces deux faits indiquent qu'une période d'abandon succède à cette première phase.

Céramique

Cet ensemble de céramique relativement modeste (moins de 10 % du poids total) est en revanche le mieux conservé de toute la séquence. Une écuelle à corps tronconique rectiligne et rebord horizontal (cat. 1) ainsi qu'un fond d'écuelle pourvu de cannelures internes (cat. 3) constituent de bons marqueurs du Ha B, sans être caractéristiques d'une étape de cette période. Une jatte ovoïde à rebord rentrant ornée de fines cannelures (cat. 4) trouve des parallèles au Ha B1 classique à Hauterive-Champrevyres NE (Borrello 1992, pl. 51,6; 68). L'individu cat. 6 s'apparente aux pots biconiques à épaule basse ou aux

	Poids céramique	Écuelles	Jattes à rebord rentrant	Jattes à rebord déversé	Jattes à col	Gobelets à épaulement	Bouteilles ou gobelets	Pots à rebord déversé	Pots à rebord déversé	Pots sans rebord	Pots à épaulement
Phase I	4,5 kg	12	3	0	0	0	0	5	1	1	0
Phase II	8,2 kg	24	6	3	0	3	0	20	11	3	0
Phase III	17 kg	37	10	6	0	1	5	30	28	6	0
Phase IV	16,8 kg	27	14	12	2	0	6	13	13	16	4
Total	46,5 kg	100	33	21	2	4	11	68	53	26	4

Fig. 9. Ardon VS, Châble. Poids total et décompte des formes de céramique pour les phases I à IV. La céramique surcuite ainsi que les éléments issus d'autres horizons non-phases ne sont pas inclus dans les totaux. Tableau J. Montandon-Clerc.



Fig. 10. Ardon VS, Châble. Plan de la phase I. DAO A. Pignolet et M. de Morsier.

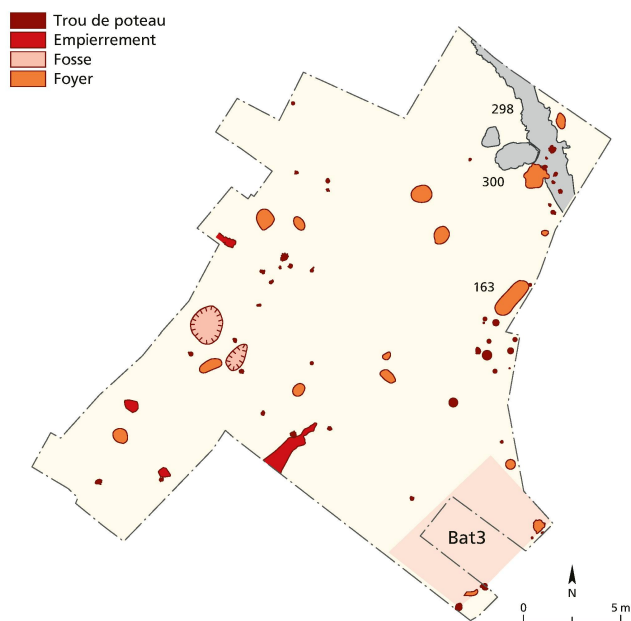


Fig. 11. Ardon VS, Châble. Plan de la phase III. Les structures en gris sont reportées de la phase II, car elles sont toujours en fonction durant cette phase. DAO A. Pignolet et M. de Morsier.

gobelets à épaulement du Ha B1 classique (Moinat/David-Elbiali 2003, fig. 57.115.116 ; Borrello 1992, pl. 24,1; 65,4). Le pot cat. 10, avec un rebord déversé allongé et muni d'un cordon en applique, trouve une réplique au Ha B2 au Landeron-Grand Marais NE (Schwab 2002, 131). Ces quelques éléments permettent d'envisager une datation large de cette première phase d'occupation au Ha B1-B2.

Autres catégories de mobilier

En plus de la céramique, cette phase ne livre que deux enclumes en gneiss apparues en position secondaire, la première (cat. 16) dans le muret de terrasse (UT328) et la seconde (cat. 17) dans le comblement du fossé (UT248). Chacune est caractérisée par la présence d'une cupule marquée vers le centre, où se concentrent les traces d'impact. Cat. 16 montre également une cupule plus légèrement marquée sur la face opposée. Ce genre d'objet se retrouve sur des sites où était pratiquée la métallurgie aussi bien à l'âge du Bronze (Hauterive-Champréveyres, Leuvray 1999, pl. 86,5) qu'à l'âge du Fer (Sévaz-Tudinges FR : Mauvilly et al. 1998, 149). D'autres types d'activité nécessitant un support de frappe peuvent également être envisagés. Quoi qu'il en soit, aucun indice ne permet de restituer d'activités associées.

2.1.3 Phase II (Ha B3-HaC)

Cette phase est caractérisée par une occupation plus discrète et discontinue du lieu. Elle s'établit après une période d'abandon matérialisée par un colluvionnement qui colmate la totalité des structures de la phase d'occupation précédente. Si les phases I et III sont bien individualisées tant du point de vue typologique que stratigraphique, rien ne

permet en revanche pour les horizons se trouvant entre ces points de repère de trancher en faveur de leur attribution chronologique et culturelle au Ha B ou au Ha C. L'hypothèse la plus convaincante est qu'il s'agit d'un mélange des deux, incluant une composante issue de la phase I en position secondaire.

Structures

Les dix structures de cette phase II s'articulent autour de l'installation d'un empierrement rectiligne dans la partie nord-est de la surface fouillée (UT298, fig. 11, en gris). Cet ensemble, interprété comme une digue, marquera au cours des phases suivantes la limite nord des activités anthropiques. Elle doit par conséquent précéder de peu l'installation des structures de la phase III. Nous y reviendrons plus en détail dans le chapitre 3.5.

Céramique

Les écuelles à cannelures internes (cat. 29, 61), à décor incisé en zigzag sur le rebord (cat. 59) ou géométrique sur la surface interne (cat. 61, réalisé avec la technique du sillon d'impression), constituent des éléments emblématiques du Ha B. Une jatte à rebord rentrant ornée d'incisions continues (cat. 30) trouve des parallèles dès le Ha B1 ancien à Hauterive-Champréveyres (Borrello 1993, pl. 88,9), puis au Ha B1 classique à Corcelettes-Les Violes VD (Corboud et al. 2019, pl. 7,14-16) et Cortaillod-Est NE (Borrello 1986, pl. 40-41). Avec son profil concave, cat. 62 peut être rangé parmi les gobelets à épaulement typiques du Ha B1 (Moinat/David-Elbiali 2003, fig. 51,85-87 ; Borrello 1986, pl. 53,8.13) et B2 (Schwab 2002, 186-188). Le bord d'un plat creux ou d'une jatte carénée à rebord

rentrant (cat. 60) trouve des parallèles dès le Ha B1 classique (Borrello 1992, pl. 19,4; 21,1), un exemple proche apparaît au Ha B2 dans la nécropole de Lausanne-Vidy VD (Moinat/David-Elbiali 2003, fig. 99.169). Le pot à rebord déversé cat. 64, muni d'un cordon en applique, d'une lèvre aplatie et d'une rupture de profil interne anguleuse, tire également davantage sur le Ha B que C. Un autre pot à rebord déversé, cordon en applique et lèvre aplatie, avec impressions digitées sur la tranche de la lèvre (cat. 63), trouve un parallèle à Sous-le-Scex (Honegger 2011, fig. 50.5). La plupart de ces éléments se trouve vraisemblablement en position secondaire, et étoffe le corpus pour la phase Ha B1-B2.

D'autres pièces pourraient aussi bien être attribuées au Ha B qu'au début du Ha C. C'est le cas des écuelles dépourvues de décor (cat. 18-21, 45-49) ainsi que de nombreux pots à rebord déversé (cat. 23, 26, 39-40, 54) et d'un pot sans rebord (cat. 55). Le pot à rebord déversé cat. 37, avec sa lèvre aplatie munie d'impressions sur la tranche et une série de légères impressions de cupules sur le point d'inflexion, trouve une réplique à Sion-Sous-le-Scex (Honegger 2011, fig. 49.1). Cette forme apparaît également à la transition Bronze/Fer à Cornaux-Le Roc NE (Michel 2006, pl. 9,1.2).

Enfin, un tesson de jatte à rebord rentrant détone dans ce contexte. Il est orné d'un décor géométrique incisé de chevrons entre deux séries de lignes continues (cat. 50) pour lequel aucun parallèle n'a pu être trouvé au niveau régional, de part et d'autre des Alpes. Si la forme et le décor existent parfois en association sur le Plateau suisse au Bronze final, ni la pâte ni la forme de la lèvre ne correspondent. Pour le premier âge du Fer, les exemples les plus proches apparaissent en Bourgogne (Bardel 2014, 100-115), où les motifs géométriques incisés sont attestés jusqu'au Ha D1. L'attribution chronologique et culturelle de ce tesson reste donc indéterminée.

Mobilier métallique

Dans cette phase, la totalité du mobilier métallique est en alliage cuivreux. Le corpus compte notamment une série de trois épingles à tête enroulée (cat. 31, 65, 69), ainsi que la tête d'un probable quatrième individu (cat. 66). Les exemplaires complets sont de longueur moyenne (8-9 cm). Ce type très ubiquiste connaît une importante diffusion au Bronze final (le site d'Hauterive-Champréveyres en a livré 120 exemplaires à lui seul : Rychner-Faraggi 1993, pl. 66-70), puis perdure discrètement tout au long du premier âge du Fer comme à Frasses-Praz au Doux FR (Ha B3-C1, Mauvilly et al. 1997, 122) puis à Faoug-Derrière-le-Chaney VD (Ha D2-D3 : Rychner-Faraggi 1999, fig. 5.4). Ces épingles ne constituent donc pas de bons marqueurs chronologiques.

Une chaînette composée d'un minimum de trois anneaux et de quatre maillons plats (cat. 35) trouve de bons parallèles au nord des Alpes du début à la fin du Bronze final (voir notamment au Ha B3 Auvernier-Nord NE : Rychner 1979, pl. 78,12-15; 101,1-2), période à laquelle doit être rattaché cet objet.

Un fragment de bracelet à tampon (cat. 32), dont la surface très corrodée ne permet pas de distinguer de décor, trouve sa place entre le Bronze final et le début du premier âge du Fer.

Une pointe de flèche à soie droite (cat. 34) trouve un parallèle au Ha D1 à Attiswil-Wybrunne BE (Ramstein 2010, pl. 5,15). Les grandes séries bien datées du Ha B1, comme à Hauterive-Champréveyres (Rychner-Faraggi 1993, pl. 8), se différencient de celle d'Ardon par leurs ailerons marqués et la présence d'un bouton renflé interrompant souvent la soie à la jonction avec la pointe.

Notons enfin la présence d'une scorie ferreuse dans l'horizon OC-4, au début de la phase II. Si cette dernière ne se trouvait pas en position secondaire, elle pourrait constituer un bon argument en faveur de la présence d'éléments hallstattiens au sein de cet horizon.

Autres catégories de mobilier

Le reste du mobilier associé à cette phase comprend une fusaïole en terre cuite (cat. 36) et une pierre lenticulaire à bouchardage périmétrique (cat. 71).

La fusaïole est de forme discoïde. Elle est munie d'impressions circulaires périmétriques sur la carène et d'une série plus fine au-dessus de cette dernière avant le rétrécissement (type Ilg1, Médard et al. 2017). Tant sa taille que son décor orientent sa datation vers le Bronze final.

La pierre lenticulaire en grès affiche un diamètre de 9 cm pour un poids de 675 g. Elle trouve de nombreux parallèles dans les stations lacustres du Bronze final. Un exemple très similaire apparaît à Hauterive-Champréveyres (Leuvrey 1999, pl. 79,1).

2.1.4 Phase III (Ha C2-D1)

Structures

Cette nouvelle phase correspond à un cycle de construction concernant l'ensemble de la surface fouillée (fig. 11). Une densification de l'occupation s'observe en comparaison avec la phase I. Ce fait n'est peut-être pas étranger à la construction de la digue mentionnée en phase II, qui permet dès lors de s'installer de manière durable dans une zone exposée aux débordements de la Lizerne (voir chap. 3.5).

La présence d'un bâtiment est pressentie dans la partie sud du site (Bat3), bien que ses limites demeurent très hypothétiques. Son architecture intègre un foyer (UT362) dont le bord longitudinal, aligné sur la paroi sud du bâtiment, est matérialisé par deux dalles plantées sur le chant, une disposition observée à maintes reprises à Gamsen et destinée à protéger les sablières (Curdy et al. 1993). Trois trous de poteau alignés sur ce foyer donnent l'orientation de la paroi latérale de ce bâtiment. Cette hypothèse est soutenue par l'orientation des bâtiments observés dans la phase suivante, dont la restitution est plus complète (voir chap. 2.1.5).

Une grande structure de combustion semi-enterrée (UT163) située à l'extérieur de ce bâtiment rappelle les « fours polynésiens » bien connus en France voisine et

sur le Plateau suisse pour ces périodes. Elle est composée d'une fosse oblongue de 210 x 85 cm. Par ses dimensions largement supérieures à celles des foyers domestiques, cette structure s'apparente à l'UT322 associée à la phase I (210 x 135 cm, voir chap. 2.1.2). Toutes deux montraient d'importantes traces de rubéfaction sur leur pourtour, un fond très charbonneux et une profondeur de 50 à 55 cm. Elles n'ont presque pas livré de mobilier. Des structures similaires et contemporaines de celles-ci apparaissent sur le site voisin de Sion-Sous-le-Scex (Pugin 1992). En plus de l'interprétation des fours dits « polynésiens » dont la fonction proposée est la cuisson d'aliments à l'étouffée dans le cadre de repas collectifs, d'autres hypothèses y sont envisagées telles que la fumaison de viande ou le fumage de peaux (Pugin 1992, 152). À Ardon, la présence de quelques trous de piquet sur le pourtour de ces structures pourrait constituer un argument en faveur de celles-ci.

Enfin, cette phase est caractérisée par la présence de couches empierrées sur une importante partie de la surface fouillée. La calibration des pierres dont elles sont constituées (dalles anguleuses de 10-20 cm) souligne leur origine anthrope. Elles pourraient être interprétées comme des aménagements destinés à rehausser les sols de circulation.

Céramique

Dans l'ensemble, la céramique issue de cette phase trouve sa place dans le contexte culturel du Ha D valaisan. Les écuelles à corps arrondi et rebord droit (cat. 88-91) et les jattes à rebord rentrant (cat. 93-94) sont des formes caractéristiques de cette période, de même que les pots à léger rebord déversé (cat. 74, 102-103) et le pot sans rebord cat. 104. La présence d'un cordon en applique sur le pot cat. 102 constitue potentiellement un argument en faveur d'une datation de cette phase avant le Ha D3.

Une petite jatte à rebord déversé très marqué (cat. 95) montre une certaine affinité avec le Ha C et trouve des parallèles à Frasses-Praz au Doux (Ruffieux/Wolf 2005, pl. 1,1) ainsi qu'à Orpund-Löörezägli BE (Ramstein 2024). Cette même forme avec un rebord déversé plus court (cat. 96) existe au Ha C2-D1 à Font-Le Péchaux FR (Ruffieux/Wolf 2005, pl. 3,2) et à Onnens-Le Motti VD (Schopfer et al. 2018, pl. 52,570). Un autre individu qui pourrait se rattacher à cette forme (cat. 97) présente un décor géométrique incisé triangulaire sous le rebord avec une incrustation de pâte blanche. Il s'agit pour l'heure d'un cas unique en Valais.

Certains individus se distinguent du reste du corpus par la qualité de leur facture. C'est le cas d'un pot à léger rebord déversé pourvu d'une lèvre arrondie légèrement facetée (cat. 101), d'un gobelet très fragmenté et de trois fragments de panse présentant une pâte gris sombre mi-fine micacée, probablement tournée (non figuré). Deux derniers tessons pouvant être rattachés à la catégorie des gobelets ou des bouteilles (cat. 106-107) sont constitués d'une pâte noire tournée très fine au cœur gris et d'une surface polie. Si l'origine de ces pièces ne peut être définie avec certitude, du moins reflètent-elles sans doute une influence sud-alpine dans la production de la céramique fine. La nette sous-re-

présentation de ces types de pâtes au sein du corpus constitue un indice en faveur d'une origine exogène.

Quelques éléments typiques du Bronze final apparaissent en position secondaire. Ainsi, un gobelet à épaulement pourvu d'un col rectiligne pratiquement vertical est orné de légères cannelures (cat. 79), une caractéristique associée au Ha B1 ancien qui tend à disparaître par la suite (Borrello 1993, pl. 97,9). L'individu cat. 116, au col rentrant concave orné de cinq registres de triples incisions horizontales, montre un diamètre élevé qui en ferait soit un gobelet à épaulement de grande taille, soit un vase à épaulement, pour lesquels des parallèles sont connus aussi bien au Ha B1 ancien (Borrello 1993, pl. 35,12; 132,1) que classique (Moinat/David-Elbiali 2003, fig. 51.86; Borrello 1992, pl. 65,4). Enfin, plusieurs écuelles montrent des traits associés au Ha B pouvant éventuellement perdurer jusqu'au Ha C, tels que des cannelures internes (cat. 78), des décors de zigzags incisés sur et sous la lèvre (cat. 114-115), un ressaut interne (cat. 112), ou encore un corps rectiligne et un rebord déversé (cat. 113).

Mobilier métallique

Le mobilier métallique découvert dans cette phase est presque uniquement, à nouveau, en alliage cuivreux. La petite épingle côtelée à tête globulaire (cat. 80) est caractéristique de la transition entre premier et second âge du Fer dans l'est de la France et sur le Plateau suisse (voir Attiswil-Wiesenweg 11 BE : Montandon-Clerc 2019, pl. 8,17; Posieux-Châtillon-sur-Glâne FR : Ramseyer 1983, 182 et Sévaz-Tudinges : Ruffieux et al. à paraître). À la Heuneburg, les épingles avec une très petite tête n'apparaissent que dans les niveaux du Ha D2-D3 (Sievers 1984). Cet objet trouverait donc parfaitement sa place dans le paysage typologique de la phase IV, mais une datation légèrement antérieure ne peut être écartée.

Un passant de ceinture (cat. 123) trouve un parallèle dans un tumulus du Ha D1 à Ornans dans le Jura français (Schmid-Sikimić 1996, pl. 92,18), une datation compatible avec le niveau dans lequel il est apparu.

Une probable attache d'anse pour vaisselle métallique munie de deux perforations pour le rivetage (cat. 125) s'apparente aux modèles de fixation connus sur les productions sud-alpines (notamment de situles), sans pour autant trouver de comparaison exacte parmi les ensembles de référence.

Trois poinçons (cat. 82, 120-121), un ciselet (cat. 122), un crochet (cat. 124) et une série de déchets témoignent de la pratique d'activités artisanales variées au cours de cette phase (voir chap. 3.2.1). Enfin un fragment d'aileron de lame de hache ainsi qu'un tranchant brisé d'herminette ou de ciseau (cat. 127 et 83) constituent des éléments typiques du Bronze final. Soit ces deux objets se trouvent en position secondaire, soit ils correspondent à des fragments d'objets anciens récupérés et brisés pour la refonte.

Autres catégories de mobilier

Cette phase livre l'unique perle en verre du corpus (cat. 134). Il s'agit d'une pièce en pâte bleue d'un diamètre de 5 mm, pour laquelle des parallèles existent dans les tombes de

Sion-Don Bosco (Mariéthoz 2013, 48). Ces objets sont probablement importés de Vénétie, où plusieurs sites de production sont connus dès le Bronze final (Frattesina, Mariconda di Melara et Montagnana : Towle et al. 2001). Le reste du mobilier associé à cette phase compte deux fusaïoles en terre cuite (une de forme bitronconique, cat. 135, type Ic2 : Médard et al. 2017 ; l'autre, très fragmentée, de forme indéterminée, non figurée), un broyon en quartzite blanc (cat. 136) et une meule (non figurée).

2.1.5 Phase IV (Ha D2-D3-LT A1)

Structures

Cette ultime phase de l'occupation hallstattienne est caractérisée par un nouveau cycle de construction qui s'étend sur l'ensemble de la surface fouillée. Elle rassemble le plus grand nombre de structures (fig. 12).

Deux nouveaux bâtiments peuvent être identifiés, la convergence d'indices mobilisés pour leur restitution trouvant des parallèles à Gamsen (Curdy et al. 1993). Leur mode de construction combine sablières et poteaux porteurs avec des parois en clayonnage et torchis, dont de nombreux fragments ont été récoltés sur l'ensemble des niveaux protohistoriques (environ 400 pièces pour un total de 1.7 kg). La présence du premier bâtiment (Bat1) est mise en évidence par un empierrément rectiligne conservé sur une longueur de 8 m qui constitue vraisemblablement le calage ou la protection d'une sablière (UT157). Le positionnement d'un grand foyer à sole (UT200) directement contre cet empierrément, ainsi que la topographie, permettent de définir que l'intérieur du bâtiment se trouvait

sur son côté sud-est. Quelques poteaux supplémentaires apparus à une altitude comparable constituent les seules structures pouvant être intégrées aux autres parois. Du point de vue des dimensions, cela donnerait une emprise au sol d'une longueur de 7 à 8 m pour une largeur de 4 m, soit une superficie de 28 à 32 m². La présence d'une tombe de périnatal (T2, voir chap. 3.3) contre le positionnement hypothétique de la paroi sud de ce bâtiment constitue un argument de plus en faveur de cette restitution. La forte densité de trous de poteau présents dans la partie sud de la zone fouillée reflète la présence d'un second bâtiment (Bat2). La reconstitution envisagée comporte un foyer à sole (UT145), une tombe de périnatal (T1, voir chap. 3.3) et montre des dimensions et une orientation similaires à celles du premier bâtiment.

La fin de cette phase est marquée par la construction d'un nouvel empierrément rectiligne (UT111) très semblable à celui construit au cours de la phase II, une quinzaine de mètres en retrait de ce dernier. Il s'agit vraisemblablement, à nouveau, d'une structure destinée à protéger le pied de pente des débordements de la Lizerne (voir chap. 3.5).

Céramique

Le corpus de céramique associé à cette phase affirme les tendances amorcées dans la phase III. L'écuëlle à rebord déversé cat. 137, malgré son aspect archaïque, trouve deux parallèles dans la seconde phase du Ha D de Sembrancher-Crettaz-Polet (Benkert et al. 2021, pl. 5,7,8). La jatte à rebord déversé cat. 140, au profil sinueux et cannelé, est typique de la céramique tournée du Ha D2-LT A1 au nord des Alpes (voir ci-dessous). Une jatte munie d'un col légèrement rentrant (cat. 157) s'apparente à une pièce découverte à Gamsen, avec un dégraissant toutefois plus grossier (Paccolat et al. 2019b, pl. 99,1869). Une autre jatte pourvue d'un col concave et d'une lèvre étirée vers l'extérieur (cat. 158) constitue l'une des formes les plus originales de cette phase. Au Ha D, quelques exemples s'en rapprochent à Bussy-Pré de Fond FR, mais le col est vertical et la lèvre moins déversée (Ruffieux/Wolf 2005, pl. 4,4.11). D'autres parallèles apparaissent à Gamsen parmi les vases situliformes découverts dans les horizons BW-6 et BW-8 (Ha D1-D2) et dont l'origine golaseccienne est avérée. Ils montrent cependant un diamètre plus réduit à l'ouverture que l'exemplaire d'Ardon.

Les formes de pot les plus emblématiques de cette phase IV sont les pots sans rebord et les pots à léger rebord déversé. Les pots sans rebord sont associés à des profils légèrement ovoïdes (cat. 227-228), en forme de « tonnelet » (cat. 161-162), ou pratiquement rectilignes (cat. 160, 163). Le tonnelet cat. 161 ainsi qu'une jatte à rebord rentrant en pâte grossière (cat. 152), tous deux ornés d'incisions verticales, trouvent un parallèle dans le dernier niveau hallstattien de Visperterminen-Oberstalden (Curdy/Paccolat 2023, pl. 18,20). Les quatre pots à épaulement du corpus apparaissent tous dans cette phase. L'un d'entre eux (cat. 165) présente une épaulement modelée par pression donnant l'illusion qu'il s'agit d'un cordon en applique avec des impressions obliques. À Gamsen, six individus de cette forme

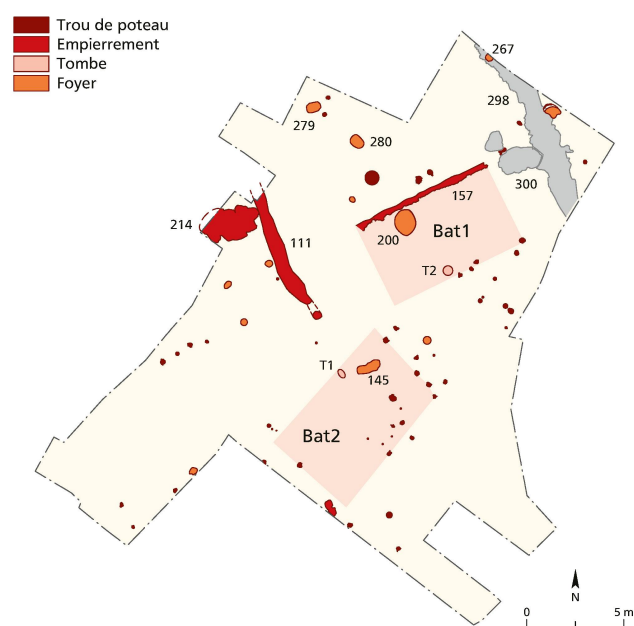


Fig. 12. Ardon VS, Châble. Plan de la phase IV. Les structures en gris sont reportées de la phase II, car elles sont toujours en fonction au début de cette phase. La trame proposée pour le bâtiment 2 correspond à une moyenne des différentes hypothèses de restitution. DAO A. Pignolet et M. de Morsier.

apparaissent entre la fin du 7^e et la fin du 5^e siècle av. n. è. (Paccolat et al. 2019a, 224). Elle apparaît également à Varen-Sportplatz (Héritier 2002, pl. 5,1), à Salgesch-Margrabben (David-Elbiali/Giozza à paraître, pl. 8,VA9) ainsi que dans le premier niveau d'occupation hallstattienne à Sembrancher-Crettaz-Polet (Benkert et al. 2021, pl. 3,2), où elle est ornée d'un cordon en applique.

Quelques individus devant être rattachés au Bronze final sont présents jusque dans cette phase d'occupation. C'est le cas d'une écuelle portant un décor de zigzag incisé sous la lèvre avec une pâte blanche en incrustation (cat. 230), d'une autre écuelle à corps rectiligne et rebord déversé (cat. 174), ou encore d'un pot à rebord déversé muni d'une arête interne (cat. 176). Un rebord orné d'incisions horizontales et montrant une lèvre bifacettée (cat. 175) trouve des parallèles dès le Ha B1 ancien (Borrello 1993, pl. 88,14.15).

Importations trans- et cisalpines

Quelques éléments d'origine exogène peuvent à nouveau être isolés au sein de la céramique de la phase IV. Il s'agit de récipients aux pâtes fines, probablement montés au tour de potier et ayant fait l'objet d'une cuisson parfaitement maîtrisée.

Parmi eux, une jatte à rebord déversé et profil sinueux, munie de cannelures sur l'ensemble du col jusqu'à la lèvre (cat. 140), provient probablement du nord des Alpes où l'association de ces caractéristiques est emblématique de la céramique tournée tardo-hallstattienne. Elle trouve en particulier des parallèles sur le site de Posieux-Châtillon-sur-Glâne (Dietrich-Weibel et al. 1998, pl. 20; 25-26). L'essor de ces productions sur le Plateau suisse intervient vers la fin du 6^e siècle av. n. è. et elles perdurent au moins jusqu'au milieu du siècle suivant. Si ces céramiques connaissent une importante diffusion dans le monde hallstattien, centrée autour des sites dits « princiers » qui en livrent les séries les plus importantes, il s'agit en revanche d'une première en Valais. Un gobelet (cat. 153) et deux bases annulaires (cat. 229 et 231) pourraient être d'origine golasecchienne. L'importation de céramique de la culture de Golasecca en haute vallée du Rhône constitue un phénomène déjà bien documenté à Gamsen, où au moins 63 vases ont pu être identifiés (Paccolat et al. 2019a, 373). Le gobelet, orné de trois cannelures sur l'épaule (cat. 153), possède une pâte fine micacée de couleur brun orange, sa surface polie tire sur le brun gris sombre. Le fond annulaire cat. 229 est à rapprocher d'une pièce découverte à Gamsen dont l'origine sud-alpine est avérée (Paccolat et al. 2019b, pl. 167,6, BW-9, Ha D2). Le second fond annulaire (cat. 231) s'apparente aux coupes à fond annulaire typiques de la culture de Golasecca (voir par exemple Kaenel 1999, 47).

Céramique grise fine

Une série de tessons demeure sans parallèle connu dans le cadre culturel régional du Hallstatt final. Un premier ensemble est caractérisé par une pâte gris sombre savonneuse au dégraissant fin (environ 40 tessons, non figurés), les traces de façonnage visibles à l'intérieur pourraient

indiquer l'usage d'un tour lent. Plusieurs tessons portent un décor de cannelures situé sur l'épaule, les formes pourraient correspondre à des bouteilles ou à des jattes ovoïdes. Le second ensemble comporte trois individus montrant une pâte fine gris clair, plutôt caractéristique de la céramique tournée indigène à la période laténienne. Il s'agit d'une base annulaire (cat. 178) d'un pot à rebord déversé (non figuré) et d'une jatte à profil sinueux munie d'une baguette autour du col (cat. 177). Ces trois éléments trouvent des parallèles dès La Tène ancienne, en particulier à l'est du Plateau suisse et en Allemagne dans le Bade-Wurtemberg. Un exemple proche de cat. 177 apparaît sur l'habitat d'Osterfingen-Haafpunte SH (Nyffeler/Wimmer 2021, pl. 8.165). Quant à l'absence de ce type de céramique tournée à pâte claire en Valais, elle peut en partie être imputée au manque de données en contexte d'habitat pour la période concernée. Nous proposons donc de retenir pour ces trois tessons une datation à LT A-B, une datation beaucoup plus tardive pouvant être exclue d'un point de vue stratigraphique. Ils indiquent par ailleurs que la phase IV recèle une composante laténienne, qui reste toutefois très anecdotique du point de vue du mobilier.

Céramique surcuite

Plus de 300 tessons de céramique surcuite se répartissent à travers l'ensemble des horizons protohistoriques, la majeure partie d'entre eux étant associée à la phase IV (215 pièces). Cette céramique retrouvée sur toute la surface fouillée est reconnaissable à son dégraissant grossier, à son aspect poreux parfois scorifié et à sa couleur vert bleuté tirant parfois sur l'orange. Certains tessons ont presque doublé de volume, la surface du récipient étant entièrement boursoufflée, voire fondue. Aucune poterie exposée à la cuisson sur un foyer domestique (dont la température est de l'ordre de 500-600 °C) n'est susceptible de montrer des stigmates comparables, les températures auxquelles elles ont été soumises sont donc clairement plus élevées. La céramique « boursoufflée » apparaît occasionnellement sur d'autres sites de l'âge du Bronze et du Fer⁶. Il ne s'agit pas de ratés de cuisson, mais dans le cas d'Ardon l'hypothèse d'un incendie ne peut toutefois pas être étayée. Reste la possibilité de mettre ces tessons en relation avec l'activité métallurgique documentée sur le site (voir chap. 3.2.2), même si la nature de ce lien ne peut être précisée.

Mobilier métallique

Jusque dans cette dernière phase, le mobilier métallique reste presque exclusivement en alliage cuivreux. On observe cependant une augmentation du nombre d'objets en fer (six pièces).

Les fibules constituent l'un des points forts de cette phase IV. Elles comptent au minimum sept pièces en alliage cuivreux. L'un des marqueurs chronologiques les plus évidents est la fibule à timbale sur le pied (cat. 179, type F4A2), un type trouvant son origine dans l'est de la France où plusieurs ateliers de fabrication sont connus (Carrara et al. 2013). Elles apparaissent massivement entre 500 et 450 av. n. è. (Ha D3-LT A1) dans l'ensemble du

domaine hallstattien. En Valais, leur présence se limitait jusque-là à la nécropole de Sion-Don Bosco⁷.

La fibule à double timbale (cat. 180, type dP4) constitue le deuxième exemplaire valaisan de ce type d'objet avec celui découvert là encore à Don Bosco⁸. Bien que les deux timbales soient collées par la corrosion, la cassure entre la timbale de l'arc et le porte-ardillon est visible. Il s'agit donc bien de timbales séparées. Fossile directeur de la fin du Ha D2 et du Ha D3, sa diffusion couvre surtout la partie occidentale du complexe hallstattien, avec une densité particulièrement élevée en Bourgogne. Le ressort long permet en l'occurrence de dater cet objet dans une phase avancée du Ha D3 (Piningre/Ganard 2004, 250). Si le décor de lignes incisées concentriques autour de la timbale du pied est classique, celui « rayonnant » sur la timbale de l'arc est en revanche plus inhabituel. Quelques exemples, toujours sur timbale convexe, existent à Vix en association avec différents types de fibules (Chaume 2001, pl. 10,113 ; dans une moindre mesure pl. 6,96; 2,15.19).

Un fragment peut être rattaché à une fibule à double décor sur l'arc et sur le pied (« Doppelzierfibel », cat. 182, type dZ3). À nouveau, ce type est caractéristique du Ha D3 et perdure à LT A1 (Chaume 2001, 120-121). Il se répartit essentiellement autour de deux pôles, le premier en Bourgogne (Vix) et le second en Alsace (Haguenau). En Suisse, deux autres exemplaires ont été identifiés en contexte alpin : un à Gamsen (Paccolat et al. 2019b, pl. 6,128) et l'autre à Arbedo TI (Chaume 2001, fig. 99).

Un arc de fibule de type F est apparu sur le niveau d'abandon de la phase IV (cat. 233). L'extrémité de l'arc est perforée, le ressort rajouté. Si le pied incomplet ne permet pas de définir de quelle variante il s'agit, l'association de la forme de l'arc (notamment sa section, composée d'un dos arrondi et d'une arête sur la face inférieure) et de la tête perforée trouve une réplique exacte sur une fibule de type F1 découverte à Vix (Chaume 2001, pl. 4,45). Cette dernière, qui se rattache à la liste 232 de G. Mansfeld (1973, 237 ; Chaume 2001, 124), montre une diffusion centrée sur le sud de l'Allemagne. Un arc à tête perforée de section comparable apparaît également à Posieux-Châtillon-sur-Glâne (Dubreucq 2013, pl. 59,10). La perforation de la tête de l'arc pour le passage de l'axe du ressort constitue, sur ces modèles, une caractéristique typique du Ha D3, en particulier à La Heuneburg (Plouin/Lambach 2022, 133).

La fibule arciforme à disque d'arrêt et manchon (cat. 181, type S1) dérive quant à elle des fibules serpentiformes sud-alpines. Ce type est aussi bien produit au sud qu'au nord des Alpes au Hallstatt final. Les productions nord-alpines, essentiellement cantonnées au Plateau suisse et à l'est de la France (Dubreucq 2013, 121), sont caractérisées par le sertissage du disque d'arrêt à l'aide d'un manchon en bronze (Cicolani 2017, 87), un trait que l'on retrouve sur la pièce d'Ardon. Ce type est bien représenté à Gamsen (Paccolat et al. 2019a, 46), en particulier dans le niveau BW-11 (Ha D2-D3), ainsi qu'à Sion-Don Bosco⁹.

Enfin, les deux pieds de fibule vasiformes (cat. 183 et 232) apparaissent le plus souvent en association avec

des fibules sud-alpines de type serpentiforme, dans une moindre mesure *a navicella* ou encore *a sanguisuga*. Leur morphologie, en particulier celle de l'individu 232, porte à exclure une datation au Ha D1 et à LT A (Cicolani 2017, 60-63; 91). Autrement dit, ces deux pièces trouvent bien leur place au Ha D2-D3.

Un fragment de tige en bronze de section aplatie (cat. 185), orné d'un décor de cercles concentriques incisé et muni d'un trou de fixation par rivetage, constitue vraisemblablement un fragment d'attache de situle. Des exemples s'en rapprochent dans les grandes productions tessinoises contemporaines de cette phase (Schindler 1998, 123, pl. 45,1067.1068). Une tige en bronze de section circulaire en arc de cercle (cat. 186), issue du même horizon, pourrait constituer une anse de situle, à moins qu'il ne s'agisse d'un simple fragment d'anneau. Si l'on privilégie cette dernière hypothèse, des parallèles apparaissent par dizaines au Ha D dans les tumuli du Plateau suisse où il s'agit tantôt d'anneaux de chevilles, tantôt de bracelets (Schmid-Sikimić 1996).

Un fragment d'épingle muni d'une tête moulurée (cat. 188) porte un décor ne connaissant pas de parallèle sur le plan régional. Ce dernier est constitué de trois incisions périmétriques au-dessus desquelles se trouve une série de très courts segments perpendiculaires. À cet égard, rappelons que les épingles sont caractérisées par l'existence de nombreuses pièces uniques au Ha D (Dubreucq 2013, 54). Une tige enroulée de section aplatie (cat. 184) pourrait éventuellement constituer une tête d'épingle d'un type comparable à celles découvertes dans les niveaux anciens d'Ardon (cat. 31, 65, 69). Son apparition à une phase avancée du Ha D ne pose pas de problème, un exemple étant connu à Faoug-Derrière-le-Chaney (Rychner-Faraggi 1999, fig. 5.4). Une tige en bronze très fine d'une largeur de 6 mm (cat. 195), repliée à une extrémité et munie de fines incisions longitudinales sur les bords, trouve un parallèle sous forme d'annelet parmi un lot d'objets découvert anciennement à Salgesch (Tori 2019, 237 et pl. 63,503). Le contexte malheureusement peu fiable de cette découverte ne permet pas de discuter de la chronologie de ces objets.

Comme pour la phase III, plusieurs outils reflètent la pratique d'activités artisanales sur le site (voir chap. 3.2.1) : un ciselet (cat. 145), une gouge (cat. 234) et trois poinçons (cat. 189, 190, 235). Tous sont en alliage cuivreux à l'exception des deux derniers poinçons qui sont en fer. L'activité métallurgique se poursuit tout au long de cette phase, au sein de laquelle elle laisse de nombreux déchets (voir chap. 3.2.2), aussi bien pour le travail du bronze que du fer. À la catégorie des outils peut encore être ajouté un hameçon en alliage cuivreux (cat. 191). Si ce type d'objet apparaît par centaines sur les sites lacustres au Bronze final, il pourrait s'agir en Suisse de la première occurrence connue pour le premier âge du Fer. Sa présence à Ardon traduit logiquement l'exploitation de ressources halieutiques.

Enfin, deux éléments d'une crémaillère en fer représentent le plus gros objet métallique du corpus (cat. 241). Cette pièce est apparue à l'interface entre le niveau d'abandon OC-11 et les alluvions scellant le site et peut être, de ce

fait, attribuée à une période comprise entre la fin du Hallstatt et La Tène moyenne. Au Ha D, les objets de ce type sont très rares : un exemple apparaît en France à Salins et un en Allemagne à la Heuneburg (Dubreucq 2013, 78). À La Tène, des exemples plus tardifs sont connus sur le site du Mormont VD (Genechesi et al. 2023, 82, fig. 12).

Autres catégories de mobilier

Trois fragments d'anneaux en roche noire apparaissent au sein de cette phase IV (cat. 214-216). Leur état de fragmentation ne permet que difficilement d'en restituer la forme. Au premier âge du Fer, la diffusion de ces anneaux se limite presque exclusivement au nord des Alpes. Peu d'exemples sont connus en Valais : quelques-uns apparaissent dans la nécropole de Sion-Don Bosco ainsi qu'à Guttet-Schlusilachra en contexte d'habitat (Sliwinski 2024). En revanche, des anneaux en pierre ollaire de forme comparable connaissent une diffusion plus importante à l'échelle du Valais. Il s'agit vraisemblablement d'imitations alpines des anneaux en roche noire nord-alpins. Deux ateliers de fabrication ont été découverts à Gamsen ainsi qu'un troisième dans le Val d'Aoste sur le site du Château de Cly (Paccolat et al. 2019a, 112). Dans ce contexte, les trois anneaux découverts à Ardon constituent une preuve de plus de la proximité du site avec les réseaux d'échanges nord-alpins. Six fusaïoles en terre cuite, parmi les mieux conservées du site, témoignent d'une activité de filage (cat. 217-219, 239). Deux d'entre elles sont incomplètes et leur forme ne peut être restituée (non figurées).

Une pierre à bouchardage périmétrique montrant des cupules symétriques (cat. 242) a également été découverte

hors contexte lors de la fouille des niveaux associés à la phase IV (voir chap. 3.2.3). Cette pièce en grès affiche un diamètre de 8 cm et un poids de 535 g. De nombreux exemples sont connus au Bronze final, en particulier sur les sites lacustres (voir par exemple Ribaux 1986, pl. 15-16 ; Leuvrey 1999, pl. 80). Ils sont également attestés au premier âge du Fer comme le montrent les exemplaires d'Onnens-Le Motti (Schopfer et al. 2018, 171).

2.2 Datations ¹⁴C

Treize datations ¹⁴C ont été obtenues sur des échantillons de faune et de charbon de bois. Leur distribution selon leur attribution stratigraphique (fig. 13) présente un certain nombre d'inversions chronologiques, qui font écho à celles observées dans l'analyse stratigraphique du mobilier. À l'instar de la céramique, les datations effectuées sur des restes fauniques font ressortir l'importance des remaniements de couches. Ainsi une datation correspondant au Bronze final (Poz-151009, 1044-841 av. n. è.) apparaît dans l'horizon OC-9 (phase IV) attribué au Ha D2-D3 (seconde moitié du 6^e siècle av. n. è.). De même, une datation (Poz-151007, 796-547 av. n. è.) obtenue dans le niveau OC-10 (phase IV) paraît, elle aussi, trop ancienne puisque plusieurs éléments permettent d'attribuer l'OC-10 au Ha D3-LT A1 (510-450 av. n. è.). Enfin, un décalage chronologique s'observe également en sens inverse puisqu'une datation (Poz-151005, 409-211 av. n. è.) obtenue sur un fragment de faune issu d'un foyer en cuvette de l'horizon OC-7 (phase III), stratigraphiquement et typologiquement asso-

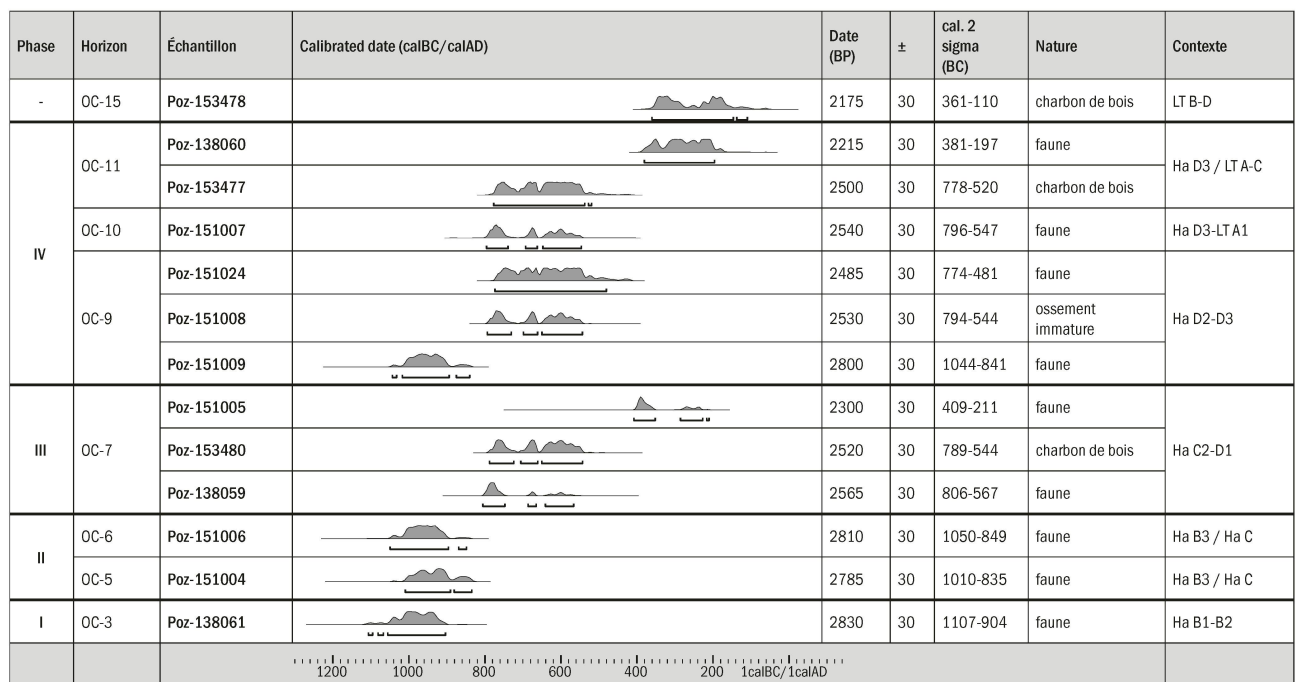


Fig. 13. Ardon VS, Châble. Datations ¹⁴C présentées selon leur succession stratigraphique. Oxcal 4.4, courbe IntCal20 ; Bronk Ramsey 2009 ; Reimer et al. 2020. Tableau: C. Bondi, J. Montandon-Clerc.

cié au milieu du premier âge du Fer, tombe en pleine période laténienne. Cette dernière datation met en exergue la difficulté rencontrée à lire le terrain sur ce site. On peut en déduire que le niveau d'apparition observé pour ce foyer ne peut correspondre à son niveau réel d'ouverture, mais que celui-ci devait se trouver au niveau de l'OC-11, c'est-à-dire 20 à 30 cm plus haut.

En dépit de ce désordre apparent, ces datations amènent quelques précieuses précisions au cadre chronologique. Tout d'abord, en s'affranchissant du cadre stratigraphique, on remarque que les résultats se regroupent en trois ensembles relativement homogènes et distincts les uns des autres. Le premier correspond au Bronze final (quatre dates, 1107-835 av. n. è.), le deuxième au premier âge du Fer (six dates, 806-481 av. n. è.) et le dernier au second âge du Fer (trois dates, 409-110 av. n. è.). L'unique datation effectuée pour la phase I (OC-3, Poz-138061) valide son attribution au Ha B1-B2 de même que la possibilité d'un début de l'occupation légèrement antérieur au 10^e siècle av. n. è. Ensuite, au moins deux datations se rattachant au premier âge du Fer confirment l'existence au sein de cette période d'une phase d'occupation antérieure au Ha D2 (Poz-138059, Poz-151007), qui doit concorder avec les phases II et III. Les deux datations obtenues en OC-11 (phase IV) montrent quant à elles une scission interne de cet horizon, entre l'abandon de l'occupation hallstattienne et une fréquentation du site au cours de la période laténienne, qui n'avait pas été perçue au moyen de l'approche stratigraphique. Cet indice appuie par ailleurs l'attribution chronologique des trois tessons de céramique grise fine apparus dans l'horizon OC-10 (voir chap. 2.1.5). Enfin, les trois datations contemporaines de la période laténienne (Poz-151005, OC-7, Poz-138060, OC-11 et Poz-153478, OC-15) suggèrent l'existence de deux phases bien distinctes, séparées par une épaisseur de près de 1 m de sédiment. La première prend place entre La Tène ancienne et moyenne (OC-11), et la seconde entre La Tène moyenne et finale (OC-15).

2.3 Synthèse de la séquence chronoculturelle

Le contexte stratigraphique, l'approche typologique et les datations ¹⁴C permettent de proposer un cadre chronologique et culturel clair pour les quatre phases d'occupation du site. La phase I peut être attribuée au Ha B1-B2 (env. 1050-900 av. n. è.). La phase II compte à la fois des éléments typiques du Ha B et d'autres, plus ambigus, pour lesquels une attribution au premier âge du Fer ne peut être exclue. Plusieurs tessons issus de la phase I s'y trouvent en position secondaire. Elle couvre une période maximale comprise entre 900 et 650 av. n. è. et correspond à une fréquentation plus sporadique du site. La phase III offre de meilleurs repères typologiques trouvant de nombreux parallèles sur les sites valaisans du Ha D, entre 650 et 500 av. n. è. Les datations ¹⁴C et son antériorité stratigraphique à la phase IV permettent de l'attribuer au Ha D1, avec un début possible dès le Ha C2 (650/620-

550 av. n. è.). Enfin, la phase IV constitue un ensemble très cohérent daté entre le Ha D2-D3 et LT A1, soit entre 550 et 450 av. n. è., avec une majorité d'éléments associés à la seconde moitié de cette fourchette chronologique. Au sein de cette dernière phase, trois tessons de céramique grise fine issus de l'OC-10 (voir chap. 2.1.5) ainsi qu'une des deux datations ¹⁴C obtenues pour l'horizon OC-11 (Poz-138060, 381-197 av. n. è.) indiquent qu'une fréquentation ultérieure du site intervient durant la première moitié de la période laténienne. Cette dernière demeure toutefois anecdotique, aucune véritable reprise de l'occupation n'étant perceptible sur la surface fouillée¹⁰.

3 Apports d'Ardon à la connaissance régionale du Bronze final et du premier âge du Fer

Parmi les nombreuses thématiques étudiées sur ce site, quelques-unes sont d'une valeur particulière pour la compréhension du Bronze final et du premier âge du Fer à l'échelle locale et régionale. Nous proposons ici un tour d'horizon touchant à cinq thématiques très distinctes : l'évolution de la céramique et les spécificités du corpus d'Ardon, l'artisanat et la métallurgie, les tombes de périnatales et restes humains, la chasse et l'élevage, et enfin la gestion de risques naturels.

3.1 La céramique du Bronze final au premier âge du Fer : spécificités et discussion diachronique

L'un des intérêts d'Ardon est de rassembler, pour la première fois en Valais central et sur un seul site, un corpus céramique correspondant à plusieurs siècles d'occupation, avec différents horizons bien datés et assez d'éléments typiques pour confronter les données aux modèles chronologiques acquis dans d'autres régions. Cette étude pose un premier cadre de référence régional, qui gagnera à être affiné et vérifié par l'étude d'autres sites d'habitat restés inédits, tels que le Parking du Pénitencier et de la place Zermatten à Sion. Si la typologie de la céramique ne permet pas d'affirmer la présence du Ha C à Ardon, c'est en raison de la grande difficulté que comporte la caractérisation de cette période. Nous émettons néanmoins l'hypothèse que le site connaît une fréquentation occasionnelle durant cette période. Enfin, la phase IV offre pour l'heure l'ensemble de céramique le plus conséquent et le mieux daté du Valais pour la phase Ha D3-LT A1. On notera, d'ordre général, que la céramique du Bronze final se laisse différencier de celle du premier âge du Fer par son aspect généralement plus soigné, la plus grande régularité de ses parois, de ses surfaces et de ses lèvres et sa cuisson plus homogène, ce qui permet, en complémentarité avec la typologie, de mieux repérer le mobilier remanié.

3.1.1 Écuellles et jattes

Les écuellles dominent les formes basses tout au long des quatre phases d'occupation. On observe une évolution graduelle des profils rectilignes (voir cat. 1, 3, 19-21) vers des profils plus arrondis (cat. 18, 49-72, 90-91, 147-148), les premiers n'apparaissant généralement plus au Hallstatt final (fig. 7). Les rebords/lèvres obliques, déversés ou horizontaux constituent des traits caractéristiques du Bronze final qui tendent à être remplacés par des rebords droits dès la phase III, soit au Ha D. Cette tendance se vérifie sur l'ensemble des sites valaisans, ce qui incite à considérer avec prudence l'attribution chronologique des quelques rebords obliques apparaissant encore en phase III (cat. 85, évent. 87). En revanche, la présence de rebords obliques et de corps rectilignes dans la phase II, où ils apparaissent encore dans de grandes proportions, pourrait indiquer une perdurance de ces traits au Ha C. Dans les ensembles de référence, les individus ornés de cannelures internes existent jusqu'au Ha B3-C1, de même que les décors de zigzag incisés associés à cette forme. Leur absence sur les sites valaisans du Ha D incite à considérer ceux issus des phases III et IV d'Ardon comme remaniés.

L'absence de jatte à rebord vertical est à signaler pour la phase III, alors qu'un exemplaire est identifié dans la phase IV (cat. 149). Il s'agit pourtant d'une forme emblématique du Ha C-D1 sur le Plateau suisse (Ruffieux/Mauvilly 2009) et du Ha D en Valais.

On constate pour les phases III-IV une nette sous-représentation des jattes à rebord rentrant, en comparaison avec les corpus de référence nord-alpins. Cette forme aurait été particulièrement attendue en phase IV, celle-ci étant fréquente dans les ensembles du Hallstatt final et de La Tène ancienne sur le Plateau suisse (voir Ruffieux/Wolf 2005, pl. 4,3 ; Montandon-Clerc 2019, pl. 3-4 ; Masserey 2008). Si les jattes à rebord rentrant sont bien représentées à Gamsen (Paccolat et al. 2019b, pl. 155 ; 160) et à Visperterminen-Oberstalden (Curdy/Paccolat 2023), leur présence reste très anecdotique dans les ensembles de Varen-Sportplatz (Héritier 2002) et Salgesch-Maregraben (David-Elbiali/Giozza à paraître) où les formes basses restent dominées par les écuellles. Le corpus de Sembrancher-Crettaz-Polet, quant à lui, n'en livre aucune (Benkert et al. 2021). Selon l'état actuel de la recherche, cette forme ne constitue donc pas un marqueur totalement fiable pour la fin du premier âge du Fer en Valais. Enfin, la présence de cannelures sur ces jattes jusqu'à la fin du Ha D3 (cat. 151, 221-223) apparaît comme une spécificité du site d'Ardon, alors que ce décor est plus commun au sein des habitats valaisans du Ha D1-D2 (Curdy/Paccolat 2023, 87).

3.1.2 Pots

Avec 68 individus, les pots à rebord déversé constituent la catégorie la mieux représentée. Ils apparaissent avec une grande régularité tout au long des quatre phases d'occupation (fig. 9), une situation qui contraste avec les autres ensembles de référence connus pour le Ha D. Ce type de

réceptif est en effet très commun au Bronze final, période durant laquelle la rupture entre le bord et le reste du profil est souvent anguleuse, marquée par une arête interne. Au nord des Alpes, on constate encore une certaine fréquence de ce type de la fin du Ha B3 au Ha D1, avec une disparition progressive des ruptures de profil anguleuses (pour la transition avec le premier âge du Fer, voir Mauvilly et al. 1997 ; Michel 2006 ; Ramstein 2024 ; pour le milieu du premier âge du Fer, voir Schopfer et al. 2018, pl. 27-30 ; Ramstein 2010, pl. 2-4 ; Ruffieux/Wolf 2005, pl. 2). Les rebords déversés diminuent dès lors fortement au profit de rebords légèrement déversés, de pots sans rebord et de pots à épaulement. Cette tendance se vérifie également en Valais : à Gamsen, les pots à rebord déversé sont plutôt représentatifs des niveaux anciens (Paccolat et al. 2019a, 222), quelques-uns sont également présents dans le niveau ancien de Sembrancher-Crettaz-Polet (Benkert et al. 2021, pl. 2-3) et à Guttet-Schlussilachra. Ils sont en revanche totalement absents des ensembles de Visperterminen-Oberstalden, de Varen-Sportplatz ainsi que de Salgesch-Maregraben. Cette forme tend donc à se raréfier au cours du Ha D1 pour presque disparaître à la fin du Ha D. La surreprésentation de cette forme dans les phases III et IV d'Ardon peut être expliquée par le fait que beaucoup d'éléments s'y trouvent en position secondaire, en particulier les pièces montrant encore une rupture de profil anguleuse et une lèvre aplatie (à l'instar de cat. 176).

Présents dès les niveaux les plus anciens, les pots à léger rebord déversé apparaissent dans des proportions comparables aux pots à rebord déversé jusqu'à la phase IV. Ils survivent à ces derniers en OC-11, où se trouvent encore quatre individus. Les pots à léger rebord déversé et profil sinueux constituent l'une des formes emblématiques du premier âge du Fer. En Valais, elle est de loin la mieux représentée à Visperterminen-Oberstalden, Varen-Sportplatz, Salgesch-Maregraben et à Gamsen, alors qu'elle apparaît en proportion égale avec les pots à rebord déversé à Guttet-Schlussilachra. Elle se laisse donc solidement associer à la phase Ha D.

Les pots sans rebord, quant à eux, sont rares avant la phase III. Cette forme apparaît de manière régulière dès le Ha C sur le Plateau suisse (Paccolat et al. 2019a, 224). Elle reste discrète à Salgesch-Maregraben, où elle s'associe à des profils ovoïdes, ainsi qu'à Varen-Sportplatz où les profils sont pour la plupart verticaux. Elle est plus fréquente dans les corpus de Gamsen, Visperterminen-Oberstalden, Guttet-Schlussilachra et dans le second horizon hallstattien de Sembrancher-Crettaz-Polet. Les pots sans rebord, que ce soit en tonnelet ou à profil rectiligne, constituent donc un bon marqueur pour le Ha D valaisan.

Enfin les quatre pots à épaulement, qui se trouvent associés à la phase IV d'Ardon (cat. 164-167), sont ici typiques du Hallstatt final.

3.1.3 Décors

L'abondance des décors dans le corpus d'Ardon peut surprendre dans la mesure où le passage du Bronze final au

	Registres de lignes incisées	Cordons en applique	Décor pincé
Phase I	5	1	2
Phase II	18	5	10
Phase III	10	6	27
Phase IV	7	2	10
Total	40	14	49

Fig. 14. Ardon VS, Châble. Distribution de certains types de décors par phase. Tableau J. Montandon-Clerc.

premier âge du Fer est caractérisé en Suisse par une baisse marquée de leur fréquence. Sur les 345 décors recensés, 155 se trouvent sur des segments de céramiques associés à des bords, dont 44 sur les lèvres, 61 sur des bords et 50 sur la panse. Sans tenir compte des combinaisons de décors, cela donne un nombre minimum de 147 bords décorés, soit plus du tiers du NMI (35 %). Ce phénomène peut s'expliquer d'une part par la présence de tessons attribuables au Bronze final dans les horizons hallstattiens, et d'autre part, sans doute aussi, par la surreprésentation des pots par rapport aux autres catégories de formes.

Vers une chronologie des décors

La majorité de ces décors ne revêt que peu d'importance chronologique. Trois exceptions sont toutefois à signaler (fig. 14).

Les registres d'incisions horizontales, la plupart du temps par paire ou triples, constituent un attribut typique de la céramique du Bronze final (40 occurrences, dont 5 déjà dans la phase I et 18 dans la phase II, voir cat. 6, 30, 60, 62, 116). Celui-ci étant totalement absent des ensembles connus au Ha D, tant en Valais que sur le Plateau suisse, son apparition dans les phases III et IV est vraisemblablement à imputer au mobilier remanié.

La diminution du nombre de pots ornés de cordons en applique constitue l'une des seules tendances évolutives pouvant être établie pour la céramique entre le Ha D1 et D3, notamment à Gamsen et dans le canton de Fribourg (Ruffieux/Mauvilly 2009, 493). Cette tendance se confirme à Ardon où la phase IV ne livre que deux tessons de ce type (non figurés), de petite taille et très érodés, qui s'y trouvent probablement en position secondaire.

Enfin, un décor de modelage couvrant « pincé » apparaît à Ardon sur 49 tessons (fig. 15). Ceux-ci se répartissent spatialement sur l'ensemble de la zone fouillée et figurent dans chacune des quatre phases avec une surreprésentation en phase III. La variabilité de leur épaisseur, de leur couleur et de la disposition du décor permet de déduire qu'il ne s'agit certainement pas d'un ou deux pots éparpillés à travers toute la stratigraphie et la surface du site, mais que le nombre de ces tessons est bien représentatif d'une certaine fréquence de ce type. Cette caractéristique apparaît de manière occasionnelle au Bronze final (Borrello 1993, pl. 118,3-8; 138,3 ; Poncet-Schmid et



Fig. 15. Ardon VS, Châble. Exemple de tesson au décor couvrant pincé en relief (1605-1, OC-7). Photo In Situ Archéologie SA.

al. 2013, pl. 32,582-587) et à la transition entre le Ha B3 et C1 (Michel 2006, pl. 6,8; 8,4). Au Ha C2-D1 un seul tesson est répertorié à Onnens-Le Motti (Schopfer et al. 2018, 197) et deux à Baar ZG-Martinspark (Gnepf Horisberger 2003, pl. 13,331; 16,431). À l'échelle du Valais, en contexte hallstattien, ce type de décor n'est attesté qu'à Sion-Parking du Pénitencier (inédit, fouille Mariéthoz 2011). Son apparition au cours des deux premières phases d'Ardon et son absence des autres ensembles valaisans au Ha D incite à l'associer au Ha B et, peut-être, au Ha C. Il pourrait par ailleurs s'agir d'une tradition ayant bénéficié d'une plus grande popularité en Valais central. Ces hypothèses devront être étayées par de nouvelles découvertes.

3.2 Activités artisanales et métallurgiques au Hallstatt final

Les phases III et IV d'Ardon ont livré l'une des panoplies d'outils métalliques les plus complètes de Suisse pour le Ha D. En parallèle, de nombreux indices attestent le travail du bronze et du fer tout au long de ces deux phases. Ces différents éléments constituent pour cette période un témoignage de premier plan sur la pratique d'activités artisanales variées.

3.2.1 Outillage et artisanat

Les outils regroupent au minimum quatre poinçons en bronze (cat. 82, 120-121, 189) et deux en fer (cat. 190, 235), deux ciselets (cat. 122, 145) et une gouge (cat. 234) en bronze. Les poinçons sont de section quadrangulaire sur la partie emmanchée et circulaire sur la partie active. Plusieurs d'entre eux montrent un polissage résultant probablement de leur utilisation. Ils sont liés au travail du cuir

et des matières dures animales, éventuellement des métaux. Les deux ciselets sont de section rectangulaire fine et présentent un aplatissement de la partie active. La gouge est un outil bipointe de section médiane rectangulaire possédant une extrémité creuse et l'autre pointue, qui constitue probablement la soie pour l'emmanchement. Les ciselets, de même que les gouges, sont destinés au travail du bois, des matières dures animales et des métaux. Cet ensemble est complété par un dernier objet présentant une pointe de section circulaire suivie d'une partie médiane de section quadrangulaire, puis d'un décrochement avec aplatissement de la section 1.5 cm au-dessus de la pointe (cat. 124). Sur le site français de Bourguignon-les-Morey, un outil de forme comparable est interprété comme un crochet destiné à la confection de textile ou de vannerie (Dubreucq 2013, 72, fig. 64), interprétation que nous proposons de reprendre dans le cas présent. L'utilisation de la corne se laisse appréhender par les traces de découpe observées sur une cheville osseuse de capriné (voir chap. 3.4.3). Enfin, le travail des métaux est attesté par les nombreux déchets métalliques et les quelques scories retrouvées sur le site (voir chap. 3.2.2).

Une étude menée sur les ateliers métallurgiques du premier et du début du second âge du Fer dans le domaine nord-alpin occidental recense un total de 214 outils répartis sur une trentaine de sites (Dubreucq et al. 2020, 68). Près de 90 % d'entre eux sont en fer (188 pièces), les quelques éléments en bronze étant majoritairement caractéristiques du Ha D1-D2. Deux poinçons en fer sont à signaler à Posieux-Châtillon-sur-Glâne (Ramseyer 1983, fig. 23,2-3). Cette évolution d'un outillage en alliage cuivreux vers un outillage en fer à la fin du premier âge du Fer semble également se vérifier à Ardon, puisque les outils en fer n'apparaissent que dans la phase IV, en parallèle d'outils en alliage cuivreux persistants jusqu'à la fin de l'occupation hallstattienne.

3.2.2 Le travail du bronze et du fer

Le travail du bronze est attesté par une série de gouttelettes et de résidus de coulée (cat. 130-133, 210-211, 237-238), de nombreux fragments de tiges ou de fil (cat. 43, 129, 200-206, évent. cat. 192-193), dont certains portent des traces de découpe et de martelage, des chutes de tôle (cat. 68, 207-209) ainsi que de petits fragments informes dispersés sur l'ensemble du site (non figurés). Le fragment d'aileron de lame de hache et le tranchant brisé d'herminette ou de ciseau associés à la phase III (cat. 127 et 83) pourraient en outre indiquer la refonte d'objets plus anciens (Bronze final). Par opposition au travail du fer, le travail du bronze est difficile à quantifier dans la mesure où il ne laisse que peu de traces. Selon les critères définis par Dubreucq et al. (2020, 70), la variété des déchets reflète vraisemblablement une activité généraliste non spécialisée, au contraire des ateliers fabriquant un type d'objet en série qui laissent des déchets très standardisés. La découverte d'une dizaine de déchets et gouttelettes en alliage cuivreux autour du grand foyer à sole de la phase IV (voir chap. 2.1.5) porte à croire

que ce dernier pourrait avoir servi, au moins occasionnellement, à la pratique de la métallurgie, bien qu'il se trouve à l'intérieur d'un bâtiment. Il ne s'agit pas d'un cas isolé comme en témoigne le site de Talant-La Peute Combe dans la région dijonnaise (Labeaune/Alix 2014), où des foyers à l'architecture comparables situés à l'intérieur de bâtiments étaient utilisés à des fins métallurgiques.

Une série de scories de forge et une barrette de fer de section quadrangulaire portant des traces de martelage (cat. 212), vraisemblablement destinée à la confection de petit mobilier, constituent les seuls témoins du travail du fer. Les scories ferreuses ne comptent que six pièces pour un poids total de 94.5 g. À l'exception d'une pièce issue de la phase II, toutes sont issues des phases III et IV. Elles se trouvaient dispersées sur l'ensemble du site. Au moins trois d'entre elles ont une forme de calotte, chacune mesure entre 4 et 5 cm. Si l'on s'en tient à leur nombre très limité, la forge semble avoir constitué une activité occasionnelle. Mais il faut garder à l'esprit que le site est susceptible de s'étendre bien au-delà de la surface fouillée.

Cette pratique généraliste de la métallurgie fait écho au site de Gamsen où l'ensemble le plus conséquent (BW-4, Ha D1) est composé d'une cinquantaine de déchets liés au travail du bronze et de neuf scories ferrugineuses (Paccolat et al. 2019b, 716). À l'échelle régionale, les sites de Gamsen et d'Ardon contrastent dans l'échelle de l'activité pratiquée avec celui de Sévaz-Tudinges (Ruffieux et al. à paraître), un atelier métallurgique de La Tène ancienne qui a livré plus de 100 kg de scories, 9 kg de battitures et 700 fragments de creusets en argile.

3.2.3 Pierres lenticulaires à bouchardage périmétrique

Les pierres lenticulaires à bouchardage périmétrique et/ou cupules symétriques constituent des objets communs au Bronze final de l'Italie au nord de l'Europe. La découverte de deux exemplaires à Ardon (cat. 71, phase II et cat. 242, phase IV ?) constitue en revanche une première en Valais. Ces objets se déclinent sous différentes variantes, les caractéristiques principales demeurant la forme lenticulaire, un bouchardage ou une rainure périmétrique et l'apparition fréquente de cupules symétriques sur les faces, dont l'état varie du simple bouchardage au polissage. Plusieurs interprétations ont été émises quant à leur fonction : poulies fixes (Leuvray 1999), perceurs (Baudais et Piuz 2003, 207), enclumes portatives. D'autres auteurs ont proposé au moyen d'un solide argumentaire d'y voir des poids de balance (Cardarelli et al. 1997 ; Poigt 2019, 256 ; Ialongo/Rahmstorf 2019), hypothèse que nous considérons comme la plus plausible. Ces pièces apparaissent la plupart du temps sur des sites où était pratiquée la métallurgie et qui ont livré des objets témoignant de leur insertion dans des réseaux d'échange extrarégionaux (Ialongo 2019, 118). Si l'association de cat. 242 à la phase IV d'Ardon ne peut être établie avec certitude (voir chap. 2.2.5.7), les éléments issus de cette dernière répondraient néanmoins une fois de plus à tous ces critères.

3.3 Tombes de périnataux et restes humains

Une première tombe de périnatal a pu être identifiée sur le terrain (T1, 32 ± 4 semaines *in utero*, phase IV). Le corps était inhumé avec un dépôt de bronze constitué d'un morceau de tôle perforée et d'un anneau (cat. 143-144). Cela constitue pour l'heure un cas unique dans le monde hallstattien, les autres inhumations de périnataux recensées en contexte d'habitat étant dépourvues de mobilier funéraire. D'autres restes humains ont été identifiés par la suite, lors de l'étude archéozoologique. Une série d'ossements issus d'un même mètre carré sur deux décapages successifs livrent les restes d'un second périnatal en phase IV (T2, 36 ± 4 semaines *in utero*). Deux autres fragments d'os longs de périnataux apparaissent en phase III dans d'autres secteurs distants l'un de l'autre d'une quinzaine de mètres (l'un de plus de 36 semaines *in utero* et l'autre d'environ 38 semaines *in utero*). Il est malheureusement impossible de préciser si nous avons affaire à des sépultures remaniées ou à des dépôts secondaires.

Ces exemples s'inscrivent dans une tradition déjà connue en Valais pour le premier âge du Fer et les périodes suivantes consistant à inhumier des individus immatures sur les sites d'habitat, le plus souvent à l'intérieur des habitations, le long des parois. À Gamsen, un minimum de 18 tombes de périnataux sont associées aux niveaux hallstattiens (Fabre 1995). Trois sépultures sont aussi apparues à Sion-Parking du Pénitencier, dont l'étude reste à faire (Ha B-LT A : Mariéthoz 2016, 30). Ce phénomène est également répandu dans le Midi de la France durant tout l'âge du Fer (Dedet 2008). En revanche, il n'a pour l'heure pas été documenté sur le Plateau suisse avant une phase avancée de La Tène ancienne (Nyffeler/Wimmer 2021, 31-33). Ardon constitue donc un nouveau repère dans l'étude de cette tradition, qui soulève des interrogations relatives au statut de l'enfant.

Deux autres restes osseux apparus dans les phases III et IV appartiennent à des individus adultes. Il s'agit d'un fragment de fémur et d'une série de fragments d'occipital. De manière générale, la pratique de l'inhumation d'individus adultes n'est pas attestée en contexte d'habitat à l'âge du Fer, exception faite des cadavres retrouvés au fond de silos (Boulestin et Baray 2010). Si la présence d'ossements isolés d'individus adultes s'observe régulièrement sur les sites lacustres du Bronze final (Rychner-Faraggi 2016, 50 ; Andrey 2006), les exemples se font pour l'heure plus rares au premier âge du Fer : Bussy-Pré de Fond pour la Suisse (Reynaud Savioz 2011) ainsi que Saint-Apollinaire, Izier et Genlis dans la région dijonnaise (Labeaune et al. 2018 ; Darteville 1992 ; Ducreux/Christain 2017). Soulignons qu'il s'agit presque exclusivement de fragments crâniens. Dans certains cas, le contexte rituel de ces découvertes a pu être mis en évidence. À Ardon, le contexte de découverte de ces restes humains (issus de niveaux d'occupation) ne livre aucun indice allant dans ce sens. Cette hypothèse reste malgré tout la plus convaincante pour expliquer leur présence dans un cadre domestique.

3.4 Exploitation des ressources animales

Au nombre de 5226, les restes étudiés proviennent des neuf horizons protohistoriques (OC-03 à OC-11) réunis dans les phases I à IV. En raison de l'absence d'études de faune issue de ces périodes (Ha B et Ha D) dans la partie centrale du canton du Valais, l'analyse des restes animaux d'Ardon apporte un éclairage précieux et inédit sur l'économie animale dans cette région durant la Protohistoire.

3.4.1 Conservation et représentativité du corpus

Les vestiges osseux et dentaires, recueillis à vue lors de la fouille fine, se caractérisent par une conservation moyenne à mauvaise. Particulièrement couvrantes, les empreintes de radicelles marquent la quasi-totalité des restes de faune et ont contribué à fragmenter les ossements les plus fragiles. Les traces de morsures et les stigmates de digestion ne concernent respectivement que 2 % et 0.9 % des vestiges (cependant, une grande partie des os ingérés par les chiens et les porcs sont complètement dissous ou très fragilisés par les sucs gastriques). En détruisant la surface des ossements, les radicelles et, dans une moindre mesure, les morsures ont empêché l'observation d'éventuelles traces de découpe ; nous ne disposons donc d'aucune donnée sur les techniques de boucherie pratiquées. Signes d'une fragmentation secondaire importante (après enfouissement), le poids moyen des restes n'est que de 3.7 g et les dents isolées sont très abondantes ; ces dernières forment en effet près de la moitié des restes de caprinés (48.2 %) et environ un tiers des restes de bœuf et de porc (36.6 % et 32.1 %). On constate également un net déficit en os du tronc (vertèbres et côtes), qu'ils soient déterminés spécifiquement ou non et, au contraire, une surreprésentation des os à cavité médullaire (mandibule et os longs des membres attribués à des espèces et fragments de diaphyses indéterminées). La perte osseuse, plus importante pour les éléments squelettiques fragiles (os plats, de petite taille et/ou issus d'animaux juvéniles), et l'absence de tamisage conduisent à des biais de représentation en favorisant les espèces et les parties anatomiques de grande taille et issues d'animaux adultes. Dès lors, la qualité de l'échantillon de faune, constitué d'une petite partie de la masse initiale des déchets, n'est pas suffisante pour aborder, par exemple, les questions de gestion des cheptels. La taille du corpus, cependant, contrebalance quelque peu ces problèmes de représentativité.

3.4.2 Distribution de la faune dans la séquence

Du point de vue quantitatif, les restes de faune se distribuent de manière variable dans la séquence protohistorique (fig. 16). Les horizons les plus riches en faune – OC-8 et OC-10 – correspondent à des niveaux d'occupation datés du Ha D. Cependant, les mélanges observés dans les niveaux du premier âge du Fer incitent à considérer avec prudence l'attribution des vestiges à une phase ; seul le premier niveau de structures (OC-3), attribué au Bronze

Espèces	OC-3	OC-4	OC- 5	O C-6	OC- 7	O C-8	OC-9	OC-10	OC-11	Total
Cheval (<i>Equus caballus</i>)	5		4	1	4	7		14	2	37
Bœuf (<i>Bos taurus</i>)	26	10	8	15	19	75	6	137	37	333
Mouton (<i>Ovis aries</i>)	2	3		5	2	4	1	2	2	21
Chèvre (<i>Capra hircus</i>)	2	1		1	3	1		1	1	10
Caprinés (<i>Ovis/Capra</i>)	64	48	8	63	51	248	12	147	67	708
Porc (<i>Sus domesticus</i>)	12	5	4	28	10	69	9	88	12	237
Chien (<i>Canis familiaris</i>)	4	3	1	2	3	8		4	2	27
Total domestique	115	70	25	115	92	412	28	393	123	1373
Bouquetin des Alpes (<i>Capra ibex</i>)		1				2				3
Cerf rouge (<i>Cervus elaphus</i>)		1	2		1	1		4		9
Sanglier (<i>Sus scrofa</i>)						1				1
Ours brun (<i>Ursus arctos</i>)	1					4				5
Loup gris (<i>Canis lupus</i>)								1		1
Lièvre brun (<i>Lepus europeus</i>)					1			2		3
Castor (<i>Castor fiber</i>)			1			1				2
Avifaune (<i>Aves</i>)						3		1		4
Micromammifères (<i>Micromammalia</i>)	1				1	4				6
Total sauvage	2	2	3	0	3	16	0	8	0	34
Porc/sanglier (<i>Sus</i> sp.)									1	1
Chien/loup (<i>Canis</i> sp.)							1			1
Petit carnivore (<i>Carnivora</i>)								1		1
Total déterminés	117	72	28	115	95	428	29	402	124	1410
Mammifère de taille grande	95	64	27	85	101	295	34	342	125	1168
Mammifère de taille moyenne	236	153	33	287	267	734	70	515	125	2420
Mammifère de taille petite				2		3	1	5		11
Indéterminés	7	5	3	5	20	66	5	84	22	217
Total indéterminés	338	222	63	379	388	1098	110	946	272	3816
Total	455	294	91	494	483	1526	139	1348	396	5226

Fig. 16. Ardon VS, Châble. Nombre de restes selon les espèces et les horizons. Tableau N. Reynaud Savioz.

final (Ha B1-B2), ne comporte pas de mobilier postérieur. Par conséquent, dans le paragraphe dédié à la description des espèces animales, nous considérons la faune issue de la séquence protohistorique (OC-3 à 11) comme un seul corpus. Lorsqu'il s'agit de comparaisons à l'échelle du site et à l'échelle régionale, nous avons considéré trois ensembles, celui du Bronze final (OC-3, phase I), celui formé des occupations de la transition Bronze final/premier âge du Fer (OC-4-6, phase II) et les horizons du Ha D (OC-7-10, phases III-IV)¹¹.

3.4.3 Les mammifères domestiques et l'élevage

Les animaux domestiques le plus fréquemment abattus sont les caprinés et plus particulièrement les moutons (dont proviennent les deux tiers des restes de petits ruminants domestiques déterminés spécifiquement). Les vestiges osseux et dentaires de caprinés forment 52.5 % du nombre de restes (NR) et 21 % du poids des restes en grammes (PR) déterminés. Le bœuf se place en deuxième position selon le nombre (23.7 %), mais en première position selon la masse

(52.4 %). Les petits et les grands ruminants sont suivis du porc qui atteint 16.9 % du NR et 11.9 % de PR déterminés. Un abattage plus fréquent des caprinés est aussi corroboré par le nombre minimum d'individus (NMI). En effet, les restes de moutons et de chèvres proviennent d'un minimum de 20 individus, tandis que ceux de porcs et de bœufs signalent la présence respectivement d'au moins neuf et huit animaux. Le cheval et le chien complètent discrètement le spectre faunique domestique, en représentant 2.6 % et 1.9 % du NR et 11.4 % et 0.9 % du PR déterminés ; au minimum cinq chevaux et quatre chiens sont attestés. En raison du faible nombre d'individus et de la sous-représentation des animaux juvéniles induite par les problèmes de conservation, il est illusoire de vouloir cerner les motivations de l'élevage des principaux mammifères. En outre, les déterminations du sexe sont extrêmement rares (seules deux vaches ont été identifiées). À partir de l'examen de mandibules possédant une série dentaire – au nombre de seize pour les caprinés, dont quatre de moutons et sept de chèvres, et de cinq pour les bovins et pour les cochons – on peut tout au plus avancer que, étant donné la présence de

ruminants juvéniles et adultes, un élevage mixte (viande et lait) paraît de mise pour le bœuf, le mouton et la chèvre. La distribution des caprinés dans cinq classes d'âge (de « 2-6 mois » à « plus de 6 ans ») témoigne d'un abattage régulier pratiqué sur des animaux de tous âges. On peut s'interroger sur ce qui a motivé la mise à mort de petits ruminants âgés de 2 à 4 ans : s'agit-il d'une mise en réforme précoce (stérilité ?) ou d'un goût pour les viandes grasses ? Ces remarques s'appliquent aussi aux cochons, les cinq séries dentaires examinées provenant en effet d'individus (dont deux truies et un verrat) âgés de 2-3 ans. Cependant, quelques dents de lait isolées (qui le sont en raison des mauvaises conditions de conservation et qui, rappelons-le, devraient être plus nombreuses) signalent la présence de jeunes animaux. Il s'agit notamment de deux cochons de moins de 18-20 mois et d'un porcelet mort peu après sa naissance. Un fœtus de veau est par ailleurs attesté sous la forme d'une phalange intermédiaire (OC-8). L'exploitation de la force des bovins, soupçonnée par la présence de deux individus maintenus en vie au-delà de 5-7 ans, est confirmée par une cheville osseuse dont la face ventrale est aplatie par le port du joug (OC-10) ; cependant aucune pathologie associée à des sollicitations mécaniques fortes et répétées n'a été observée. Quant aux matières premières exploitées, seule une cheville osseuse de chèvre sectionnée témoigne de la récupération de l'étui corné (OC-10). Si l'effacement des éventuelles stries de découpe nous prive de la possibilité de mettre en évidence le prélèvement des peaux, des tendons et des sabots, le spectre anatomique qui montre une surreprésentation des éléments crâniens et des bas de pattes irait dans ce sens.

L'occupation du Bronze final a livré cinq restes de cheval – une série dentaire inférieure dont l'os est très peu et très mal conservé, un très petit fragment de dent jugale, un métacarpe, un métatarse et une phalange distale – qui proviennent d'au moins deux individus. Non épiphysé, le métacarpe appartenait en effet à un poulain de moins de 15 mois, tandis que la hauteur des dents jugales indique un âge compris entre 6 et 9.5 ans (Levine 1982). Les dimensions réduites et la finesse des prémolaires et des molaires évoquent un équidé gracile et de taille réduite. Trois autres chevaux, au minimum, sont signalés dans les occupations datées de l'âge du Fer. Deux d'entre eux (voire les trois) sont des étalons ; trois canines isolées ont été mises au jour dans des ensembles de la fin de la séquence hallstattienne (OC-8 et OC-10). Des incisives extrêmement usées proviennent d'un cheval âgé d'une vingtaine d'années (stade d'usure 5b de Guadelli 1998). À partir d'un métatarse sub-complet, une hauteur au garrot de près de 1,31 m est proposée pour un cheval de la transition entre premier et second âge du Fer (OC-10 ; May 1985). Un cas de connexion anatomique impliquant des os du bas de patte ainsi que le spectre squelettique dominé par les os de la tête et de l'autopode indiquent que les carcasses de chevaux ont été traitées sur place, les extrémités du corps étant considérées comme les premiers déchets de la découpe. La mauvaise conservation des surfaces des ossements n'ayant pas permis l'observation d'éventuelles traces de découpe, l'hippophagie ne peut

cependant être certifiée. La consommation de viande de cheval est attestée, que ce soit au Bronze final, par exemple à Hauterive-Champréveyres (Studer 1991), ou à l'âge du Fer, par exemple à Gamsen (Reynaud Savioz 2018).

La cynophagie, en revanche, est attestée par quatre dents noircies par la flamme ; deux canines, une supérieure (OC-6) et une inférieure (OC-8), présentent une pointe brûlée et la surface masticatoire de deux prémolaires inférieures d'une même hémimandibule (OC-8) est noircie et abîmée par la flamme (lors du brûlage des poils et/ou du rôtiage). L'usure des dents indique que deux des quatre canidés sont des sujets juvéniles : le premier, daté du Bronze final, est âgé de 6-10 mois et le second, du premier âge du Fer, est âgé de 15-24 mois (Horard-Herbin 2000). À l'exception d'un axis et de deux radius, le chien est représenté par des os de la tête et des bas de patte (n=24) qui sont des déchets de la première découpe.

L'abondance des restes des extrémités des carcasses (tête et bas de patte) qui concerne tous les mammifères domestiques indique que les animaux étaient élevés et abattus sur place ; on ne peut toutefois pas exclure que les bêtes (dont des femelles gestantes) aient été acheminées depuis un site voisin ou lointain, en vue de leur abattage. Les restes de faune livrés par les occupations protohistoriques s'apparentent donc en partie à des déchets de première découpe. Des activités artisanales en lien avec les sous-produits accessibles lors de cette phase de la découpe sont aussi envisageables, comme le prouve la présence d'une cheville osseuse de chèvre tranchée qui évoque l'artisanat de la corne. Les peaux, fourrures et tendons ont sans doute été prélevés, mais l'effacement d'éventuelles traces de découpe empêche de le confirmer.

3.4.4 La faune sauvage et la chasse

Vingt-huit restes de faune (sans les micromammifères, vraisemblablement intrusifs) ont été attribués à des taxons sauvages tandis que, pour deux dents, un doute subsiste quant au statut domestique ou sauvage du suidé (porc/sanglier) et du canidé (chien/loup) dont elles sont issues. À l'exception d'un reste d'ours, tous les vestiges de mammifères et d'oiseaux sauvages ont été mis au jour dans des occupations du premier âge du Fer.

Le cerf est attesté par neuf restes issus de la tête, des deuxième segments des membres et de l'autopode (bas de patte). Deux phalanges proximales et un *proximum* de radius ont été attribués au bouquetin des Alpes, sur la base de leur taille ou de leur morphologie (Fernandez 2001). L'os de l'avant-bras provient d'un animal particulièrement grand et massif, sans aucun doute un mâle robuste. Le bouquetin étant avant tout un animal rupicole, il n'a pas forcément été chassé en haute montagne (d'ailleurs, de nos jours, une population de bouquetins vit sur les hauts d'Ardon et il n'est pas rare d'en apercevoir sur les rochers qui surplombent le village). Le sanglier est représenté par une hémimandibule de grande taille appartenant à un mâle adulte ; la pointe de la canine brûlée trahit soit le brûlage des poils, soit le rôtiage.

Deux carnivores – l'ours brun et le loup gris – sont attestés. Un petit fragment de canine d'ours s'avère le seul reste rapportable à un taxon sauvage dans l'horizon du Bronze final (OC-3). Les autres restes du plantigrade – une canine incomplète, la diaphyse d'une ulna et deux phalanges, proximale et intermédiaire, connectées – ont tous été mis au jour dans l'horizon OC-8. L'attribution d'une grande et robuste hémimandibule au loup gris est confirmée par la mesure de la carnassière (M1) dont la largeur et la longueur dépassent très nettement celles des quatre premières molaires des chiens d'Ardon.

Le lièvre, vraisemblablement brun, est représenté par trois restes : la diaphyse d'une ulna, un métatarse 5 incomplet et un calcanéus. Un petit fragment d'incisive recouvert d'une couche d'émail orange caractéristique et un *distum* d'humérus signalent la présence du castor à Ardon.

Enfin, la faune aviaire est attestée par quatre restes, découverts dans des niveaux du Ha D (OC-8 et OC-10). Les fragments d'un tibiotarse et d'un tarsométatarse ainsi que deux os longs sont issus d'espèce(s) de taille moyenne (comparable à celle d'un pigeon).

La diversité du spectre sauvage, qui rassemble sept espèces de mammifères et un ou des oiseau(x), conduit à un premier constat : les activités cynégétiques n'étaient pas spécialisées. Varié, le tableau de chasse implique que plusieurs motivations (qui peuvent en outre se combiner) ont certainement conduit à la capture des animaux sauvages. Citons l'acquisition de viande et de matières premières que les mammifères domestiques ne livrent pas (comme le bois de cerf, les plumes, les fourrures, voire le castoréum), l'élimination de nuisibles et de concurrents, la recherche de prestige à travers la difficulté ou la dangerosité de la chasse, ou encore simplement l'opportunisme. Le fait qu'un des bouquetins soit un grand mâle irait dans le sens d'une chasse source de prestige. La même remarque s'applique au sanglier, qui est également un mâle adulte dont la chasse s'avère particulièrement dangereuse. D'après leur représentation anatomique, le loup et l'ours étaient peut-être présents sous la forme de pendeloques, d'amulettes et/ou de trophées ; étant donné la fréquence des pendentifs sur canines d'ours au Bronze final, notamment sur le site d'Hauterive-Champrevéres (Rychner-Faraggi 2016), il serait tentant de voir dans le fragment de canine d'ours de l'horizon OC-3 le vestige d'une pendeloque. Le spectre anatomique indique par ailleurs que les ongulés et les grands carnivores ont été ramenés entiers dans l'habitat et dépecés sur place. Les extrémités du corps étant les déchets de la première découpe, on ne peut exclure que l'abondance des os du crâne et des bas de patte se rapporte à un travail des peaux et des fourrures.

3.4.5 La faune du Bronze final et du premier âge du Fer : quelques remarques

Bien qu'il soit difficile, voire hasardeux, de vouloir comparer des corpus se distinguant si grandement par leur nombre de restes et qui, de plus, sont issus pour le Bronze final d'un seul horizon et, pour le premier âge du Fer, de

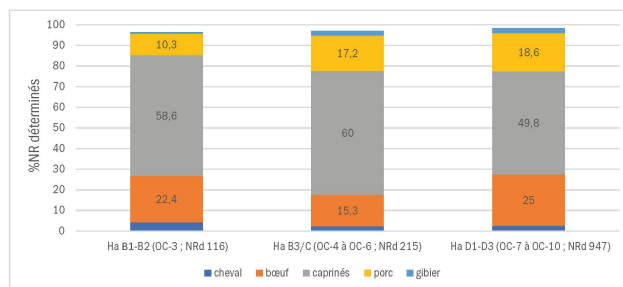


Fig. 17. Ardon VS, Châble. Pourcentage du nombre de restes déterminés atteint par les espèces au HaB1-B2 (phase I), à la transition HaB/C (phase II) et au HaD (phases III-IV). Tableau N. Reynaud Savioz.

plusieurs occupations, il nous a paru tout de même intéressant de comparer la fréquence des principales espèces d'un habitat qui perdure durant une partie importante de la Protohistoire.

L'ordre de fréquence de la triade domestique ne change pas au cours des cinq siècles d'occupation. Cependant, si les caprinés demeurent les animaux les plus fréquemment abattus tout au long de la séquence protohistorique, une baisse significative de leurs effectifs – de 10.2 % – est constatée entre le Bronze final (OC-3) et l'habitat plus dense du Ha D (OC-7 à OC-10). Le recul des caprinés se fait en faveur du bœuf qui augmente de 9.7 % (fig. 17). On note également un accroissement des effectifs porcins qui intervient cependant plus tôt, entre la fin de l'âge du Bronze (OC-3) et la suite des occupations.

En ce qui concerne la faune sauvage, la part du gibier, en passant de 0.9 % au Bronze final à 2.3 % lors des occupations du premier âge du Fer est multipliée par plus de deux. L'apport des mammifères domestiques à la subsistance demeure toutefois central tout au long de la séquence. L'essentiel des protéines animales consommées (viande, sang, moelle, graisse et laitages), des matières premières acquises (laine/poils, étui corné, etc.), sans oublier les services (force, fumure, etc.), a été fourni par les animaux d'élevage, ruminants en tête. De plus, selon les règles de la préservation (avant enfouissement) et de la conservation (après enfouissement) différentielles, les caprinés, qui ont été le plus fréquemment mis à mort, devaient être initialement encore plus nombreux.

3.4.6 La faune d'Ardon dans son contexte régional

La fréquence des espèces animales diffère entre le site d'Ardon et ceux de Gamsen et Visperterminen-Oberstalden, deux habitats ruraux également occupés durant la Protohistoire et situés dans la haute vallée du Rhône. Les effectifs de faune sauvage du site d'Ardon au premier âge du Fer sont plus importants que ceux de Gamsen (0.2 %) et d'Oberstalden (0.4 % ; Reynaud Savioz 2018; id. 2023). Ardon s'en distingue aussi en ce qui concerne la fréquence des caprinés : sur les deux sites haut-valaisans, ces derniers sont nettement plus prédominants puisqu'ils atteignent 72 %. De plus, le porc y joue un rôle plus anecdotique, ses

effectifs atteignant 7.2 % à Gamsen et 9 % à Oberstalden. Les divergences constatées dans les choix de subsistance entre Ardon et les deux sites du Haut-Valais, plus étroitement liés à la pratique du pastoralisme, s'expliqueraient-elles par l'influence de sphères culturelles différentes ? En effet, contrairement à Gamsen, tourné vers le nord de l'Italie (culture de Golasecca) ; Paccolat et al. 2019), le site d'Ardon, d'après le mobilier mis au jour, montre de fortes affinités avec la culture hallstattienne nord-alpine. Même si la proportion de caprinés s'avère plus faible à Ardon que dans les deux sites haut-valaisans, il n'en demeure pas moins que les petits ruminants domestiques sont les animaux le plus fréquemment abattus sur les trois sites. Dans une remarquable continuité, la prédominance des moutons et des chèvres est par ailleurs observée en Valais du Néolithique jusqu'au haut Moyen Âge (Reynaud Savioz 2014, fig. 1) et constitue une spécificité des sites valaisans. Sur le Plateau, à l'âge du Fer, le porc (par exemple à Posieux-Châtillon-sur-Glâne, au Ha D2-D3) ou le bœuf (à Frasses-Praz au Doux au Ha C et à Bussy-Pré de Fond au Ha D2-D3) prennent en effet la première place (Chaix et al. 1991 ; Mauvilly et al. 1997 ; Reynaud Savioz 2011).

La place de la chasse est intéressante, notamment en termes de statut social. Dans les sites à caractère aristocratique, on observe un taux relativement élevé d'espèces sauvages qui pourrait indiquer que la chasse soit une activité réservée à une élite ; c'est notamment le cas à Posieux-Châtillon-sur-Glâne (3.7 %), plus encore à Bussy-Pré de Fond (7.3 %) et à Oberriet-Montlingerberg SG (6.5 % du Ha B2 à LT A) (Kramis 2008). Le pourcentage de gibier d'Ardon - 2.3 % - s'avère être inférieur à celui des sites précités, bien supérieur à ceux de Gamsen et de Visperterminen-Oberstalden et se rapproche de celui d'habitats avec activité de métallurgie comme Onnens-Le Motti (1.7 % au Ha D1) (Schopfer et al. 2018) mais aussi d'habitats plus conventionnels, à l'exemple d'Osterfingen SH-Haafpünte (2.9 % au Ha D1 à LT A) (Deschler-Erb 2021). On le voit, la corrélation entre la proportion de gibier observée et le statut socio-économique des occupants du village d'Ardon est délicate à établir de manière certaine. Des critères qualitatifs, comme la représentation, spécifique et anatomique, et le sexe des individus laissent penser que les activités cynégétiques ont pu être sources de prestige lorsqu'elles visaient des animaux à valeur sociale ou symbolique forte en raison de la dangerosité de leur chasse ou de leurs attributs (dents, cornes). Cependant, diluées sur des siècles d'occupation, les prises de même que la consommation de gibier demeurent pour le moins anecdotiques.

3.5 Se protéger des inondations : gestion du risque à Ardon

Nous proposons ici de revenir sur deux structures associées aux niveaux hallstattiens d'Ardon, que nous avons proposé d'interpréter comme des digues (fig. 11-12, voir chap. 2.2.3.1 et 2.2.5.1). Il s'agit d'empierrements rectilignes composés à la fois de dallettes et de pierres de petit

calibre entassées de manière anarchique ainsi que de gros blocs alignés à plat montrant un espacement irrégulier. La première installation (UT298) a pu être observée sur une longueur de 10 m, elle se poursuit de part et d'autre de la zone fouillée et montre une largeur moyenne de 100 à 120 cm pour une hauteur de 40 à 50 cm. La seconde installation (UT111), moins bien conservée, est documentée sur une longueur de 7 m et une hauteur maximale de 40 cm. Toutes deux s'appuient sur le pied du coteau et se développent de manière transversale en direction de la plaine en suivant une même orientation. Chacune est munie d'un renfort perpendiculaire constitué de blocs massifs (UT300 et UT214). Ces deux ensembles ont été construits à plusieurs générations d'intervalle : le premier à la fin de la phase II, et le second à la fin de la phase IV. Le premier dispositif (UT298) marque la limite nord de l'occupation, au-delà de laquelle se succèdent plusieurs épisodes de crue matérialisés par des niveaux d'alluvions. Aucun de ces niveaux naturels n'a pu être observé de l'autre côté de cette structure, où la séquence archéologique se poursuit sans interruption notable. Son installation a vraisemblablement rendu possible une pérennisation de l'occupation du pied de pente dès la phase III, notamment perceptible à travers l'édification de bâtiments. Le second dispositif constitue la structure la plus tardive pouvant être rattachée à l'occupation hallstattienne. Sa construction vers la fin de la phase IV suggère que les bâtiments 1 et 2 sont abandonnés et qu'un repli de l'occupation s'effectue vers l'ouest, sur le pied du coteau. Son état de délabrement montre en outre qu'un laps de temps relativement important sépare l'abandon de l'occupation et l'enfouissement définitif du site par les alluvions, qui s'est probablement produit au courant de La Tène moyenne.

Les alluvions documentées sur le site avant, pendant et après les occupations protohistoriques témoignent d'épisodes de crues répétés dont l'origine la plus probable est la Lizerne, bien qu'une composante rhodanienne ne puisse être entièrement écartée (fig. 18). Ce danger a constitué un enjeu central dans l'organisation de la vie quotidienne à Ardon jusqu'à la correction définitive du torrent au 19^e siècle (Broccard et al. 2006, 41). Le Rhône lui-même a été jusqu'à récemment à l'origine de plusieurs crues qui ont transformé toute la plaine entre la Morge et Riddes en un grand lac dont émergeait à peine le cône alluvial sur lequel se trouve Ardon. Des sources historiques rapportent



Fig. 18. Ardon VS, Châble. Coupe est. Les niveaux d'alluvions scellant le site (FL-12) apparaissent à la base de la coupe ; une coulée de débris (TO-16) est visible au sommet de la coupe. Photo InSitu Archéologie SA.

la construction de digues en plaine du Rhône dès le Moyen Âge (Borgeat-Theler et al. 2011, 22-23). Leurs descriptions font état de structures rectilignes construites en oblique par rapport au cours du Rhône et constituées de graviers, de pierres, de branchages et de troncs d'arbres enchevêtrés. Ces installations étaient d'une importance capitale pour protéger les pâtures et les surfaces agricoles, alors que des inondations d'une envergure particulièrement dramatique survenaient à un rythme d'au moins deux à trois fois par décennie. La description de ces digues d'époque historique permet d'envisager dans le cas d'Ardon l'emploi d'une architecture mixte en pierre, terre et bois, dont seul les pierres et les sédiments auraient subsisté. Les nombreuses petites cavités documentées dans ces structures pourraient d'ailleurs correspondre aux négatifs laissés par des bois. L'existence de tels dispositifs permet d'envisager la présence d'autres sites protohistoriques en plaine du Rhône à des emplacements jusqu'alors jugés trop peu propices à l'installation d'habitats permanents.

4 Synthèse

Malgré la faible emprise de la surface fouillée, les structures, la quantité et la qualité du mobilier mis au jour sur le site d'Ardon permettent de renouveler les données sur l'habitat de la fin de l'âge du Bronze jusqu'au début du second âge du Fer en Valais. La culture matérielle confirme une fois de plus, s'il en était besoin, les liens forts existant pour ces périodes entre cette région alpine et le Plateau suisse. Par leur diversité, les découvertes réalisées offrent un panorama particulièrement large d'un habitat du premier âge du Fer : activités artisanales, métallurgie, chasse et élevage, échanges extrarégionaux, rituels funéraires autour des périnataux, réponse à des dangers environnementaux.

Au Bronze final, plusieurs indices laissent penser que l'essentiel de l'occupation devait se développer en terrasses sur le coteau, en marge de la zone fouillée, à l'instar du site de Chamoson-Les Lumères, localisé à environ 2 km d'Ardon (Pugin 1986, 229-231). Au premier âge du Fer, la construction d'aménagements de protection contre les crues pourrait traduire un besoin de gagner de l'espace habitable, en toute connaissance des risques naturels encourus. Il est également possible de voir dans ce choix du lieu la volonté d'occuper un espace investi d'une importance stratégique particulière, peut-être par sa situation privilégiée sur des routes anciennes. Comme pour la période précédente, le site s'étend au-delà de la surface fouillée et son extension reste à déterminer. Par ces aménagements et les activités collectives et artisanales identifiées, il apparaît que les occupations des phases III et IV correspondent davantage à un habitat groupé qu'à une ferme isolée. Le mobilier et les datations plus tardives suggèrent par ailleurs que l'occupation se poursuit hors emprise de fouille durant une partie de l'époque laténienne. Autant d'éléments qui font ressortir le grand potentiel archéologique de cette zone pour toute la Protohistoire.

La période du Bronze final connaît un certain dynamisme en matière d'échanges transalpins. Selon l'état actuel de la recherche, ces échanges semblent subir un grand ralentissement dès la disparition des villages lacustres vers 850 av. n. è. (Jennings 2014, 177). Ce fait est également observé au sud des Alpes (Rubat Borel 2009, 249) et coïncide avec une péjoration climatique documentée à l'échelle de l'Europe entière (Gauthier et al. 2018, 355-369). S'en suivent près de deux siècles marqués par un important déficit de données archéologiques, un phénomène auquel Ardon n'échappe pas. Les contacts transalpins connaissent un nouvel essor dès le début du Ha D1 (vers 650-620 av. n. è.) avec la diffusion d'éléments issus de la culture de Golasecca vers le monde hallstattien occidental, et à plus large échelle avec les échanges entre Étrusques, Grecs et élites hallstattiennes. La période la plus richement représentée à Ardon coïncide précisément avec l'apogée de ce phénomène, soit entre la fin du 6^e et la première moitié du 5^e siècle av. n. è. (Casini/Chaume 2014, 242). Le mobilier mis au jour dans la phase IV témoigne d'influences, voire de liens entretenus avec de nombreuses régions voisines telles que le Plateau suisse, le Jura, la Bourgogne, le sud de l'Allemagne, le Tessin, ou encore la Vénétie. Il reflète ainsi parfaitement la position-clé qu'occupe la vallée du Rhône au Hallstatt final et son rôle d'intermédiaire entre cultures sud- et nord-alpines.

Une telle perdurance de l'occupation (du Bronze final à La Tène) se rencontre plus habituellement en contexte alpin que sur le Plateau suisse. Cela s'explique en partie par la topographie, plus contraignante. Le spectre chronologique couvert par Ardon ne trouve pour l'heure de parallèle en Valais – et de manière plus complète encore – qu'à Sion (sur l'ensemble des sites séduois), ainsi que de manière plus discontinue à Gamsen, Visperterminen-Obersalden et Sembrancher-Crettaz-Polet. D'autres exemples sont connus plus à l'est des Alpes à Oberriet-Montlingerberg (Steinhauser-Zimmermann 1987), Mels-Castel SG (Nagy 1996) et à Coire GR (Rageth 1998 ; Defuns/Gaudenz 1988). Ces sites, comme Sion, Gamsen et Ardon avec le Rhône, sont implantés à proximité d'un autre fleuve majeur de l'ouest de l'Europe, le Rhin, jouant au même titre un rôle de catalyseur dans les échanges culturels. On ne peut donc que postuler l'existence d'autres sites comparables jalonnant la plaine du Rhône jusqu'à l'embouchure du Léman.

Jean Montandon-Clerc
InSitu archéologie SA
jean.montandon-clerc@hotmail.com

Nicole Reynaud Savioz
Laboratoire d'archéozoologie
Rue de Loèche 1&3
1950 Sion
nicole.reynaud@labo-archeozoo.ch

Julie Debard
InSitu archéologie SA
julie.debard@insitu-archeo.ch

Catalogue

OC-3 (pl. 1-2)

- 1 1862-1. Écuille à rebord horizontal légèrement concave. Pâte noire, dégraissant grossier, surface brute. Lèvre arrondie, diam. 30 cm.
- 2 975-1. Écuille à rebord oblique. Pâte gris sombre, dégraissant moyen, surface polie. Lèvre aplatie, diam. 32 cm.
- 3 1853-1. Écuille. Pâte brune, dégraissant moyen, extérieur lissé et intérieur poli, trois cannelures internes. Fond plat, diam. 6 cm.
- 4 1833-1. Jatte ovoïde à rebord rentrant. Pâte beige, dégraissant moyen, surface lissée, quatre fines cannelures sur l'épaule. Lèvre aplatie étirée vers l'extérieur, diam. 27 cm.
- 5 1840-2. Pot à rebord déversé allongé. Pâte grise, dégraissant moyen, surface lissée. Lèvre aplatie.
- 6 947-1. Pot à profil biconique et épaule basse. Pâte gris sombre, dégraissant moyen, surface érodée, quatre paires d'incisions continues.
- 7 1626-2. Gobelet. Léger rebord déversé. Pâte brun foncé, dégraissant grossier, surface brute. Lèvre amincie, diam. 8 cm.
- 8 1840-1. Anse. Pâte grise, dégraissant grossier, surface érodée.
- 9 974-2. Pot à rebord déversé allongé. Pâte grise, dégraissant grossier, surface brute, impressions digitées à la base du bord. Lèvre aplatie, diam. 44 cm.
- 10 1861-1. Pot à profil biconique et rebord déversé allongé. Pâte grise, dégraissant grossier, surface brute, cordon imprimé en applique à l'inflexion du bord et segments incisés obliques sous le cordon. Lèvre aplatie, diam. 34 cm.
- 11 974-3. Pot à profil biconique et rebord déversé. Pâte beige, dégraissant grossier, surface brute, segments incisés obliques à la base du bord. Lèvre aplatie, diam. 25 cm.
- 12 974-1. Pot ovoïde à léger rebord déversé. Pâte brune, dégraissant grossier, surface brute, impressions sur la tranche de la lèvre et impressions circulaires à l'outil à la base du bord. Lèvre aplatie, diam. 18 cm.
- 13 585-2. Panse. Pâte brune, dégraissant fin, surface lissée, impressions digitées horizontales. Orientation incertaine.
- 14 586-1. Panse. Pâte gris sombre, dégraissant moyen, surface lissée, impressions de cupules.
- 15 1684-1. Fond plat à talon épaissi avec un cordon muni d'impressions digitées autour de la base. Pâte orange, dégraissant grossier, surface brute. Diam. 12 cm.
- 16 1800. Enclume. Conglomérat métamorphisé ou gneiss ocellé, 26 x 23 x 9.5 cm.
- 17 1823. Enclume. Gneiss micacé, 30 x 22 x 10.5 cm.

OC-4 (pl. 2-3)

- 18 1172-1. Écuille à rebord déversé. Pâte brun-gris, dégraissant moyen, extérieur brut et intérieur lissé. Lèvre arrondie, diam. 28 cm.
- 19 1278-1. Écuille à rebord oblique. Pâte grise, dégraissant grossier, extérieur brut et intérieur lissé. Lèvre aplatie, diam. 22 cm.
- 20 925-1. Écuille à rebord déversé. Pâte grise, dégraissant moyen, surface polie. Lèvre facettée, diam. 22 cm.
- 21 1791-5. Écuille à rebord oblique. Pâte gris sombre, dégraissant moyen, surface lissée. Lèvre écrasée, diam. 20 cm.
- 22 1726-1. Jatte à rebord vertical allongé. Pâte beige, dégraissant moyen, surface érodée, diam. 18 cm.
- 23 1739-1. Pot à rebord déversé. Pâte gris-beige, dégraissant grossier, surface brute. Lèvre aplatie, diam. 30 cm, diam. fond 12 cm.
- 24 1791-4. Pot à rebord déversé. Pâte beige, dégraissant moyen, surface brute, impressions quadrangulaires à l'outil sur l'inflexion. Lèvre aplatie, diam. 16 cm.
- 25 905-1. Pot sans rebord. Pâte gris-orange, dégraissant grossier, surface brute, cordon imprimé en applique sous la lèvre. Lèvre en biseau interne, légères traces de surcuisson.
- 26 905-6. Pot à rebord déversé et encolure étroite. Extérieur beige, cœur gris, dégraissant moyen, surface lissée. Lèvre arrondie, diam. 22 cm.

- 27 905-8. Panse. Pâte brune, dégraissant grossier, surface brute, décor incisé en « arête de poisson ».
- 28 1791-7. Anse. Pâte beige, dégraissant moyen, surface brute.
- 29 925-5. Écuille. Fond bombé. Pâte beige, dégraissant moyen, surface lissée, trois larges cannelures internes à la jonction avec la base. Diam. 10 cm.
- 30 905-4. Jatte ovoïde à rebord rentrant. Pâte beige-gris, dégraissant fin, surface polie, deux séries de trois incisions continues sous la lèvre et sur l'épaule. Lèvre aplatie, diam. 32 cm.
- 31 1792. Bronze. Épingle à tête enroulée. Section circulaire, diam. 0.5 cm, long. 9 cm, 5.35 g.
- 32 894. Bronze. Fragment de bracelet à tampon. Surface corrodée. Section ovale, long. 4.5 cm, larg. 0.8 cm, ép. 0.5 cm, 5.9 g.
- 33 943. Bronze. Annelet, section aplatie triangulaire. Diam. 1.7 cm, 0.5 g.
- 34 924. Bronze. Pointe de flèche à soie droite. Long. 3.6 cm, larg. 1.5 cm, 2.3 g.
- 35 893. Bronze. Chaînette. Trois anneaux et quatre maillons plats, 1.1 g.
- 36 1885. Terre cuite. Fusaïole discoïde avec rétrécissement, type IIg1. Diam. env. 5.5 cm, impressions cupules périmétriques sur la carène et une série plus fine à l'outil sur la face.

OC-5 (pl. 4)

- 37 1194-1. Pot à rebord déversé légèrement concave. Pâte grise, dégraissant grossier, surface brute, larges impressions digitées sur la lèvre et légères impressions de cupules sur l'inflexion, diam. 28 cm.
- 38 1327-1. Pot à rebord déversé. Pâte gris-brun, dégraissant grossier, surface brute. Lèvre aplatie, diam. 24 cm.
- 39 1798-1. Pot à rebord déversé. Pâte brune, dégraissant grossier, surface brute. Lèvre arrondie, diam. 28 cm.
- 40 1327-2. Pot ovoïde ? Pâte grise, dégraissant grossier, surface lissée.
- 41 1649-1. Pot de type jarre ou vase à col. Pâte brune, dégraissant grossier, surface érodée, cannelures larges et moyennes.
- 42 1505-1. Gobelet à épaulement ? Pâte grise, dégraissant moyen, surface érodée. Lèvre étirée vers l'extérieur, diam. 8 cm.
- 43 1328. Bronze. Ébauche d'objet, tige de section quadrangulaire irrégulière non polie, une extrémité aménagée en pointe de section circulaire, l'autre extrémité brisée. Possibles traces de martelage au niveau de la pointe. Long. 5.5 cm, 0.8 g.
- 44 1462. Bronze. Petite plaquette avec perforation circulaire. Fragment d'objet fini. Dessus lissé, dessous creux, 0.18 g.

OC-6 (pl. 4-5)

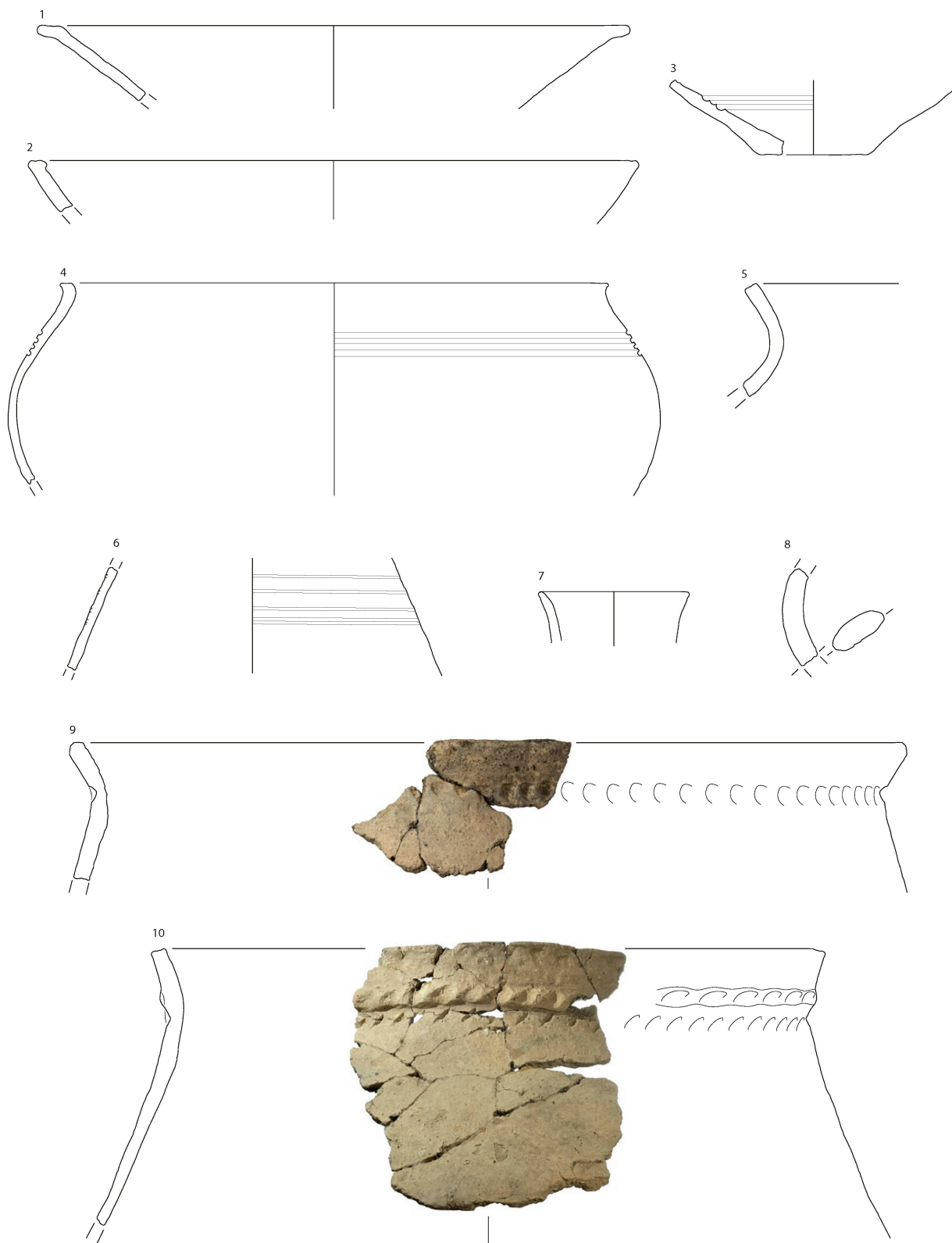
- 45 899-15. Écuille à rebord horizontal. Extérieur beige, cœur gris, dégraissant moyen, surface lissée, diam. 28 cm.
- 46 899-9. Écuille à rebord déversé. Pâte brune, dégraissant moyen, surface polie, diam. 18 cm.
- 47 1316-1. Écuille à rebord horizontal. Extérieur brun, cœur gris, dégraissant moyen, surface polie. Lèvre facettée, diam. 24 cm.
- 48 1318-1. Écuille à rebord horizontal. Pâte gris sombre, dégraissant grossier, surface lissée, diam. 16 cm.
- 49 1696-2. Écuille à rebord droit. Pâte noire, dégraissant moyen, surface polie. Lèvre aplatie, diam. 17 cm.
- 50 1785-1. Jatte à rebord rentrant. Extérieur noir, cœur beige, dégraissant fin, revêtement à la barbotine ? Motif de chevrons incisés entre deux paires d'incisions continues. Lèvre arrondie, diam. 20 cm. Importation ?
- 51 1420-1. Jatte à rebord rentrant. Pâte brune, dégraissant moyen, surface polie. Lèvre étirée vers l'extérieur, diam. 22 cm.
- 52 899-1. Pot ovoïde à rebord déversé. Pâte brune, dégraissant grossier, surface brute, impressions de cupules irrégulières à la base du bord. Lèvre aplatie, arête interne, diam. 18 cm.
- 53 899-2. Pot à rebord déversé. Pâte beige, dégraissant grossier, surface brute, cordon imprimé en applique à la base du bord.

- 54 1645-4. Pot à léger rebord déversé. Pâte brune, dégraissant grossier, surface brute, segments imprimés obliques à la base du bord. Lèvre aplatie, diam. 20 cm, orientation incertaine.
- 55 1077-1. Pot sans rebord. Pâte grise, dégraissant grossier, surface brute, incisions obliques sur la lèvre et segments incisés obliques à la base du bord, diam. 25 cm.
- 56 1129-1. Fond plat à talon épaissi. Extérieur beige, cœur noir, dégraissant grossier, surface brute, impressions de cupules.
- 57 1661-1. Fond. Pâte noire, dégraissant moyen, surface polie, diam. 6 cm.
- 58 920-2. Fond plat. Pâte grise, dégraissant moyen, surface lissée, paire d'incisions continues autour du talon, diam. 6 cm.
- 59 1561-1. Écuille à rebord horizontal. Pâte brun-beige, dégraissant moyen, surface lissée, double motif de zigzag incisé sur le méplat, diam. 21 cm.
- 60 1680-1. Jatte ou plat creux. Pâte noire, dégraissant moyen, surface lissée, trois incisions continues sous le bord et une paire d'incisions continues sur la panse. Lèvre amincie, arête interne, diam. 19 cm.
- 61 899-18. Écuille ? Pâte brune, dégraissant moyen, surface polie, motif géométrique en sillon d'impression sur la surface interne.
- 62 1304-1. Gobelet à épaulement. Extérieur beige, cœur noir, dégraissant moyen, surface lissée, deux paires d'incisions continues.
- 63 1645-1. Pot à rebord déversé. Pâte brun-rouge, dégraissant grossier, surface brute, impressions sur la tranche de la lèvre et cordon imprimé en applique sur l'inflexion. Lèvre aplatie, diam. 40 cm.
- 64 1696-1. Pot à rebord déversé. Pâte orange-gris, dégraissant grossier, extérieur brut et intérieur lissé, impressions sur la tranche de la lèvre et cordon imprimé en applique sur l'inflexion. Lèvre aplatie, arête interne, diam. 38 cm.
- 65 1552. Bronze. Épingle à tête enroulée. Section circulaire, diam. 0.3 cm, long. 8 cm, 6.1 g.
- 66 1625. Bronze. Tête d'épingle à tête enroulée ? Section aplatie, long. 0.7 x 0.3 cm, 0.3 g.
- 67 1647. Bronze. Pointe d'épingle ou ardillon de fibule. Section circulaire, diam. 0.3 cm, long. 2.7 cm, 0.35 g.
- 68 1048. Bronze. Fragment de tôle courbée et épaisse avec trace d'outil, chute de travail ? Long. 0.8 cm, larg. 0.7 cm, ép. 0.2 cm, 0.3 g.
- 69 1822. Bronze. Épingle à tête enroulée. Extrémité fragmentée. Section circulaire, diam. 0.3 cm, long. 8.5 cm, 4.11 g.
- 70 865. Bronze. Tige à extrémité enroulée formant deux « spires ». Section circulaire, diam. 0.25 cm, sauf pour les spires où la section est rectangulaire. Long. 6.3 cm, 2.3 g.
- 71 1288. Lithique. Pierre lenticulaire à bouchardage périmétrique. Grès, diam. 9 cm, 675 g.
- OC-7 (pl. 6)**
- 72 1538-1. Écuille à rebord droit. Extérieur gris foncé, intérieur gris clair, dégraissant moyen, surface lissée. Lèvre à bourrelet interne, diam. 12 cm.
- 73 1635-1. Jatte carénée à rebord déversé. Pâte brune, dégraissant moyen, surface érodée. Lèvre amincie, diam. 12 cm.
- 74 1513-1. Pot à léger rebord déversé. Pâte brune, dégraissant grossier, surface brute, impressions de cupules sur le bord. Lèvre écrasée, diam. 17 cm.
- 75 1461-1. Pot à rebord déversé. Extérieur beige, cœur gris, dégraissant grossier, surface brute. Lèvre aplatie, diam. 34 cm.
- 76 1461-2. Pot à rebord déversé ? Extérieur beige, cœur gris, dégraissant grossier, surface brute, segments imprimés obliques sur l'inflexion.
- 77 1549-2. Pot. Pâte grise, dégraissant grossier, surface brute, segments incisés obliques montant jusqu'à la lèvre. Lèvre aplatie.
- 78 1212-1. Écuille. Pâte brune, dégraissant moyen, surface polie, trois larges cannelures internes depuis la base, diam. base 9 cm.
- 79 1214-2. Gobelet à épaulement. Pâte brune, dégraissant fin, surface polie, col droit orné de légères cannelures avec série de fines et profondes impressions circulaires à l'outil sur l'épaule-ment, diam. env. 9 cm.
- 80 1600. Bronze. Épingle à tête côtelée. Section circulaire, diam. 0.15 cm, long. 7.5 cm, 0.75 g.
- 81 903. Bronze. Annelet, fragment. Section quadrangulaire, long. 2 cm, larg. 0.2 cm, ép. 0.1 cm, 0.3 g.
- 82 1659. Bronze. Poinçon, fragment. Section quadrangulaire, extrémité circulaire et polie. Long. 1.5 cm, larg. 0.4 cm, ép. 0.3 cm, 0.35 g.
- 83 1352. Bronze. Fragment de lame d'herminette ou de ciseau (tranchant). Long. 1.46 cm, larg. 0.75 cm, ép. 0.41 cm, 1.3 g.
- 84 2161. Fer. Fil. Section circulaire, diam. 0.08 cm, long. 0.3 cm, 0.05 g.
- OC-8 (pl. 6-8)**
- 85 289-2. Écuille à fin rebord horizontal. Pâte brune, dégraissant moyen, extérieur brut et intérieur lissé. Lèvre pincée vers l'extérieur, diam. 26 cm.
- 86 583-9. Écuille à rebord oblique. Pâte beige, dégraissant moyen, surface lissée. Lèvre aplatie, diam. 24 cm.
- 87 552-3. Écuille à rebord horizontal. Pâte grise, dégraissant moyen, extérieur brut et intérieur lissé, diam. 22 cm.
- 88 583-3. Écuille à rebord oblique. Pâte grise, dégraissant grossier, surface érodée. Lèvre aplatie, diam. 21 cm.
- 89 672-3. Écuille à rebord oblique. Pâte grise, dégraissant moyen, surface brute. Lèvre aplatie, diam. 24 cm.
- 90 783-2. Écuille à rebord droit. Pâte grise, dégraissant moyen, surface polie. Lèvre écrasée, diam. 26 cm.
- 91 583-4. Écuille à rebord droit. Extérieur beige, cœur noir, dégraissant grossier, surface brute. Lèvre à bourrelet interne, diam. 20 cm.
- 92 1052-1. Jatte à rebord ou à col. Pâte brune, dégraissant moyen, surface érodée, trois cannelures sur l'épaule-ment, diam. 10 cm.
- 93 700-1. Jatte ovoïde à rebord rentrant. Pâte gris sombre, dégraissant moyen, surface polie, deux cannelures sous la lèvre. Lèvre amincie, diam. 28 cm.
- 94 720-1. Jatte ovoïde à rebord rentrant. Pâte grise, dégraissant grossier, surface érodée. Lèvre amincie, diam. 23 cm.
- 95 1007-1. Jatte à rebord déversé allongé. Pâte grise, dégraissant fin, surface érodée. Lèvre amincie, diam. 12 cm.
- 96 552-1. Jatte à rebord déversé. Pâte orange, dégraissant fin, surface érodée, cannelures sur l'épaule-ment, diam. 12 cm.
- 97 714-1. Jatte à rebord déversé. Pâte orange, dégraissant moyen, surface érodée, motif triangulaire incisé avec incrustation de pâte blanche. Lèvre amincie.
- 98 1607-3. Pot ou jatte à rebord déversé allongé. Pâte beige-gris, dégraissant moyen, surface brute. Lèvre amincie, diam. 25 cm.
- 99 764-2. Pot sans rebord, « tonnelet ». Pâte beige, dégraissant grossier, surface brute, segments imprimés sous le bord. Lèvre aplatie, diam. 16 cm.
- 100784-1. Pot à rebord déversé. Pâte beige, dégraissant grossier, surface brute, cordon imprimé en applique sur l'inflexion. Lèvre écrasée, diam. 32 cm.
- 101583-6. Pot à léger rebord déversé. Pâte peut-être tournée, dégraissant fin micacé, surface polie. Lèvre arrondie légèrement facettée. Importation ?
- 102783-1. Pot ovoïde à léger rebord déversé. Pâte brune, dégraissant grossier, surface brute, cordon imprimé en applique sous le bord. Lèvre écrasée, diam. 24 cm.
- 1031028-1. Pot ovoïde à léger rebord déversé. Pâte grise, dégraissant grossier, surface brute, incisions obliques sur la lèvre et segments incisés obliques sur le bord, diam. 24 cm.
- 1041241-1. Pot sans rebord. Pâte brune, dégraissant grossier, surface brute, impressions obliques sur la lèvre et segments incisés verticaux sous le bord. Lèvre écrasée, diam. 14 cm.
- 1051367-1. Jatte avec bec verseur ? Pâte grise, dégraissant grossier, surface brute.
- 106529-1. Bouteille ? Pâte noire tournée, dégraissant fin, surface polie. Importation sud-alpine ?
- 107552-8. Bouteille ou gobelet ? Rebord déversé. Pâte gris sombre tournée, dégraissant fin, surface lissée. Diam. 12 cm. Importation nord-alpine ?

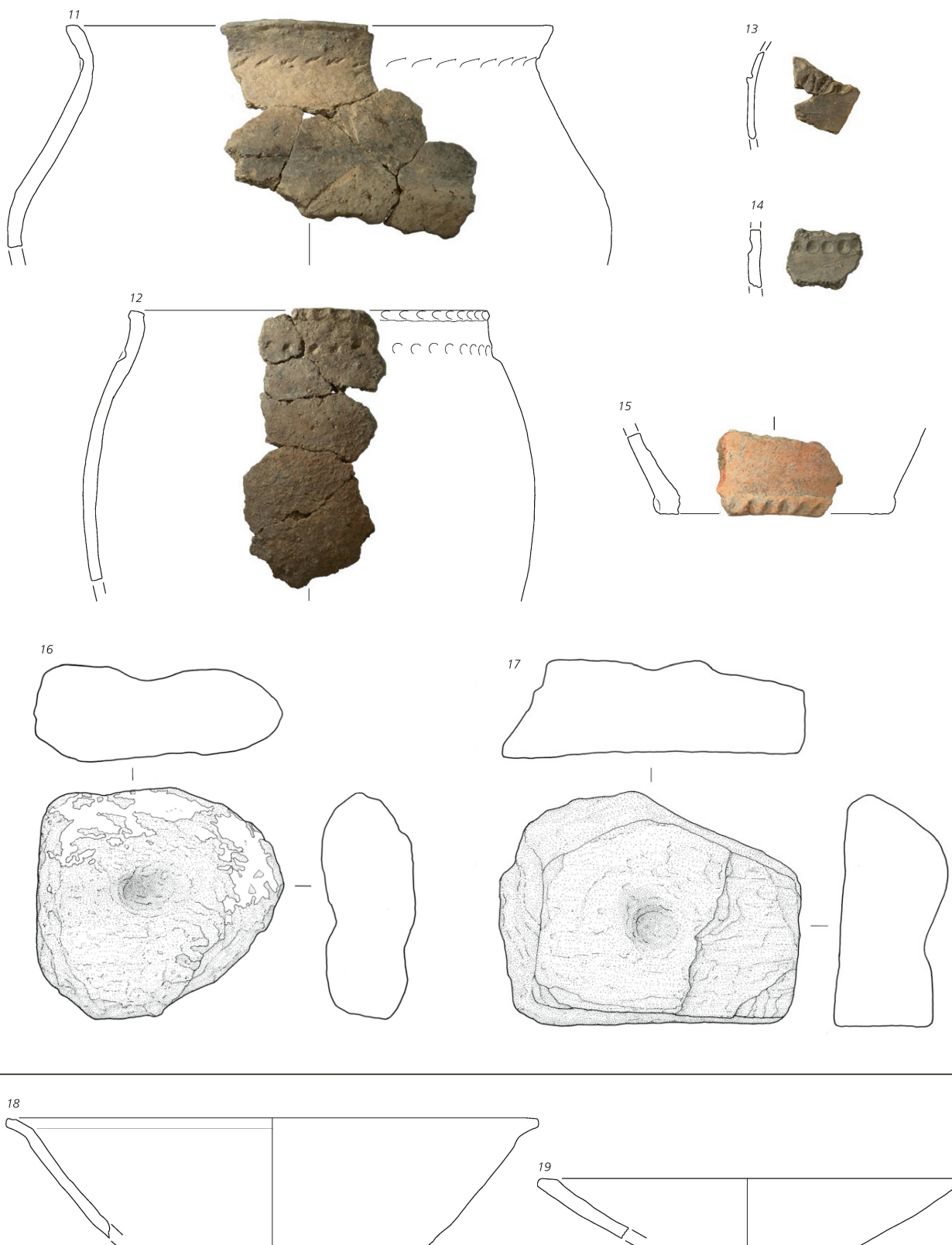
- 108661-1. Panse. Pâte beige, dégraissant grossier, surface brute, série d'impressions digitées en lunules.
- 109789-2. Panse. Pâte brune, dégraissant grossier, surface brute, décor couvrant pincé en relief.
- 110761-1. Fond plat à talon épaissi. Pâte gris-orange, dégraissant grossier, surface brute, impressions obliques autour du talon, avec possible incrustation, diam. 11 cm.
- 1111764-2. Fond plat. Pâte grise, dégraissant grossier, extérieur brut et intérieur lissé, diam. 10 cm.
- 1121755-2. Écuille à ressaut interne. Pâte orange, dégraissant fin, extérieur brut et intérieur poli, diam. 29 cm.
- 113548-4. Écuille à rebord horizontal. Pâte gris-brun, dégraissant moyen, surface lissée. Lèvre étirée vers l'extérieur, diam. 20 cm.
- 114552-5. Écuille à rebord concave. Pâte brun-gris, dégraissant moyen, surface lissée, incision en zigzag sur la lèvre.
- 1151607-1. Écuille à rebord horizontal. Pâte brune, dégraissant moyen, surface lissée, incisions en zigzag sur la lèvre et sous la lèvre sur face interne, diam. 19 cm.
- 116812-1. Vase à épaulement. Pâte orange, dégraissant moyen, surface lissée, cinq séries de trois incisions continues.
- 1171464-1. Pot ovoïde à rebord déversé. Pâte brun-gris, dégraissant grossier, surface brute, petites impressions circulaires à l'outil sur l'inflexion. Lèvre aplatie, arête interne, diam. 38 cm.
118739. Bronze. Fragment de fibule à ressort unilatéral ? Section circulaire, diam. 0.9 cm, long. 3.1 cm, 0.9 g.
1191730. Bronze, fragment d'annelet. Section aplatie, long. 1.6 cm, larg. 0.33 cm, ép. 0.2 cm, 0.4 g.
1201135. Bronze. Poinçon ? Section irrégulière. Long. 1 cm, larg. 0.3 cm, ép. 0.2 cm, 0.2 g.
121816. Bronze. Poinçon. Section quadrangulaire, extrémité circulaire. Long. 3.2 cm, larg. 0.4 cm, 1.6 g.
122534. Bronze. Ciselet, soie fragmentée. Section rectangulaire, long. 3.5 cm, larg. 0.3 cm, ép. 0.2 cm, 1.1 g.
1231602. Bronze. Passant de ceinture ? Section rectangulaire, long. 2.7 cm, larg. 0.3 cm, ép. 0.1 cm, 0.85 g.
- 124688-1-2. Bronze. Partie gauche : reste d'outil à pointe, couleur sombre. Section quadrangulaire et décrochement avec aplatissage de la section et une longue tige plus claire à section aplatie. Long. 3.2 cm, larg. 0.34 cm, ép. 0.16 cm, 0.95 g. Partie droite : tige aplatie, couleur claire. Section aplatie, long. 5.5 cm, larg. 0.34 cm, ép. 0.15 cm, 1.4 g.
125542. Bronze. Attache subrectangulaire avec deux perforations pour rivetage, extrémité fragmentée avec amorce de changement d'orientation. Section aplatie, long. 2.3 cm, larg. 0.9 cm, ép. 0.15 cm, 1.15 g.
126829. Bronze. Fragment de tige en bronze, une extrémité intacte. Section circulaire, diam. 0.35 cm, long. 0.9 cm, 0.25 g.
127763. Bronze. Fragment de hache à ailerons. Long. 1.83 cm, larg. 1.26 cm, ép. 0.4 cm, 3.4 g.
128911. Bronze. Fragment de tige, objet fini ou chute de travail ? Section circulaire, diam. 0.32 cm, long. 1.5 cm, 0.22 g.
1291047. Bronze. Fragment de tige, déchet métallurgique. Section quadrangulaire irrégulière, une extrémité légèrement biseautée. Long. 1.3 cm, 0.15 g.
130546. Bronze. Goutte, déchet de coulée. Long. 1.05 cm, larg. 0.56 cm, ép. 0.38 cm, 0.45 g.
131691. Bronze. Goutte, déchet de coulée. Long. 1.6 cm, larg. 0.94 cm, ép. 0.6 cm, 1.9 g.
1321603. Bronze. Goutte, déchet de coulée. Long. 0.71 cm, larg. 0.53 cm, ép. 0.28 cm, 0.4 g.
1331613. Bronze. Déchets de coulée. Long. 2 cm, larg. 1.2 cm, ép. 1.5 cm, 0.3 g.
134747. Verre. Perle. Couleur bleu, diam. 5 mm, 0.1 g.
135491. Terre cuite. Fusaïole bitronconique, type Ic2. Diam. 3 cm.
1361660. Lithique. Broyon. Quartzite blanc, 328 g.
- OC-9 (pl. 9)
- 1371782-1. Écuille à rebord déversé. Pâte grise, dégraissant moyen, surface lissée. Lèvre arrondie, diam. 20 cm.
- 1381349-1. Écuille à rebord oblique. Extérieur gris, cœur rouge, dégraissant fin, surface lissée. Lèvre aplatie, diam. 22 cm.
- 139279-1. Jatte ovoïde à rebord rentrant. Pâte grise, dégraissant moyen, surface polie, trois légères et larges cannelures entre l'épaule et la lèvre. Lèvre aplatie, diam. 22 cm.
- 140748-1. Jatte à rebord déversé. Pâte noire tournée, dégraissant fin, surface polie, cannelures couvrant le col. Lèvre amincie, diam. 20 cm. Céramique tournée tardo-hallstattienne ?
- 141279-2. Pot ovoïde. Pâte brune, dégraissant grossier, surface brute, segments incisés verticaux.
- 1421628-1. Fond plat. Pâte grise, dégraissant grossier, surface brute, surface interne couverte de fines incisions (au peigne ?), diam. 12 cm.
- 143888-1. Bronze, Tombe 1. Fragment de tôle perforée. Long. 5.2 cm, larg. 3.2 cm, ép. 0.02 cm, 3.1 g.
- 144888-2. Bronze, Tombe 1. Annelet. Section ovale, long. 1.8 cm, larg. 0.6 cm, ép. 0.2 cm, 0.6 g.
1451330. Bronze. Ciselet. Section rectangulaire, sortes d'ailerons sur la partie emmanchée, long. 1.5 cm, larg. 0.3 cm, ép. 0.15 cm, 0.3 g.
- OC-10 (pl. 9-12)
- 146493-3. Écuille à rebord droit. Pâte grise, dégraissant grossier, surface brute. Lèvre aplatie, diam. 18 cm.
- 147155-1. Écuille à rebord droit. Pâte orange, dégraissant grossier, extérieur brut et intérieur lissé. Lèvre arrondie, diam. 26 cm.
- 148560-1. Écuille à rebord droit. Pâte gris sombre, dégraissant moyen, surface polie. Lèvre arrondie, diam. 22 cm.
- 149277-1. Jatte ovoïde à rebord vertical. Pâte grise, dégraissant moyen, surface érodée, trois légères cannelures sous le bord. Lèvre amincie, diam. 23 cm.
- 150396-1. Jatte ovoïde à rebord rentrant. Pâte beige, dégraissant moyen, surface brute, diam. 15 cm.
- 151969-1. Jatte à rebord rentrant. Pâte brune, dégraissant moyen, surface érodée, deux légères cannelures à la base du bord. Lèvre arrondie, diam. 25 cm.
- 152517-1. Jatte ovoïde à rebord rentrant. Pâte brune, dégraissant grossier, surface brute, segments incisés verticaux sous la lèvre avec incrustation de matière carbonisée. Lèvre arrondie, diam. 18 cm.
- 153368-1. Jatte à rebord déversé ou gobelet. Extérieur gris-brun, cœur rouge, dégraissant fin, surface lissée, cannelures sur l'épaule. Lèvre arrondie, diam. 11 cm. Importation sud-alpine ?
- 154431-1. Jatte carénée à rebord déversé. Pâte beige, dégraissant fin, surface érodée. Lèvre amincie, diam. 12 cm.
- 155414-1. Jatte à léger rebord déversé. Pâte beige, dégraissant moyen, surface brute, impressions obliques sur la lèvre. Diam. 24 cm.
- 1561416-3. Jatte carénée. Pâte beige, dégraissant moyen, surface polie, diam. 22 cm.
- 157255-1. Jatte à encolure haute et léger rebord déversé. Extérieur brun, cœur gris, dégraissant grossier, surface brute. Lèvre étirée vers l'extérieur, diam. 14 cm.
- 158969-2. Jatte à encolure haute et rebord déversé. Pâte grise, dégraissant moyen, surface lissée. Lèvre étirée vers l'extérieur, diam. 21 cm. Importation sud-alpine ?
- 159517-2. Jatte à rebord déversé ou gobelet. Pâte brune, dégraissant fin, surface polie. Lèvre amincie, diam. 10 cm.
- 160447-1. Pot sans rebord. Pâte beige, dégraissant grossier, surface brute, impressions digitées verticales sur le bord. Lèvre écrasée.
- 161326-1. Pot sans rebord, « tonnelet ». Pâte brune, dégraissant grossier, surface brute, segments incisés verticaux sur le bord. Lèvre arrondie, diam. 22 cm.
- 162513-1. Pot sans rebord, « tonnelet », profil légèrement sinueux. Pâte brune, dégraissant grossier, surface brute, incisions obliques sur la lèvre. Lèvre écrasée, diam. 21 cm.
- 163493-1. Pot sans rebord. Pâte brune, dégraissant grossier, surface brute, impressions digitées sous le bord. Lèvre écrasée, diam. 24 cm.
- 1641444-2. Pot à épaulement. Pâte brune, dégraissant grossier,

- surface lissée. Lèvre amincie, diam. 18 cm, fond plat, diam. 10 cm.
- 165674-5. Pot à épaulement. Pâte brune, dégraissant grossier, surface brute, épaulement modelé avec impressions obliques. Lèvre aplatie, diam. 22 cm.
- 166556-1. Pot à épaulement. Pâte brune, dégraissant grossier, surface brute, légères impressions obliques sur la lèvre et segments imprimés verticaux sous le bord. Lèvre arrondie, diam. 24 cm.
- 167326-2. Pot à épaulement. Pâte grise, dégraissant grossier, surface brute, incisions verticales pratiquées avec un outil creux. Lèvre arrondie, diam. 26 cm.
- 168459-1. Bouteille ou gobelet ? Rebord vertical. Pâte brun-gris, dégraissant moyen, surface lissée. Lèvre amincie, diam. 8 cm.
- 169993-1. Gobelet. Rebord rentrant. Pâte beige, dégraissant moyen, surface érodée. Lèvre arrondie, diam. 8 cm.
- 170969-3. Panse. Pâte grise, dégraissant grossier, surface brute, segments incisés verticaux et trou de réparation.
- 171126-1. Panse. Pâte beige, dégraissant moyen, surface érodée, au moins deux cordons lisses ornés d'impressions en zigzag.
- 172500-4. Fond plat à talon épaissi. Pâte brune, dégraissant grossier, surface brute, impressions de cupules autour du talon.
- 173496-2. Fond à ombilic. Pâte brune, dégraissant moyen, extérieur lissé et intérieur brut, diam. 2.5 cm.
- 1741416-1. Écuille à rebord horizontal. Pâte grise, dégraissant moyen, surface brute, diam. 24 cm.
- 1751444-1. Jatte ? Orientation incertaine. Pâte noire, dégraissant moyen, surface polie, trois fines incisions continues sous la lèvre puis une série de quatre incisions continues plus bas sur le rebord. Lèvre facetée.
- 1761443-1. Pot à rebord déversé. Pâte brune, dégraissant grossier, surface brute, segments imprimés obliques sous l'inflexion, arête interne. Lèvre aplatie, orientation incertaine.
- 177366-1. Jatte à rebord déversé. Pâte grise, dégraissant fin, surface brute, décor de baguette à l'inflexion. Lèvre arrondie, diam. 25 cm.
- 178473-1. Fond annulaire. Pâte grise, dégraissant fin, surface lissée, céramique tournée, diam. 9 cm.
179423. Bronze. Fibule à timbale, type F4A2. Arc de section rectangulaire, 10 spires, corde externe haute. Long. 3 cm, larg. 2.3 cm, 2.6 g.
180254. Bronze. Fibule à double timbale, variante type dP4. Fines incisions sur les timbales, au moins 24 spires. Long. 3.5 cm, larg. 4 cm, 4.6 g.
181561. Bronze. Fibule arciforme à disque d'arrêt et manchon, type S1. Section de l'arc en « D », long. 2.53 cm, 1.15 g.
182983. Bronze. « Doppelzierfibel », type dZ3. Section aplatie, long. 2.5 cm, larg. 0.5 cm, ép. 0.1 cm, 0.6 g.
183196. Bronze. Pied de fibule vasiforme, type sud-alpin. Long. 0.8 cm, 0.95 g.
1841333. Bronze. Tige à section aplatie enroulée, tête d'épingle enroulée ? Section aplatie, long. 0.7 cm, larg. 0.26 cm, ép. 0.08 cm, 0.1 g.
185355. Bronze. Fragment d'attache de vaisselle métallique ? Tôle aplatie épaisse avec décoration incisée au compas d'un petit cercle (diam. 0.3 cm). Section aplatie, long. 1.8 cm, larg. 0.63 cm, ép. 0.63 cm, 0.2 g.
186270. Bronze. Anneau. Section circulaire, diam. 0.2-0.4 cm, long. 9.5 cm, 5.04 g.
1871336. Bronze. Ardillon de fibule ou épingle. Section circulaire, diam. 0.2 cm., long. 5.2 cm, 1.11 g.
1881353. Bronze. Épingle à tête globulaire, tête ornée de trois fines incisions périmétriques surmontées de très petits segments incisés verticaux. Section circulaire, diam. 0.24 cm, long. 3.9 cm, 1.55 g.
189267. Bronze. Poinçon. Section quadrangulaire, long. 4.6 cm, larg. 0.4 cm, ép. 0.3 cm, 3 g.
190467. Fer. Poinçon ou ciselet, les deux extrémités sont amincies. Section quadrangulaire, long. 2.3 cm, larg. 0.3 cm, 0.75 g.
191419. Bronze. Hameçon. Section circulaire, diam. 0.2 cm, long. 4.2 cm, 1.2 g.
192421. Bronze. Annelet, certaines parties très corrodées. Section circulaire, diam. 0.21 cm, long. 1.9 cm, 1.15 g.
1931051. Bronze. Annelet, deux fragments. Section aplatie, long. 2 cm, larg. 0.2 cm, ép. 0.1 cm, 0.32 g.
194521. Bronze. Annelets. Section circulaire, diam. 0.13 cm, long. 0.5 cm, 0.2 g.
195425. Bronze. Tige fine repliée, deux légères rainures longitudinales sur la face supérieure, anneau ? Section aplatie, long. 2.5 cm, larg. 0.5 cm, ép. 0.02 cm, 0.7 g.
196426. Fer. Objet indéterminé. Long. 2.6 cm, larg. 1.6 cm, 1.55 g.
197375. Fer. Clou ? Tête aplatie ovoïde, diam. 1.75 cm. Section quadrangulaire, long. 2.99 cm, 2.66 g.
198967. Bronze. Rivet ? Section circulaire, diam. 0.18 cm, long. 0.4 cm, 0.01 g.
1991345. Bronze. Annelet ou tige enroulée. Section rectangulaire aplatie, deux extrémités brisées. Long. 8 cm, larg. 0.25 cm, ép. 0.1 cm, 0.4 g.
2001344. Bronze. Tige repliée. Section ovale aplatie, extrémités avec traces de découpe ? Aucune trace de martelage. Diam. 0.2 cm, long. 8 cm, 0.5 g.
201266. Bronze. Fragment de tige, chute de travail ? Section circulaire, diam. 0.15 cm, long. 0.9 cm, 0.15 g.
202269. Bronze. Annelet ou chute de travail ? Section circulaire, diam. 0.3 cm, long. 2.5 cm, 1.05 g.
2031354. Bronze. Fragment de tige légèrement courbe. Section ovale, diam. 0.2 cm, long. 0.77 cm, 0.07 g.
204353. Bronze. Tige en bronze, traces de martelage. Section circulaire, diam. 0.16 cm, long. 4.5 cm, 0.3 g.
205354. Bronze. Fil fragmenté, une pièce avec trace de découpe en biseau. Section circulaire, diam. 0.12 cm, long. 10.3 cm, 0.5 g.
206265. Bronze. Fil fin replié, une extrémité sectionnée, traces de martelage le long de la tige. Section circulaire, diam. 0.1 cm, long. 3 cm, 0.1 g.
2071335. Bronze. Fragment de tôle avec perforation. Long. 1.2 cm, larg. 0.8 cm, ép. 0.7 cm, 0.2 g.
2081422. Bronze. Tôle hexagone avec perforation centrale et traces de découpe, chute de travail ? Long. 1.85 cm, larg. 1 cm, ép. 0.05 cm, 0.2 g.
209216. Bronze. Fragment de tôle courbé avec traces de découpe, potentielle perforation, chute de travail ou douille d'un objet fini ? Long. 3.5 cm, larg. 1.6 cm, ép. 0.04 cm, 1.45 g.
2101337. Bronze. Goutte, déchet de coulée. Long. 1.2 cm, larg. 0.9 cm, ép. 0.55 cm, 1.55 g.
211420. Bronze. Goutte, déchet de coulée. Long. 0.62 cm, larg. 0.5 cm, ép. 0.5 cm, 0.4 g.
212968. Fer. Barrette. Section quadrangulaire plus ou moins aplatie, traces de martelage. Long. 3.36 cm, larg. 1.1 cm, ép. 0.75 cm, 6.4 g.
213478. Fer. Indéterminé. Long. 1.1 cm, larg. 0.98 cm, 0.9 g.
214454. Lignite. Anneau, long. 3 cm, larg. 1.2 cm, ép. 1.1 cm, 4.4 g.
215335. Lignite. Anneau, long. 7.2 cm, larg. 1 cm, ép. 1.2 cm, 6 g.
2161334. Lignite. Anneau, long. 5.8 cm, larg. 1.1 cm, ép. 1.4 cm, 5.35 g.
21760. Terre cuite. Fusaïole tronconique carénée à paroi concave, type IIe2. Diam. 3 cm.
2181133. Terre cuite. Fusaïole conique, type IIId3. Diam. 2.6 cm.
219271. Terre cuite. Fusaïole conique, type IIId3. Diam. 2.1 cm.
- OC-11 (pl. 13-14)**
- 220192-1. Écuille à rebord droit. Pâte grise, dégraissant grossier, extérieur brut et intérieur lissé. Lèvre aplatie, diam. 24 cm.
- 221236-5. Jatte ovoïde à rebord rentrant. Pâte orange, dégraissant moyen, surface érodée, deux larges et légères cannelures sous la lèvre. Lèvre aplatie, diam. 22 cm.
- 2221846-3. Jatte ovoïde à rebord rentrant. Pâte noire, dégraissant grossier, surface polie, trois larges cannelures sur l'épaulement.

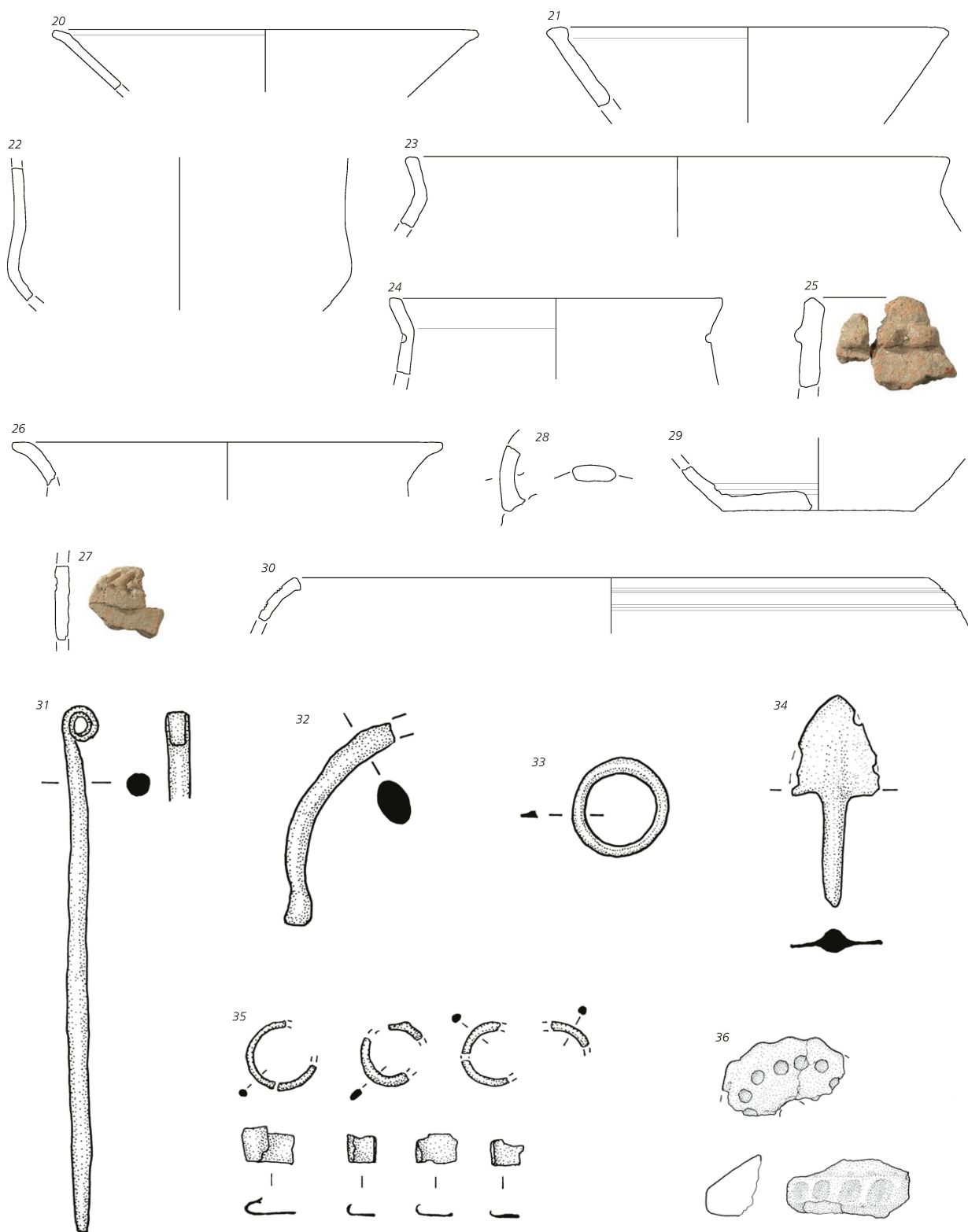
- 223994-1. Jatte à rebord rentrant. Pâte gris-orange, dégraissant moyen, surface polie, deux cannelures sous la lèvre. Lèvre amincie, diam. 26 cm.
- 224192-4. Bouteille ou pot à encolure étroite ? Pâte grise, dégraissant moyen, surface polie. Lèvre amincie, diam. 18 cm.
- 225518-2. Pot sans rebord. Pâte brune, dégraissant grossier, surface brute, segments imprimés verticaux sous la lèvre. Lèvre arrondie, diam. 16 cm.
- 226558-1. Pot à léger rebord déversé. Pâte brune, dégraissant grossier, surface brute, incisions obliques sur la lèvre. Lèvre en biseau interne, diam. 20 cm.
- 227442-3. Pot ovoïde sans rebord. Extérieur brun, cœur noir, dégraissant grossier, surface brute, impressions obliques sur le côté externe de la lèvre et segments incisés obliques sous le bord. Lèvre écrasée, diam. 30 cm, fond plat, diam. 12 cm.
- 228665-3. Pot sans rebord. Pâte brune, dégraissant grossier, surface brute, larges impressions obliques sur la lèvre et segments incisés obliques sous le bord. Diam. 23 cm.
- 22937-1. Fond annulaire. Pâte brune, dégraissant fin, surface polie. Diam. 7 cm. Importation sud-alpine.
- 2301122-1. Fond annulaire, pied arraché. Extérieur noir, cœur gris, dégraissant fin, surface lissée, diam. 10 cm.
- 231608-1. Écuille à rebord horizontal. Pâte gris sombre, dégraissant moyen, extérieur brut et intérieur lissé, incisions en zigzag sous la lèvre sur la face interne avec pâte blanche en incrustation. Lèvre aplatie, diam. 22 cm.
232195. Bronze. Pied de fibule vasiforme avec porte-ardillon, type S. Long. 1.1 cm, 1.05 g.
2331134. Bronze. Arc de fibule, type F. Tête de l'arc perforée, ressort séparé, long. 3 cm, 0.85 g.
234828. Bronze. Gouge ou poinçon ? Section quadrangulaire, long. 4.7 cm, larg. 0.3 cm, ép. 0.4 cm, 2.3 g.
23544. Fer. Poinçon ou gouge ? Section quadrangulaire, long. 2.56 cm, larg. 0.5 cm, ép. 0.5 cm, 1 g.
2361112. Bronze. Crochet ? Tige repliée, une extrémité intacte en pointe. Section en « D », long. 1.5 cm, larg. 0.3 cm, ép. 0.175 cm, 0.1 g.
237827. Bronze. Goutte, déchet de coulée. Long. 3.9 cm, 0.1 g.
2381121. Bronze. Goutte, déchet de coulée. Long. 1.03 cm, larg. 0.52 cm, ép. 0.45 cm, 0.6 g.
239232. Terre cuite. Fusaïole bitronconique, type Ic3. Diam. 3.1 cm, deux incisions périmétriques autour de la carène séparées par une série de segments incisés verticaux.
2401829. Lithique. Broyon. Calcaire, 424 g. FL-12 et hors contexte (pl. 14)
2411000. Fer. Crémaillère. Long. anneau 5.5 cm, larg. 2.9 cm, section quadrangulaire. Long. crochet 5 cm, larg. 4 cm, ép. 0.5 cm, section aplatie, 38.5 g.
2421273. Lithique. Pierre lenticulaire à cupules symétriques et bouchardage périmétrique. Grès, diam. 8 cm, 535 g. Trouvé dans le tas de déblais lors du décapage des horizons OC-8/OC-9.



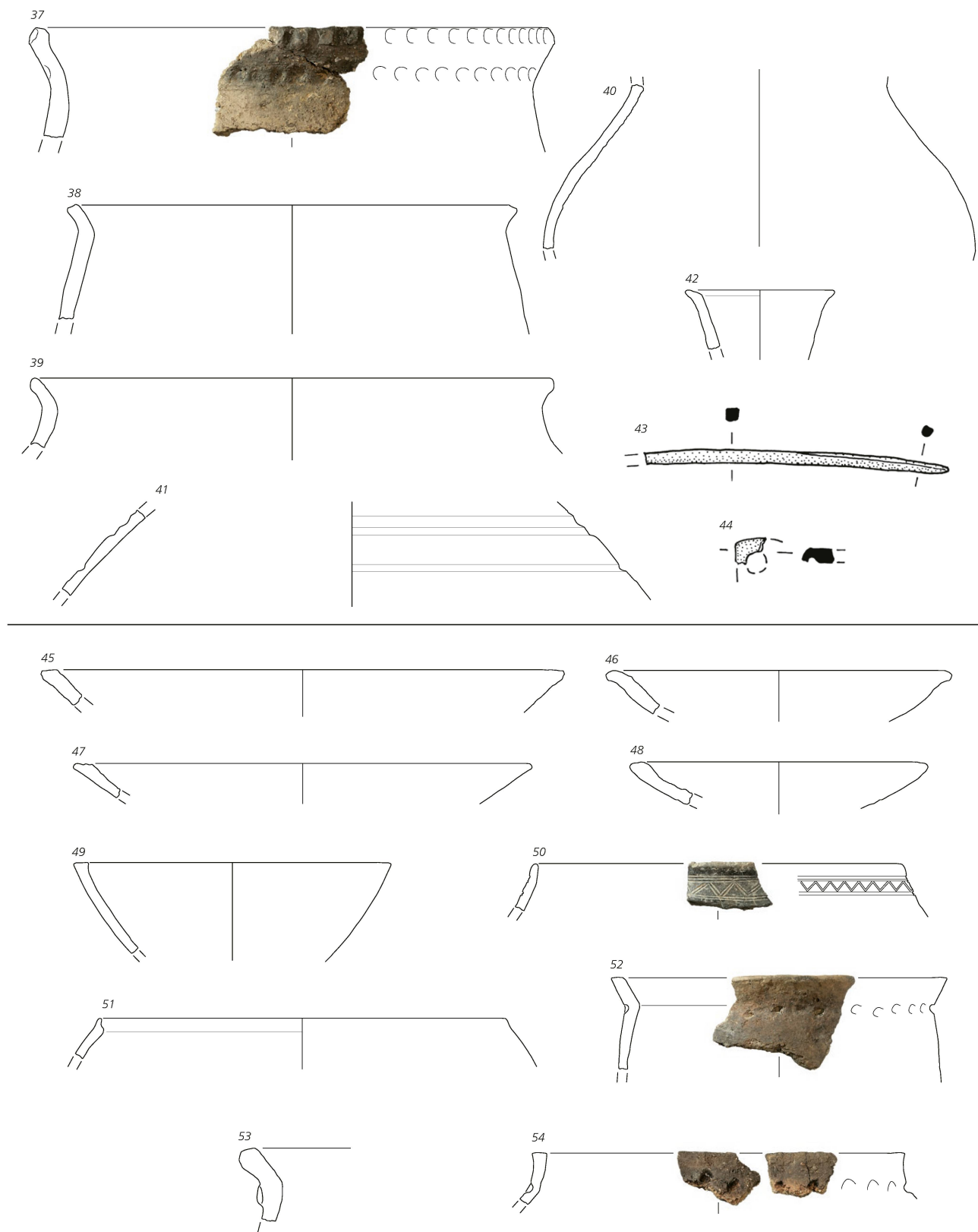
Pl. 1. Ardon VS, Châble. Phase I, OC-3. 1-10 céramique. Éch. 1:3. Datation Ha B1-B2. Dessins J. Montandon-Clerc.



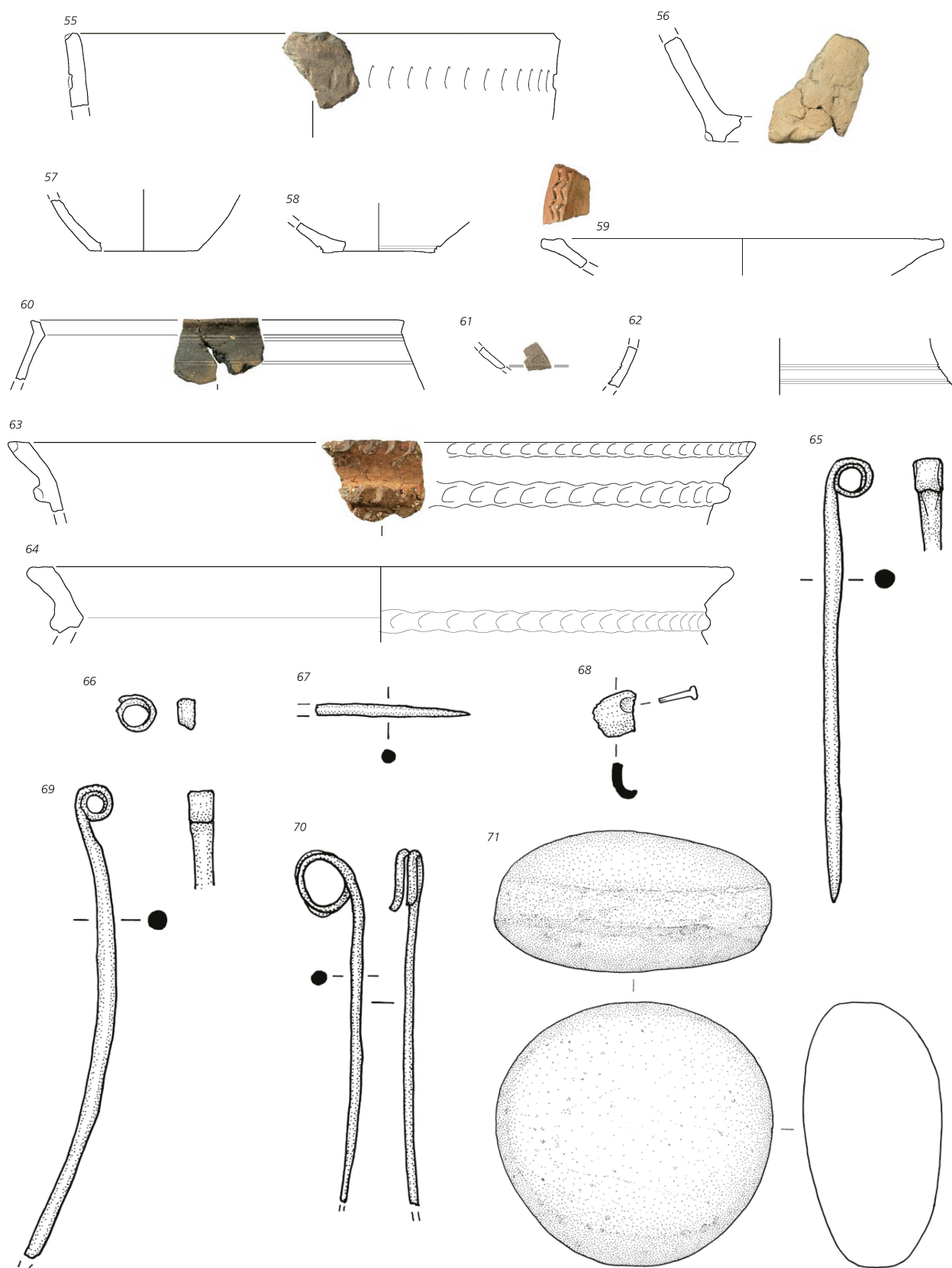
Pl. 2. Ardon VS, Châble. Phase I, OC-3. 11-15 céramique. Éch. 1:3. 16-17 lithique. Éch. 1:6. Datation Ha B1-B2. Phase II, OC-4. 18-19 céramique. Éc. 1:3. Datation Ha B/Ha C. Dessins 11-15 et 18-19 J. Montandon-Clerc, 16-17 A. Henzen.



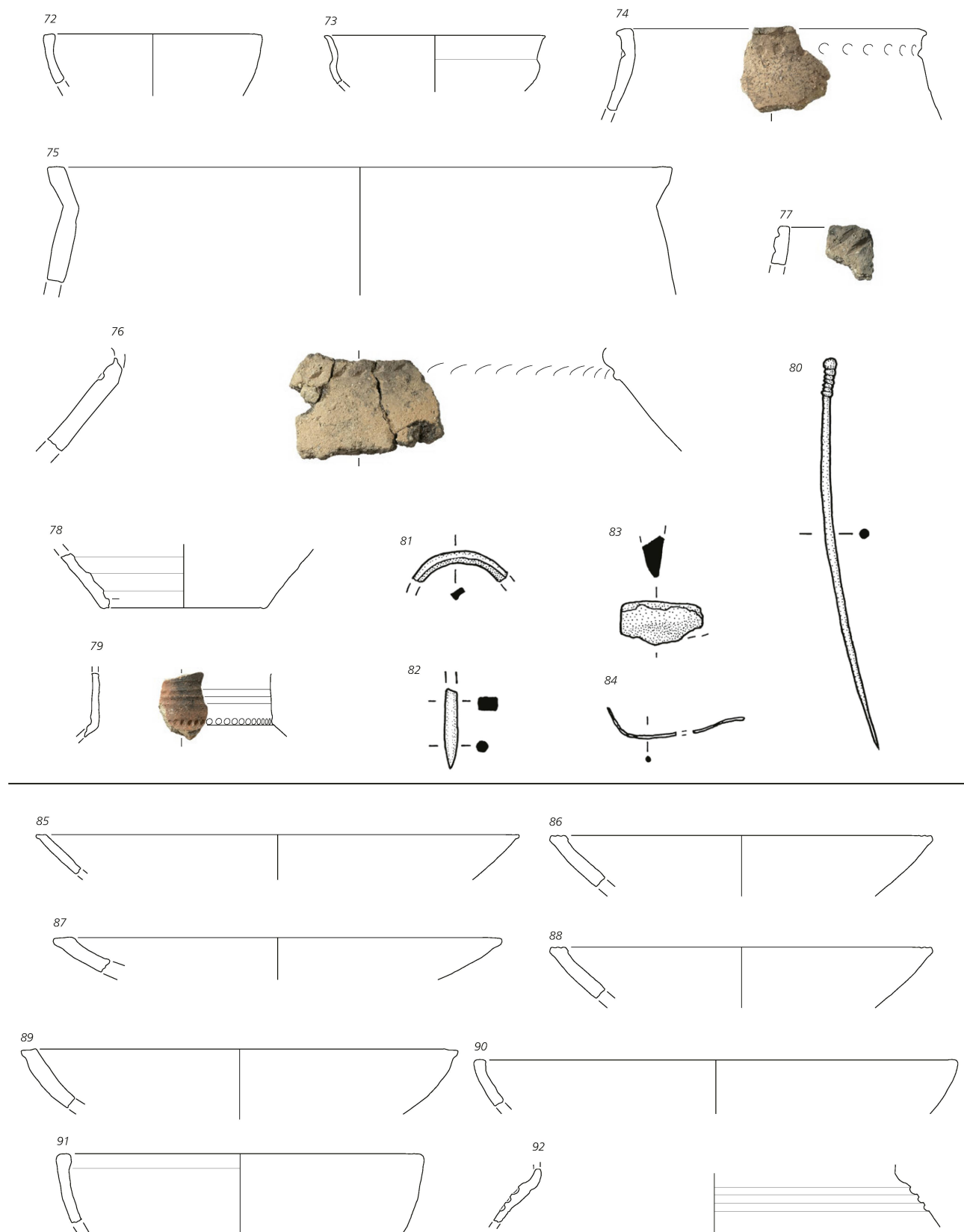
Pl. 3. Ardon VS, Châble. Phase II, OC-4. 20-30 céramique. Éch. 1:3. 31-35 bronze. Éch. 1:1. 36 terre cuite. Éch. 1:2. Datation Ha B/Ha C, sauf 30 remanié? Datation proposée Ha B1-B2. Dessins 20-30 J. Montandon-Clerc, 31-36 A. Henzen.



Pl. 4. Ardon VS, Châble. Phase II, OC-5. 37-42 céramique. Éch. 1:3. 43-44 bronze. Éch. 1:1.
 OC-6. 45-54 céramique. Éch. 1:3. Datation: Ha B/Ha C. Dessins 37-42 et 45-54 J. Montandon-Clerc, 43-44 A. Henzen.



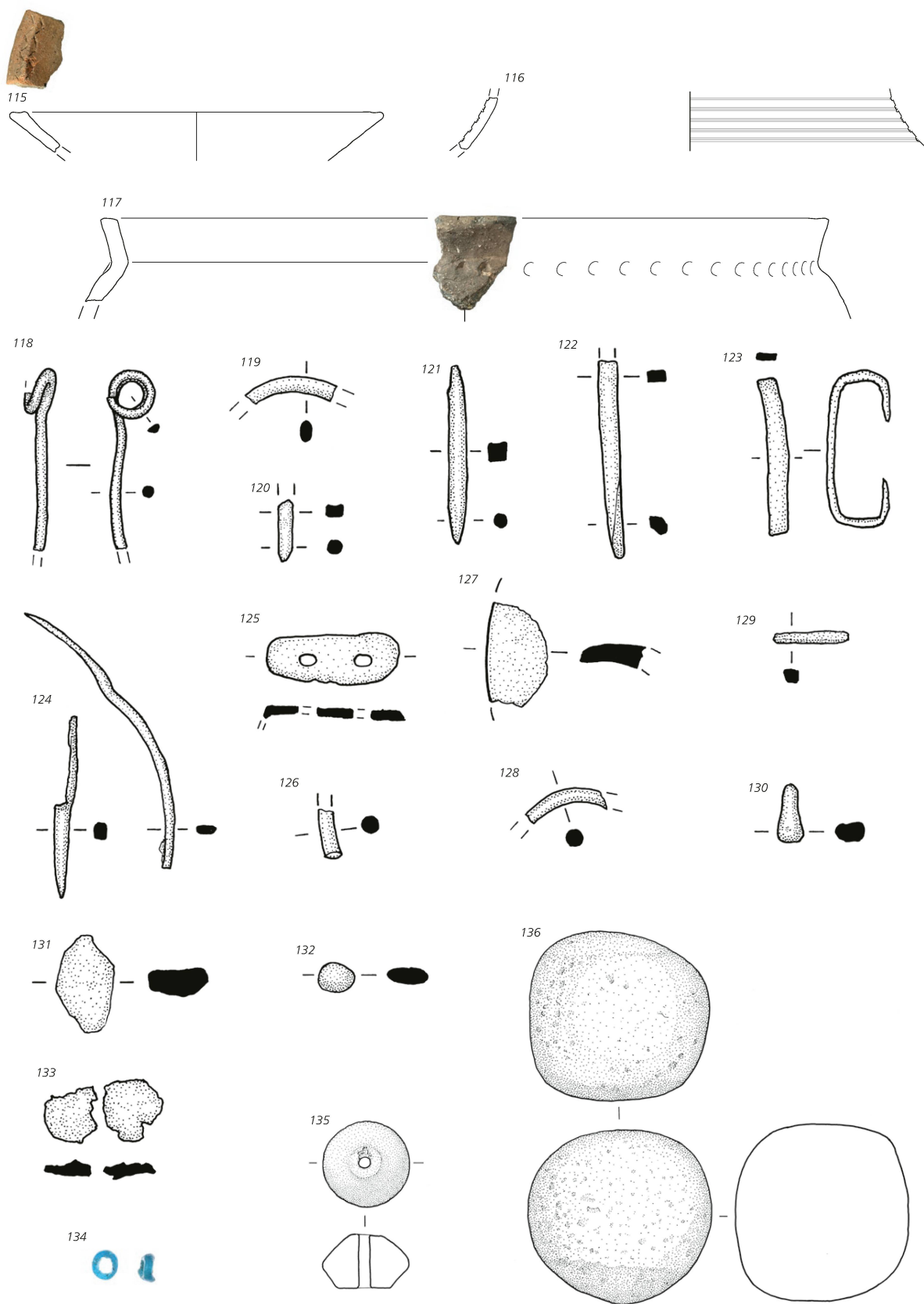
Pl. 5. Ardon VS, Châble. Phase II, OC-6. 55-64 céramique. Éch. 1:3. 65-70 bronze. Éch. 1:1. 71 lithique. Éch. 1:2. Datation Ha B/Ha C. 59-64 remanié ? Datation proposée Ha B1-B3. Dessins 55-64 J. Montandon-Clerc, 65-71 A. Henzen.



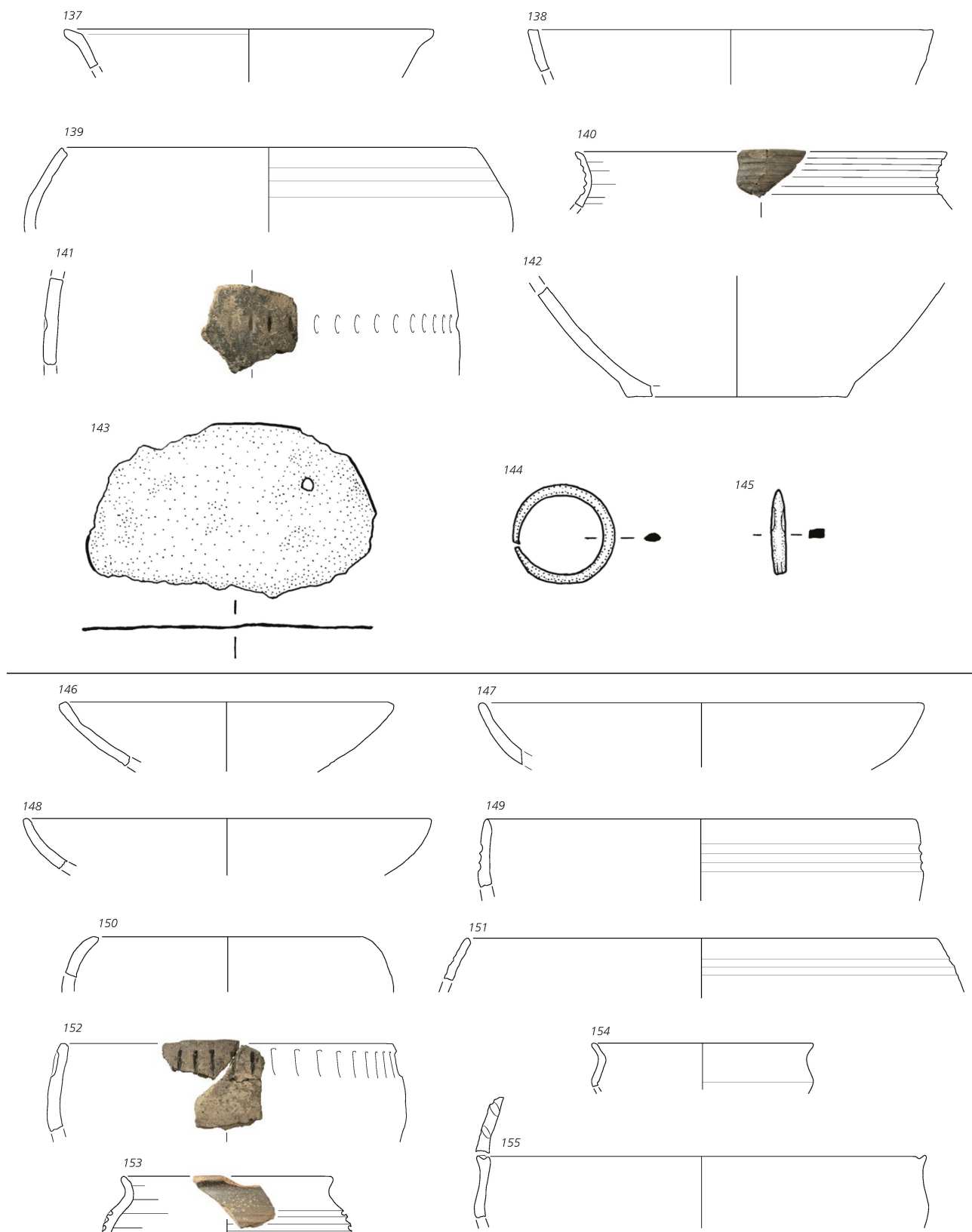
Pl. 6. Ardon VS, Châble. Phase III, OC-7. 72-79 céramique. Éch. 1:3. 80-83 bronze ; 84 fer. Éch. 1:1. Datation Ha C2-D1. 78-79 : remanié, datation proposée Ha B. OC-8. 85-92 céramique. Éch. 1:3. Datation Ha D1. Dessins 72-79 et 85-92 J. Montandon-Clerc, 80-84 A. Henzen.



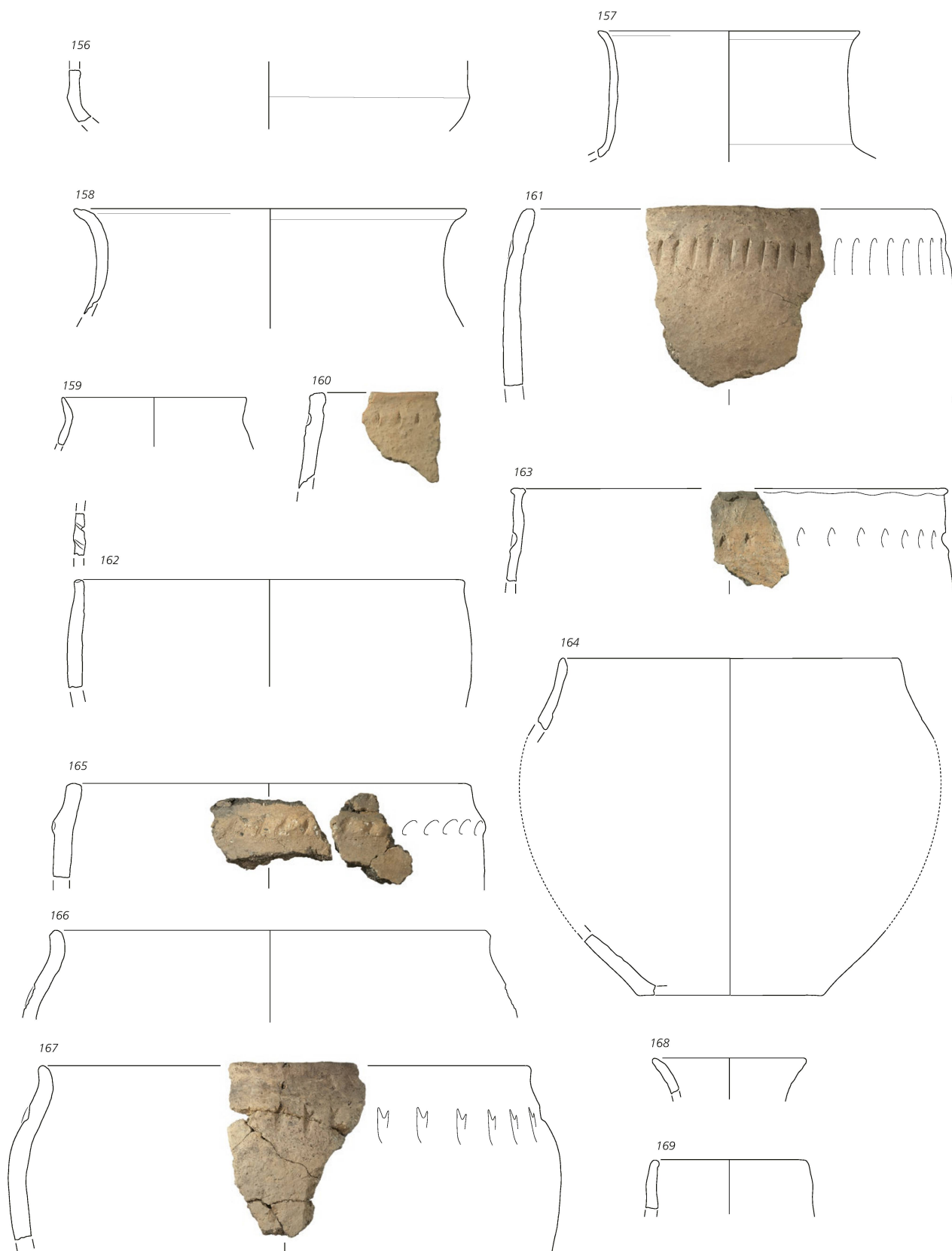
Pl. 7. Ardon VS, Châble. Phase III, OC-8. 93-114 céramique. Éch. 1:3. Datation Ha D1. 112-114 remanié, datation proposée Ha B. Dessins 93-114 J. Montandon-Clerc.



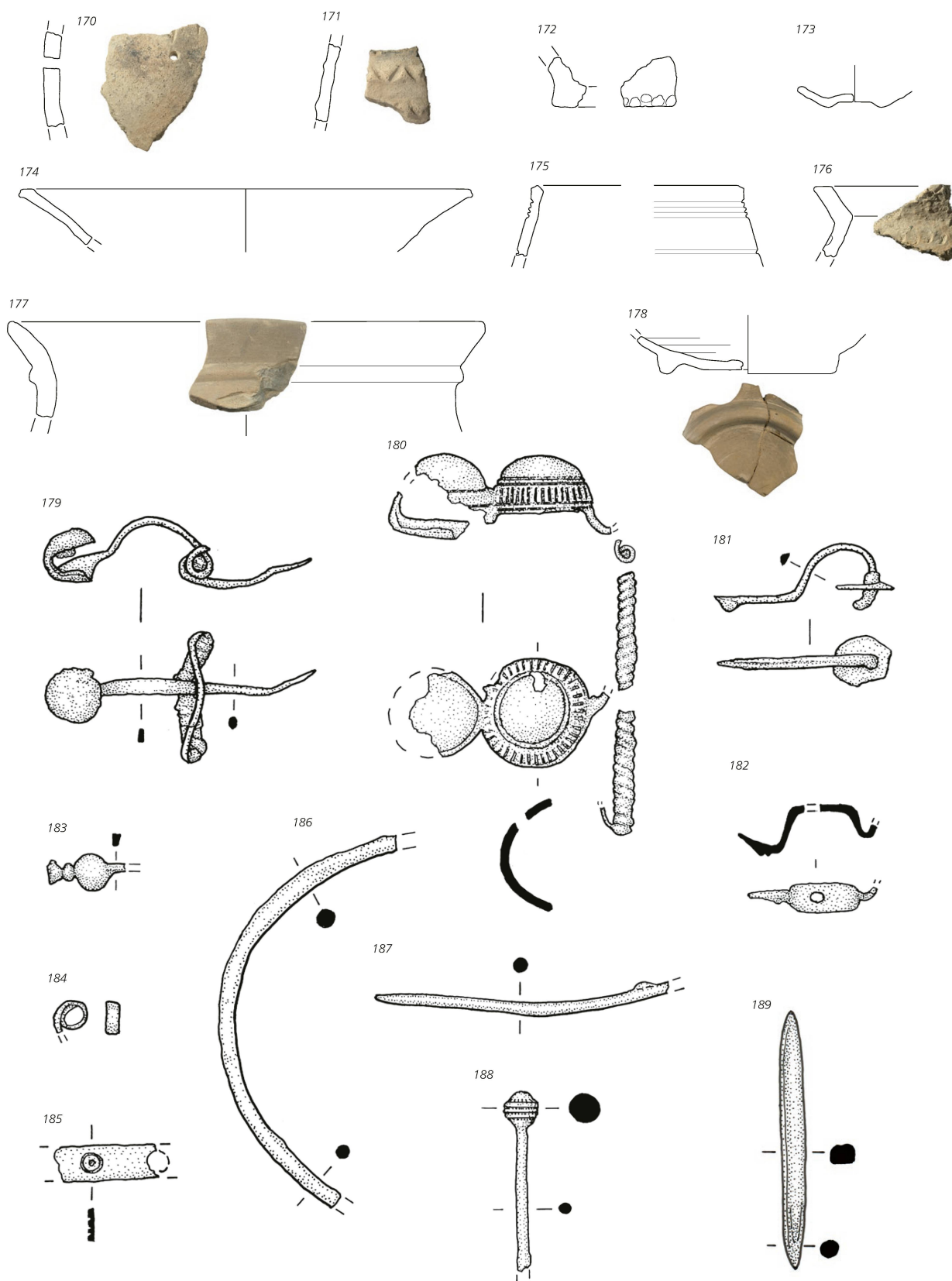
Pl. 8. Ardon VS, Châble. Phase III, OC-8. 115-117 céramique. Éch. 1:3. Remanié, datation proposée Ha B. 118-133 bronze ; 134 : verre. Éch. 1:1. 135 terre cuite ; 136 lithique. Éch. 1:2. Datation Ha D1. Dessins 115-117 J. Montandon-Clerc, 118-136 A. Henzen.



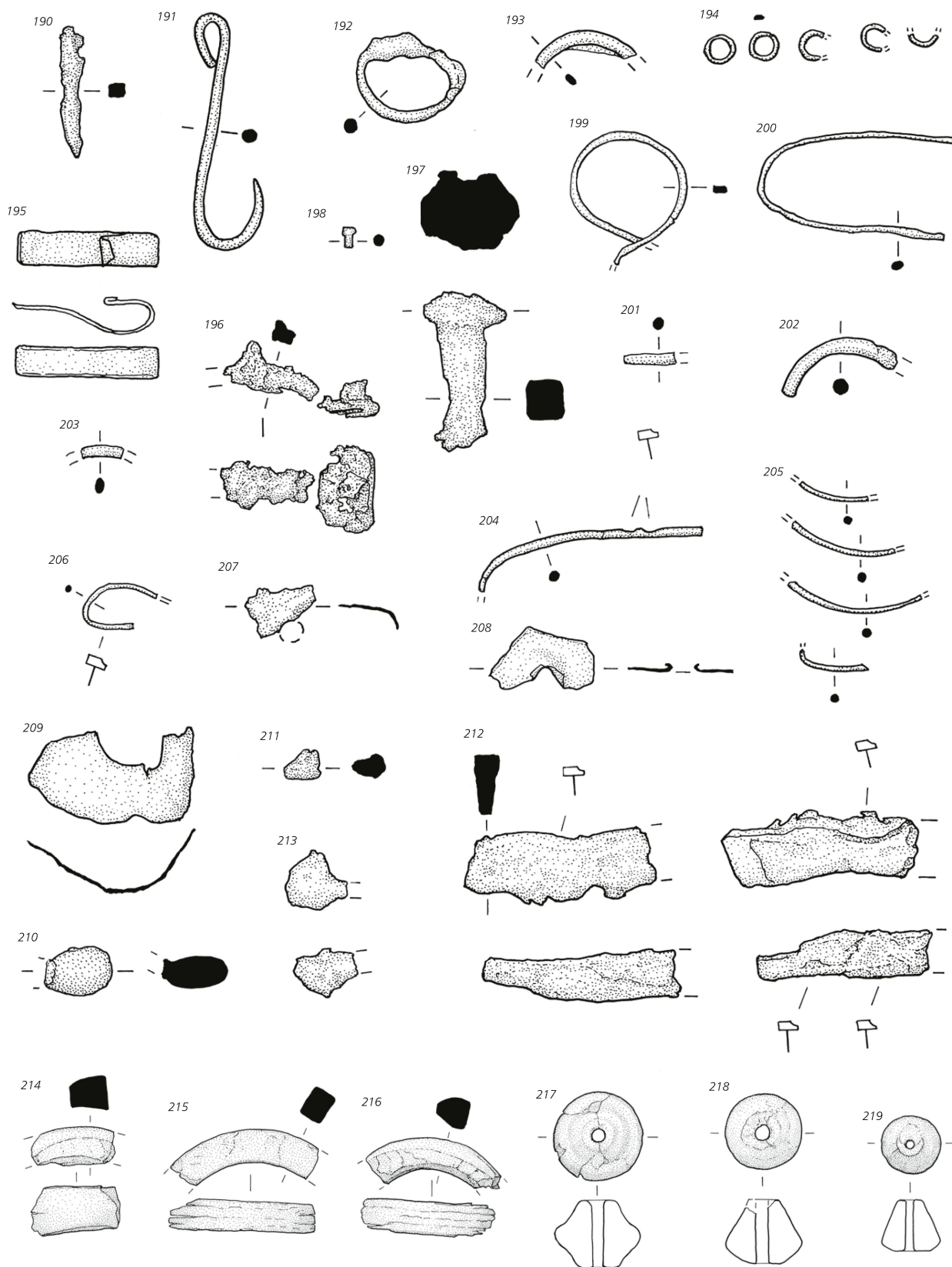
Pl. 9. Ardon VS, Châble. Phase IV, OC-9. 137-142 céramique. Éch. 1:3. 143-145 bronze. Éch. 1:1. Datation Ha D2-D3. OC-10. 146-155 céramique. Éch. 1:3. Datation Ha D3-LT A1. Dessins 137-142 et 146-155 J. Montandon-Clerc, 143-145 A. Henzen.



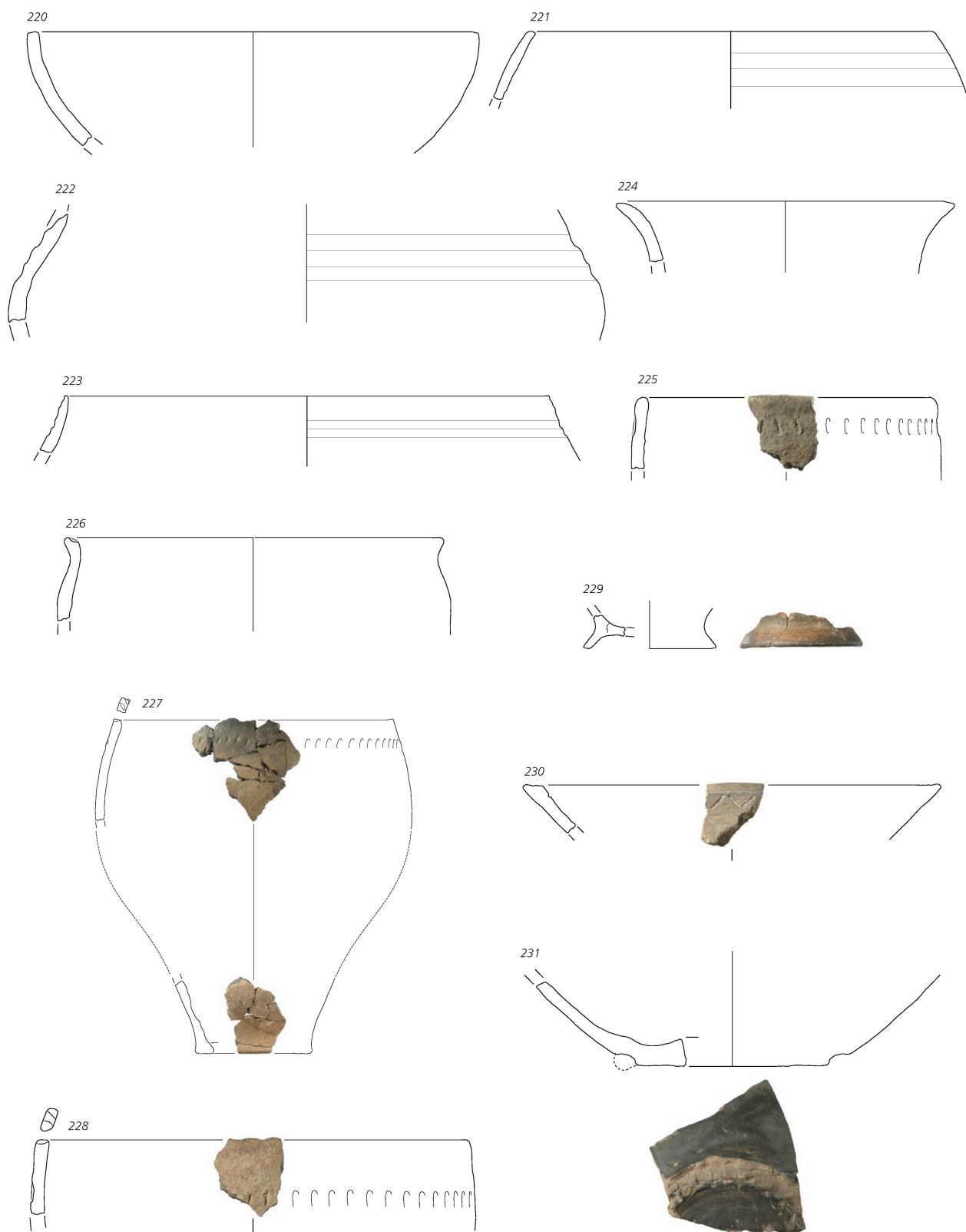
Pl. 10. Ardon VS, Châble. Phase IV, OC-10. 156-169 céramique. Éch. 1:3. Datation Ha D3-LT A1. Dessins J. Montandon-Clerc



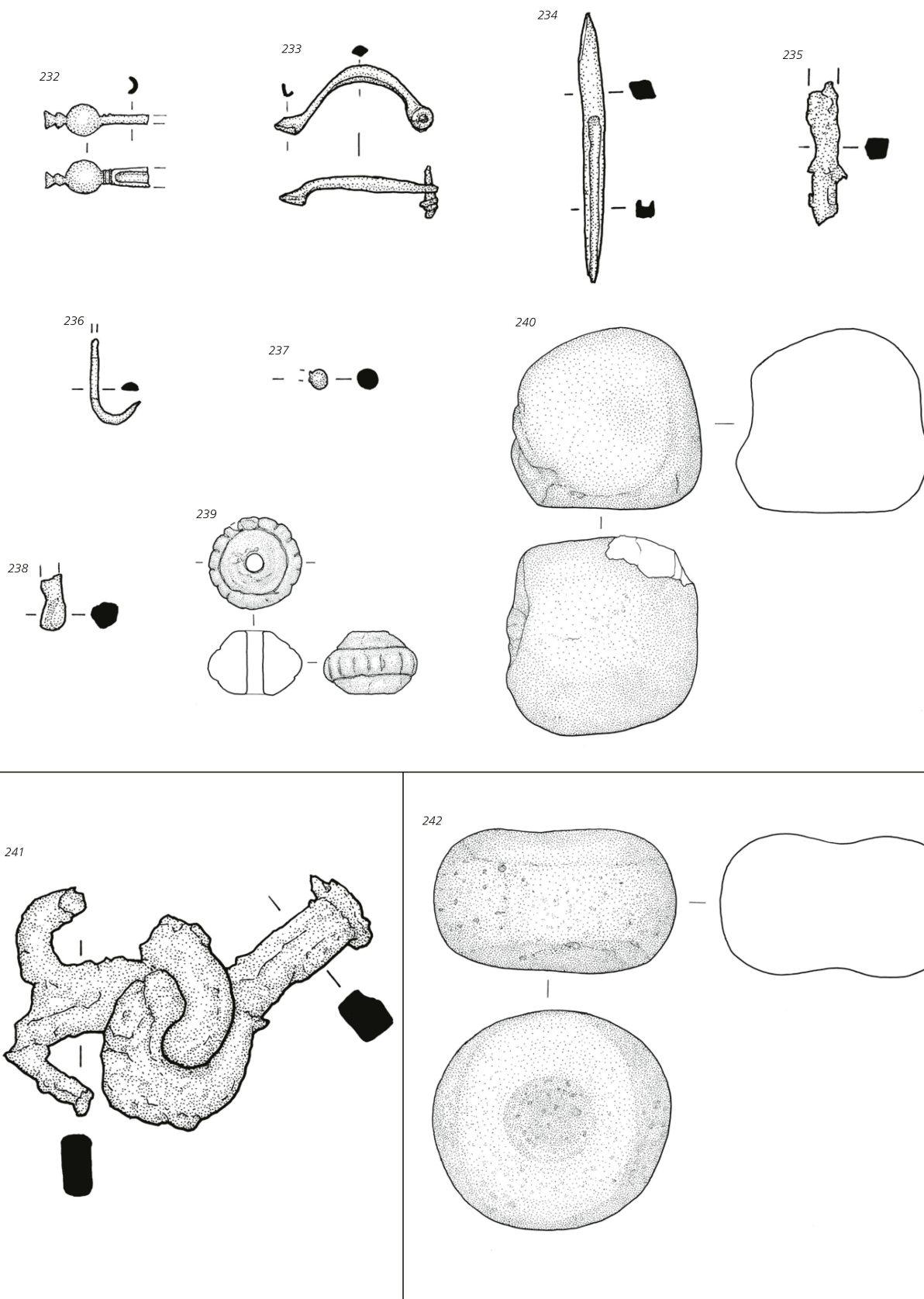
Pl. 11. Ardon VS, Châble. Phase IV, OC-10. 170-178 céramique. Éch. 1:3. 179-189 bronze. Éch. 1:1. Datation Ha D3-LT A1. 174-176 remanié, datation proposée Ha B ; 177-178 LT A-B. Dessins 170-178 J. Montandon-Clerc, 179-189 A. Henzen.



Pl. 12. Ardon VS, Châble. Phase IV, OC-10. 190-213 bronze sauf 190, 196, 197, 212-213 fer. Éch. 1:1. 214-216 roche noire ; 217-219 terre cuite. Éch. 1:2. Datation Ha D3-LT A1. Dessins A. Henzen.



Pl. 13. Ardon VS, Châble. Phase IV, OC-11. 220-231 céramique. Éch. 1:3 sauf 227, éch. 1:6. Datation Ha D3-LT A1 ; 230 remanié, datation proposée Ha B. Dessins J. Montandon-Clerc.



Pl. 14. Ardon VS, Châble. Phase IV, OC-11. 232-238 bronze, sauf 235 fer. Éch. 1:1. 239 terre cuite ; 240 lithique. Éch. 1:2. Datation Ha D3-LT A1. FL-12. 241 fer. Éch. 1:1. Datation LT A-B ? Hors contexte. 242 lithique. Éch. 1:2. Datation Ha D ? Dessins A. Henzen.

Notes

- 1 Les fouilles, l'étude et la présente publication ont été mandatées et financées par l'Office cantonal d'archéologie du Valais, que nous remercions chaleureusement pour son soutien. Nos remerciements vont également à Samuel van Willigen, Sylvain Ozainne, Valérie Taillandier et Philippe Curdy pour les échanges enrichissants ; à Lionel de Kalbermaten, Mireille Ruffieux, Marianne Ramstein, Veronica Cicolani, Régis Labeaune et Vincent Serneels pour leurs diverses contributions, ainsi qu'à toute l'équipe de fouille et aux collègues intervenus dans la réalisation de ce projet.
- 2 L'abréviation des cantons n'est spécifiée que pour les sites non-valaisans.
- 3 Étude en cours réalisée dans le cadre d'une thèse de doctorat, Lionel de Kalbermaten à l'Université de Lausanne.
- 4 Nous retenons pour la chronologie interne du Bronze final le modèle élaboré par P. Moinat/M. David-Elbiali (2003, fig. 5). Pour le premier âge du Fer, elle est basée sur le travail de P.-Y. Milcent (2004).
- 5 Certains des ajustements adoptés avaient déjà été proposés pour l'étude de Salgesch-Maregraben, David-Elbiali/Giozza, à paraître, chap. 9.3.
- 6 Prez-vers-Siviriez FR (Baudais/Piuz 2003, 159-160) ; Onnens-Beau Site VD (Poncet Schmid et al. 2013, 431-436) ; Alle-Noir Bois JU (Maserrey 2008, 121).
- 7 Étude en cours, information communiquée par Lionel de Kalbermaten.
- 8 Id.
- 9 Au moins quatre pièces. Étude en cours, information communiquée par Lionel de Kalbermaten.
- 10 En revanche, ces indices remettent en question l'homogénéité du corpus faunique issu de ce dernier horizon OC-11, ce qui nous a conduit à l'exclure de l'étude archéozoologique (voir chap. 3.4.2).
- 11 L'OC-11, qui mêle du mobilier céramique attribué au Hallstatt final avec quelques rares éléments laténiens, a été exclu par prudence.

Bibliographie

- Andrey, S. (2006) Les ossements humains épars des stations littorales de la région des Trois-Lacs. CAF 8, 146-160.
- Bardel, D. (2014) Société, économie et territoires à l'âge du Fer dans le Centre-Est de la France. Analyse des corpus céramiques des habitats du Hallstatt D - La Tène A (VII^e - V^e siècle av. J.-C.). Thèse de doctorat, Université de Bourgogne.
- Baudais, D./Piuz, V. (2003) Prez-vers-Siviriez « La Montaneire ». Un habitat de l'âge du Bronze dans la Glâne. Archéologie fribourgeoise 18. Fribourg.
- Benkert, A./Curdy, Ph./Thuriot, O. (2021) Sembrancher/Crettaz-Pollet, Immeubles « La Gravenne », fouilles 2014-2015. Bilan chronostratigraphique et étude du mobilier des horizons protohistoriques récents. Rapport non publié, ARIA SA/Office cantonal d'archéologie du Valais.
- Borrello, M.-A. (1986) Cortaillod-Est, un village du Bronze final, 2. La céramique. Archéologie neuchâteloise 2. Saint-Blaise.
- Borrello, M.-A. (1992) Hauterive Champréveyres 6. La céramique du Bronze final : zones D et E. Archéologie neuchâteloise 14. Saint-Blaise.
- Borrello, M.-A. (1993) Hauterive-Champréveyres 7. La céramique du Bronze final : zones A et B. Archéologie neuchâteloise 15. Saint-Blaise.
- Borgeat-Theler, M./Scheurer, A./Dubuis, P. (2011) Le Rhône et ses riverains entre Riddes et Martigny (1400-1860). Quatre longs siècles de conflits et de solutions. Vallesia LXVI, 1-106.
- Boulestin, B./Baray, L. (2010) Synthèses et perspectives. In : B. Boulestin/L. Baray (éd.), Morts anormaux et sépultures bizarres. Les dépôts humains en fosse circulaire du Néolithique à l'âge du Fer. Actes de la 2^e table-ronde interdisciplinaire de Sens (19 mars-1^{er} avril 2006), 227-232. Dijon.
- Broccard, S./Broccard, B./Delaloye, R. et al. (éd., 2006) Regards croisés sur Ardon. Monthey.
- Bronk Ramsey, C. (2009) Bayesian Analysis of Radiocarbon Dates. Radiocarbon, 51, 1 Celebrating 50 years of Radiocarbon, 337-360.
- Cararra, S./Dubreucq, É./Pescher, B. (2013) La fabrication des fibules à timbale comme marqueur des contacts et des transferts technologiques au cours du Ha D-LT A1. Nouvelles données d'après les sites de Bourges, Lyon et Plombières-les-Dijon. In : A. Bouet (éd.), L'âge du fer en Aquitaine et sur ses marges : mobilité des hommes, diffusion des idées, circulation des biens dans l'espace européen à l'âge du fer, Actes du 35^e colloque international de l'AFEAF, Bordeaux, 2-5 juin 2011, 595-608. Santander.
- Cardarelli, A./Pacciarelli, M./Pallante, P. (1997) Pesi da bilancia dell'Età del Bronzo? In : M. Bernabò Brea/A. Cardarelli/M. Cremaschi (éd.), Le Terramare. La più antica civiltà padana, 629-642. Milan.
- Casini, S./Chaume, B. (2014) Indices de mobilité au Premier âge du Fer entre le sud et le nord des Alpes. In : P. Barral/J.-P. Guillaumet/M.-J. Roulière-Lambert et al. (éd.), Les Celtes et le Nord de l'Italie. Premier et Second Âges du fer. Actes du 36^e colloque international de l'AFEAF, Vérone, 17-20 mai 2012. 36^e supplément à la Revue archéologique de l'Est, 231-250. Dijon.
- Chaix, L./Guinand, B./Arbogast, R.-M. et al. (1991) La faune de l'habitat de Châtillon-sur-Glâne FR (Hallstatt final), ASSPA 74, 115-127.
- Chaume, B. (2001) Vix et son territoire à l'Âge du Fer. Fouilles du mont Lassois et environnement du site princier. Protohistoire européenne 6, Montagnac.
- Cicolani, V. (2017) Passeurs des Alpes. La culture de Golasecca : entre Méditerranée et Europe continentale à l'âge du Fer. Paris.
- Corboud, P./Castella, A.-C./Pugin, Ch. et al. (2019) Les sites préhistoriques littoraux de Corcelettes et de Concise (Vaud). Prospection archéologique et analyse spatiale. CAR 173. Lausanne.
- Curdy, Ph./Mottet, M./Nicoud, C. (1993) Brig-GLIS/Waldmatte, un habitat alpin de l'âge du Fer, fouilles archéologiques N9 en Valais. as. 16, 4, 138-151.
- Curdy, Ph./Paccolat, O. (2023) Oberstalden (Visperterminen, Valais, Suisse). Un habitat alpin en moyenne montagne, de la Protohistoire au Moyen Âge. CAR 191/Archaeologia Vallesiana 21. Lausanne.
- Dartevelle, H. (1992) Genlis-Izier (21) « Le Joannot » : structures domestiques et funéraires protohistoriques en Bourgogne orientale. Revue archéologique de l'Est 43, 2, 225-268.
- David-Elbiali, M./Giozza, G. (à paraître) Salgesch-Maregraben, un site du Premier âge du Fer dans la haute plaine du Rhône (Salgesch, Valais, Suisse). CAR/Archaeologia Vallesiana. Lausanne.
- Dedet, B. (2008) Les enfants dans la société protohistorique : l'exemple du sud de la France. Collection de l'École française de Rome 396. Rome.
- Defuns, A./Gaudenz, G. (1988) Chur, Sennhof 1984/Karlihof 1986-87: spätbronzezeitliche, eisenzeitliche und römische Befunde. ASSPA 1988, 187-188.
- Deschler-Erb, S. (2021) Die Tierknochen. In : J. Nyffeler/J. Wimmer (éd.), Osterfingen-Haafpunte, Siedlungen und Werkareal der Bronze- und Eisenzeit, Bd. 1 : Die späthallstatt- und frühlatènezeitliche Siedlung. Schaffhauser Archäologie 12, 66-72. Schaffhausen.
- Dietrich-Weibel, B./Lüscher, G./Kilka, Th. (1998) Posieux/Châtillon-sur-Glâne. Keramik/Céramiques (6.-5. Jh. v. Chr./VI^e-V^e siècles av. J.-C.). Archéologie fribourgeoise 12. Fribourg.
- Dubreucq, É. (2013) Métal des premiers celtes. Productions métalliques sur les habitats dans les provinces du Hallstatt centre-occidental. Dijon.
- Dubreucq, É./Cicolani, V./Filippini, A. (2020) Productions métalliques au premier et au début du second âge du fer dans le domaine nord-alpin centre-occidental (7^e-5^e siècles av. J.-C.) : quand créativité et spécialisation caractérisent les artisans. In : R. Peake/S. Bauvais/C. Hamon et al. (éd.), La spécialisation des productions et les spécialistes. Session XXXIV-2 du XVIII^e congrès de l'UISPP. Actes de la séance de la Société préhistorique française de Paris (5 juin 2018). Séances de la Société préhistorique française 16, 63-84. Paris.
- Ducreux, F./Christain, L. (éd., 2017). Habitats et nécropoles protohistoriques dans la plaine des Tilles. Rapport d'opération, fouilles archéologiques : Genlis-Izier Le Nicolot La Moussinière Les Argillières, 3 vol. Rapport de fouilles non publié, Inrap Grand-Est-Sud.
- Fabre, V. (1995) Inhumations d'enfants morts en bas-âge dans l'habitat protohistorique de Brig-GLIS VS-Waldmatte (Valais, Suisse). Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines, numéro spécial consacré aux Actes du VII^e colloque sur les Alpes dans l'Antiquité (Châtillon, Vallée d'Aoste, 11-12-13 mars 1994), 159-168. Aoste.

- Fernandez, H. (2001), Ostéologie comparée des petits ruminants eurasiatiques sauvages et domestiques (genres *Rupicapra*, *Ovis*, *Capra* et *Capreolus*) : diagnose différentielle du squelette appendiculaire. Thèse de doctorat, Université de Genève.
- Gauthier, E./Marcigny, C./Barral, P. (2018) Le paysage anthropisé et son évolution de la fin du III^e millénaire au début de notre ère en France métropolitaine. In : J. Guilaïne/D. Garcia (dir.) *La Protohistoire de la France*, 355-369. Paris.
- Genechesi, J./Nitu, C./Pignat, G. et al. (éd., 2023) *Sacré Mormont ! Enquête chez les Celtes*. Gollion.
- Gnepf Horisberger, U. (2003) Die bronze- und hallstattzeitliche Fundstelle Baar ZG-Martinspark. ASSP 86, 55-113.
- Guadelli, J.-L. (1998) Détermination de l'âge des chevaux fossiles et établissement des classes d'âge. PALEO 10, 87-93.
- Héritier, L. (2002) Varen VS-Sportplatz : un habitat et un complexe céramique du 8^e siècle av. J.-C. en Valais. ASSPA 85, 67-102.
- Honegger, M. (éd., 2011) *Sion, Sous-le-Sceux (VS) II. Habitats et nécropoles du Néolithique et de l'âge du Bronze*. CAR 125/Archaeologia Vallesiana 7. Lausanne.
- Horard-Herbin, M.-P. (2000) Dog management and uses in the Late Iron Age: the evidence from the Gallic site of Levroux, France. In : S.J. Crockford (éd.), *Dog Through Time: An Archaeological Perspective*. Proceedings of the 1st ICAZ Symposium on the History of the Domestic Dog and Eighth Congress of the International Council for Archaeozoology (ICAZ98). BAR International Series 889, 115-121. Oxford.
- Ialongo, N. (2019) The Earliest Balance Weights in the West: Towards an Independent Metrology for Bronze Age Europe. Cambridge Archaeological Journal 29, 1, 103-124.
- Ialongo, N./Rahmstorf, L. (2019) The identification of balance weights in pre-literate Bronze Age Europe: Typology, chronology, distribution and metrology. In : L. Rahmstorf/E. Stratford (éd.), *Weights and Marketplaces from the Bronze Age to the Early Modern Period*. Proceedings of Two Workshops Funded by the European Research Council (ERC), 105-126. Kiel.
- Jennings, B. (2014) Travelling objects: changing values. The role of northern Alpine lake-dwelling communities in exchange and communication networks during the Late Bronze Age. Oxford.
- Kaenel, G. (1999) Les fondements de la chronologie de l'âge du Fer en Suisse. In : F. Müller/G. Kaenel/G. Lüscher (éd.) *Âge du Fer*. SPM IV, 43-49. Bâle.
- Kramis, S. (2018) Oberriet SG-Montlingen, Kapf. Neue Ausgrabungen am Südhang der Höhensiedlung. AAS 91, 116-126.
- Labeaune, R./Alix, S. (éd., 2014) *Talant, Plombières-les-Dijon, Côte-d'Or, Bourgogne, Peute Combe, Les Vaux Bruns*. Découvertes d'un établissement rural gallo-romain et d'un hameau à vocation artisanale du V^e siècle avant J. C., vol. 4 : un village à vocation artisanale du V^e siècle avant notre ère. Rapport d'opération de fouille archéologique non publié, Inrap Grand Est Sud.
- Labeaune, R./Ahu-Delot, A./Beranger, M. et al. (2018) Les fouilles de l'Écoparc. Une occupation diachronique de la Préhistoire à nos jours. Rapport d'opération de fouille archéologique non publié, Inrap.
- Lewrey, J.-M. (1999) Hauterive-Champréveyres 12. L'industrie lithique du Bronze final, étude typo-technologique. Archéologie neuchâteloise 24. Saint-Blaise.
- Levine, M. (1982) The use of crown height measurements and eruption-wear sequences to age horse teeth. In : B. Wilson (éd.), *Ageing and Sexing Animal Bones from Archaeological Sites*. BAR British Series 109, 223-250. Oxford.
- Mansfeld, G. (1973) Die Fibeln der Heuneburg 1950-1970. Ein Beitrag zur Geschichte der Späthallstattfibeln. Heuneburgstudien II/Römisch-Germanische Forschungen 33. Berlin.
- Mariéthoz, F. (2013) Sion, Les Tonneliers, Tu09, « Tunnel 24 ». Campagne février-septembre 2009. Rapport de fouille non publié, ARIA SA/Office cantonal d'archéologie du Valais.
- Mariéthoz, F. (2016) Sion-Place Maurice Zermatten et parking de l'ancien pénitencier (PZ10 et PP11-12), avril 2010-septembre 2012. Rapport de fouille non publié, ARIA SA/Office cantonal d'archéologie du Valais.
- Masserey, C. (éd., 2008) *Un habitat de La Tène ancienne à Alle, Noir Bois (Jura, Suisse)*. CAJ 11. Porrentruy.
- Mauvilly, M./Antenen, I./Brombacher, Ch. et al. (1997) Frasses « Praz au Doux » (FR), un site du Hallstatt ancien en bordure de rivière. as. 20, 3, 112-125.
- Mauvilly, M./Antenen, I./Garcia Cristobal, E. et al. (1998) Sévaz « Tüdinges » : chronique d'un atelier de métallurgistes du début de La Tène dans la Broye. as. 21, 4, 144-154.
- May, E. (1985) Widerristhöhe und Langknochenmasse bei Pferden-ein immer noch aktuelles Problem. Zeitschrift für Säugetierkunde 50.6, 368-382.
- Médard, F./Landolt, M./Adam, A.-M. et al. (2017) Évolution des fusaïoles du Bronze final à l'âge du Fer dans la vallée du Rhin supérieur et sur le Plateau suisse : premiers résultats. In : S. Marion/S. Deffregne/J. Kaurin et al. (éd.), *Production et proto-industrialisation aux âges du Fer. Perspectives sociales et environnementales*. Actes du 39^e colloque international de l'AFEAF (Nancy, 14-17 mai 2015), 555-580. Bordeaux.
- Michel, R. (2006) Cornaux NE-Le Roc : un dépôt de céramique du Hallstatt ancien. AAS 89, 165-188.
- Milcent, P.-Y. (2004) Le Premier âge du Fer en France centrale, vol. 1. Mémoire XXXIV de la SPF. Joué-lès-Tours.
- Moinat P./David-Elbiali, M. (2005). Défunts, bûchers et céramiques : la nécropole de Lausanne-Vidy (VD) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du X^e au VIII^e s. av. J.-C. CAR 93. Lausanne.
- Montandon-Clerc, J. (2019) Un habitat rural de la fin du Hallstatt au pied du Jura : étude interdisciplinaire du site d'Attiswil, Wiesenweg 11. ArchBE 2019, 124-165.
- Nagy, P. (1996) Eisenzeitliche Funde von Mels SG-Castels. Zeugen einer wichtigen Handelsroute zwischen den nord- und südalpinen Kulturgebieten. ASSPA 79, 27-42.
- Nyffeler, J./Wimmer, J. (éd., 2021) *Osterfingen-Haafpunte, Siedlungen und Werkareal der Bronze- und Eisenzeit*. Bd. 1 : Die späthallstatt- und frühlatènezeitliche Siedlung. Schaffhauser Archäologie 12. Schaffhausen.
- Paccolat, O./Curdy, Ph./Deschler-Erb, E. et al. (2019a) L'habitat de Gamsen (Valais, Suisse). 3A. Le mobilier archéologique. Étude typologique (X^e s. av.-X^e s. apr. J.-C.). CAR 180/Archaeologia Vallesiana 17. Lausanne.
- Paccolat, O./Curdy, Ph./Deschler-Erb, E. et al. (2019b) L'habitat de Gamsen (Valais, Suisse). 3C. Le mobilier archéologique. Présentation et datation des horizons archéologiques (X^e s. av.-X^e s. apr. J.-C.). CAR 182/Archaeologia Vallesiana 19. Lausanne.
- Piningre, J.-F./Ganard, V. (éd., 2004) *Les nécropoles protohistoriques des Moidons et le site princier du Camp du Château à Salins (Jura)*. Les fouilles récentes et la collection du Musée des Antiquités Nationales. Documents préhistoriques 17. Paris.
- Plouin, S./Lambach, F. (éd., 2022) *La nécropole tumulaire de Nordhouse (Bas-Rhin)*. Cinq siècles d'histoire entre le bronze final IIIb et la Tène B1. Supplément à la Revue archéologique de l'Est 54. Dijon.
- Poigt, Th. (2019) De poids et de mesure. Les instruments de pesée en Europe occidentale aux âges des Métaux (XIV^e-III^e s. av. n.è.) : conception, usages et utilisateurs. Thèse de doctorat, Université Toulouse Jean Jaurès.
- Poncet-Schmid, M./Schopfer, A./Nitu, C. (2013) La Colline d'Onnens 2. Les occupations de l'âge du Bronze final. Onnens-Le Motti, La Golette, Beau Site. CAR 142. Lausanne.
- Pugin, Ch. (1986). Chamoson, Les Lumères. Le Valais avant l'histoire, 14 000 av. J.-C.-47 apr. J.-C., 229-233. Sion.
- Pugin, Ch. (1992) Des fosses-foyers rectangulaires de l'âge du Bronze à Sion VS. ASSPA 75, 148-154.
- Rageth, J. (1998) Chur - Welschdörfli, Schutzbau Areal Ackermann. Urgeschichtliche und römische Funde und Befunde. Archäologische Führer der Schweiz 29. Chur.
- Ramseyer, D. (1983) Châtillon-sur-Glâne (FR), un habitat de hauteur du Hallstatt final. Synthèse de huit années de fouilles (1974-1981). ASSPA 66, 161-188.
- Ramstein, M. (2010) Attiswil, Wybrunne. Fundmaterial einer hallstattzeitlichen Siedlung. ArchBE 2010, 199-220.
- Ramstein, R. (2024) Orpund Löörezälgli. Eine frühhallstattzeitliche Schutthalde im Seeland. Hefte zur Archäologie im Kanton Bern 14. Berne.
- Reimer, P./Austin, W./Bard, E. et al. (2020). The IntCal20 Northern Hemisphere radiocarbon age calibration curve (0-55 cal kBP). Radiocarbon 62, 4, 725-755.
- Reynaud Savioz, N. (2011) La faune du site de Bussy/Pré de Fond (FR) (Ha D2-D3). Rapport non publié, Sion.
- Reynaud Savioz, N. (2014) Le mouton, la chèvre, le bœuf et le porc valaisans : évolution de leur stature du Néolithique au Moyen Âge. Bull. Murithienne 131, 2013, 47-63.
- Reynaud Savioz, N. (2018) L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse) 4. Étude de la faune, CAR 170/Archaeologia Vallesiana 13. Lausanne.
- Reynaud Savioz, N. (2023) Étude de la faune. In : P. Curdy/O. Paccolat (dir.) *Oberstalden (Visperterminen, Valais, Suisse)*. Un habitat alpin en moyenne montagne, de la protohistoire au Moyen Âge. CAR 191/Archaeologia Vallesiana 21, 133-145.

- Ribaux, P. (1986) Cortaillod-Est, un village du Bronze final. 3, L'homme et la pierre. Archéologie neuchâteloise 3. Saint-Blaise.
- Rubat Borel, F. (2009) Entre Italie et Gaule : le Bronze final et le Premier âge du Fer dans le Piémont nord-occidental et la vallée d'Aoste. In : M.-J. Roulière-Lambert/A. Daubigny/P.-Y. Milcent et al. (éd.) De l'Âge du Bronze à l'Âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e-VII^e siècle av. J.-C.) ; la moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer. Actes du XXX^e colloque international de l'AFEAF (Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006). Revue archéologique de l'Est, supplément 27. Dijon.
- Ruffieux, M./Wolf, S. (2005) La production céramique entre le IX^e et le V^e siècle avant J.-C. dans la Broye. CAF 7. 126-147.
- Ruffieux, M./Mauvilly, M. (2009) Céramique hallstattienne : données récentes et premier essai de synthèse concernant le canton de Fribourg (Suisse). In : B. Chaume (éd.), La céramique hallstattienne. Approches typologique et chrono-culturelle. Actes du colloque international de Dijon (21-22 novembre 2006), 477-511. Dijon.
- Ruffieux, M./Serneels, V./Mauvilly, M. (à paraître) Sévaz/Tudinges 1 (canton de Fribourg). De la terre au métal, chronique d'un atelier métallurgique du milieu du V^e siècle avant J.-C. sur le Plateau suisse. Archéologie fribourgeoise. Fribourg.
- Rychner, V. (1979) L'âge du Bronze final à Auvernier. Typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse, 2 vol. Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel.
- Rychner-Faraggi, A.-M. (1993) Hauterive-Champréveyres 9. Métal et parure au Bronze final. Archéologie neuchâteloise 17. Saint-Blaise.
- Rychner-Faraggi, A.-M. (1999) Faoug VD-Derrière-le-Chaney, Structures et mobilier d'un site hallstattien. ASSPA 82, 65-78.
- Rychner-Faraggi, A.-M. (2016) Hauterive-Champréveyres 16. L'industrie osseuse du Bronze final. Archéologie neuchâteloise 54. Saint-Blaise.
- Schmid-Sikimić, B. (1996) Der Arm- und Beinschmuck der Hallstattzeit in der Schweiz. Prähistorische Bronzefunde, Abteilung X, 5. Band. Stuttgart.
- Schopfer, A./Nitu, C./Dunning Thierstein, D. et al. (2018) La colline d'Onnens 3. Les occupations de l'âge du Fer. Onnens-Le Motti. CAR 169, Lausanne.
- Schwab, H. (2002) Archéologie de la 2^e correction des eaux du Jura, vol. 3 : Les artisans de l'âge du Bronze sur la Broye et la Thielle. Archéologie fribourgeoise 16. Fribourg.
- Sievers, S. (1984) Die Kleinfunde der Heuneburg. Die Funde aus den Grabungen von 1950-1979. Heuneburgstudien 5. Mainz am Rhein.
- Sliwinski, A. (2024) Guttet-Feschel GFB22-GFG22, Schlusilachra, Brauerei Sonnenberge. Rapport de fouille non publié, In Situ Archéologie SA/Office cantonal d'archéologie du Valais.
- Steinhauser-Zimmermann, R. A. (1987) Der Montlingerberg im Kanton St. Gallen (Schweiz). Funde und Grabungen von 1898 bis 1960. Thèse de doctorat, Université de Zürich/Amt für Kulturpflege des Kantons St. Gallen.
- Studer, J. (1991) La faune de l'âge du Bronze final du site d'Hauterive-Champréveyres (Neuchâtel, Suisse). Synthèse de la faune des sites littoraux contemporains. Thèse de doctorat, Université de Genève.
- Tori, L. (2019) Costumi femminili nell'arco sud-alpino nel I millennio A. C. Collectio Archaeologica 10. Zurich.
- Towle, A./Henderson, J./Bellintani, P. et al. (2001) Frattesina and Adria: Report of scientific analyses of early glass from the Veneto. Padusa 37, 7-68.